Vol. 6 • No. 38 • Du 3 au 9 Avril 2013
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

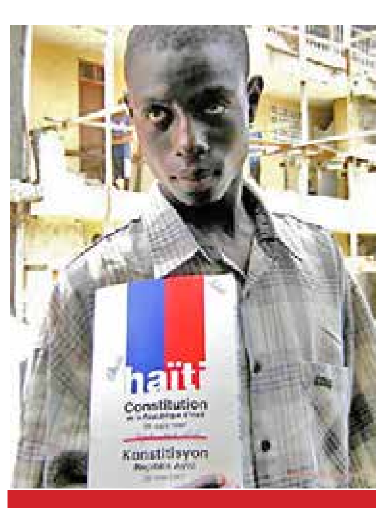
1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



LE DILEMME DE MICHEL MARTELLY!

Voir page 4

De gauche à droite: le Premier ministre Laurent Salvador Lamothe, le Président du Sénat Simon Dieuseul Desras, le Président Michel Martelly et le Président de la chambre des députés Tholbert Alexis



Amandman Konstitisyon 1987 la se sous kriz politik jounen jodi a

Page 6

English

Page 9



Le phénomène de boat-people haïtien s'accentue !

Page 8

RECONSTRUCTION?



Voir page 3

Un homme creusant un trou dans le camp de Tabarre Issa.
Photo: Fritznelson Fortuné



Mali : une intervention néocoloniale sous leadership français!

Page 10



La Corée du Nord « en état de guerre »

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
718-713-6863 • 647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Sous le signe de la solidarité !

Par Berthony Dupont

Chers compatriotes, amis lecteurs et sympathisants du journal!

Une fois encore, Haiti Liberté se trouve dans l'obligation de faire appel à votre générosité pour l'aider à tenir un cap d'une grande portée politique: la continuation de sa publication.

Ce sont les circonstances politiques et nos convictions qui commandent la survie de notre hebdomadaire.

En effet, il est un fait certain que notre pays ne peut plus continuer à fonctionner ainsi, vaille que vaille comme une voiture sans frein, sans chauffeur, qui écrase tout sur son passage et risque sans cesse le chaos. Cette voiture n'est autre qu'un système politique nauséabond qui repose foncièrement sur des actes de piraterie et l'exploitation permanente des plus pauvres par les plus riches et des plus faibles par les plus forts. Elle a fini par accoucher d'une marionnette : Martelly.

Nous pouvons sortir de cette situation inhumaine, avec Haiti Liberté qui chaque semaine accompagne les masses populaires dans une lutte de longue haleine et qui est prêt, confiant en ses principes, à jouer un rôle important dans le processus de porter encore plus haut et plus loin la voix des peuples opprimés et faire encore mieux connaître leurs espoirs, leurs luttes et leurs projets.

Haiti Liberté est un journal de combat qui dans ses analyses s'affirme avec militance dans des propos constructifs basés non seulement sur un esprit critique mais sur des fondements solides et réalistes liés aux véritables problèmes que sont le chômage, l'éducation, le logement, la misère et la pauvreté. Et c'est avec courage que nous continuerons de dénoncer le visage pourri et malade du régime réactionnaire, néo-colonial, répressif et agressif de Martelly-Lamothe programmé et encouragé totalement par la politique impérialiste que dirige l'axe Washington-Paris-Ottawa.

C'est la corruption, le chantage et la gabegie qui règnent dans le pays. La situation politique et sociale qui prévaut est assez révélatrice. Les pressions et ingérences étrangères qui continuent leur travail de déstabilisation sont dans l'unique et ultime dessein de réduire la capacité de l'haïtien à s'unir pour la défense de ses intérêts nationaux. Nous pouvons les contrecarrer et Haiti Liberté par son engagement est l'un de ses foyers incandescents qui luttent héroïquement contre la domination impériale pour reconquérir notre liberté, recouvrer notre dignité et imposer notre personnalité de premier pays noir souverain et libre jusqu'à ce que le dernier soldat de la force occupante de la Minustah ait quitté le sol national.

C'est sur cette toile de fond que nous vous invitons le samedi 27 avril prochain à notre grand dîner placé sous le signe de la solidarité de sorte que nous puissions recueillir des fonds qui nous permettent de continuer à publier le journal.

Si vous avez reçu une carte d'invitation, c'est l'heure de la retourner et si pour une raison quelconque vous ne l'avez pas encore reçue, il n'est pas trop tard, vous pouvez toujours appeler le journal au 718-421-0162 pour votre réservation ou passer à notre bureau pour vous procurer votre ticket de participation.

Si l'impérialisme ne ménage aucun effort pour diviser et détruire l'unité haïtienne, la réponse justement est à vous lecteurs, amis et sympathisants du journal, vous tous imprégnés de la volonté progressiste et populaire de pousser le cri unanime pour le changement et de l'unité nationale.

Votre présence le samedi 27 avril en nombre imposant au cours de ce dîner dansant doit être la meilleure illustration de solidarité concrète dans les perspectives de nos profondes convictions de classe.

Amis du Canada, de la Floride, de Boston et même d'Haiti, nous vous attendons de partout à ce rendez-vous historique, cette ambiance qui, en fait, sera faite d'une communion de toutes les forces progressistes conscientes et conséquentes. Que votre solidarité forme un rempart autour du journal, qu'elle nous honore et rende encore plus aigu notre haut sens de responsabilité dans la lutte pour le changement.

Reconstruction?



Une vue typique d'une réunion « cluster » chargée de coordonner les interventions d'urgence. Pendant des mois, presque toutes les réunions ont été organisées en anglais seulement, et bon nombre d'entre elles ont été réalisées sans la présence d'aucun représentant du gouvernement haïtien.

Par Ayiti kale je

AKJ a effectué plusieurs demandes d'interview sur le sujet de la reconstruction. Quelques-unes lui ont été refusées, notamment des ministres du gouvernement et certains parlementaires haïtiens [1]. Toutefois, AKJ avait pu compter sur quelques acteurs, nationaux et internationaux, importants du processus de la reconstruction tels que : quatre anciens membres de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), trois personnes travaillant ou ayant travaillé au sein du gouvernement, et les représentants en Haïti de la Banque Mondiale (BM), de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et du Fonds Monétaire International (FMI). Michèle Oriol, Jacques Bougha-Hagbe, Michel Présumé, Jean Claude Lebrun, Alexandre V. Abrantes, **Almeida Eduardo Marquez, William Kénel-Pierre, Jean-Marie Bourjolly, Lucien Bernard et l'avocat Garry Lissade.**

Aide, dépendance et souveraineté

Bien avant le séisme du 12 janvier 2010, Haïti dépendait majoritairement de l'aide internationale pour financer les projets et programmes du gouvernement ainsi que son budget. L'aide des bailleurs bilatéraux et multilatéraux demeure une ressource beaucoup plus importante que les recettes internes du gouvernement haïtien.

Avec le tremblement de terre, cette situation s'est largement aggravée. Pour faire face à la situation critique post-séisme, l'aide internationale apportée à Haïti se divise en deux catégories: l'aide d'urgence, concentrée sur les efforts de secours humanitaire et l'aide à la reconstruction, destinée à financer la reconstruction et le développement à long terme.

Cependant, de même que l'aide octroyée à Haïti avant le tremblement de terre, la majorité de cette aide a contourné les structures de l'Etat haïtien pour aboutir directement aux mains des contractants privés, des « ONG » ou « organisations non gouvernementales », les agences bilatérales et multilatérales, et d'autres instances non-étatiques.

Seulement un pour cent (1 %) de l'aide d'urgence a été fourni au gouvernement d'Haïti et, en ce qui a trait à l'aide de la reconstruction, les bailleurs bilatéraux ont décaissé sept pour cent (7 %) vers le gouvernement haïtien en utilisant des systèmes nationaux tandis que les bailleurs multilatéraux ont décaissé 23 pour cent vers le gouvernement en utilisant des systèmes nationaux. Comment les interviewés perçoivent cette question ?

Michèle Oriol, directrice exécutive du Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT), une agence du gouvernement chargé de la coordination des actions de six (6) ministères nous a indiqué qu'« Il y a une réflexion globale qui doit être faite sur la question de l'aide internationale de manière générale. A mon sens, je ne crois pas qu'à travers le monde l'aide internationale récolte beaucoup de succès »,

Cependant, elle souligne : « Qui l'a voté ? [le budget de la République ndlr]. Ce ne sont pas les blancs qui le votent chez eux à notre place pour ensuite venir nous l'imposer. Nous devons de préférence questionner la responsabilité des autorités haïtiennes par rapport au financement du fonctionnement de l'Etat haïtien et non l'inverse. Car, la responsabilité qui nous incombe est avant tout nationale. »

Selon Jacques Bougha-Hagbe, un économiste et ingénieur de formation, qui représente le Fonds Monétaire International (FMI) en Haïti depuis mars 2010. « On ne peut pas le nier. Une bonne partie de l'aide ne passe pas par le gouvernement d'Haïti et c'est ce que nous déplorons nous-mêmes. Moi je pense qu'il ne sert à rien de jeter la faute aux bailleurs parce qu'Haïti est un pays souverain. Qu'est-ce-qui empêche au gouvernement de mettre sur pied un cadre qui inspire confiance ? »

« L'idéal aurait été qu'on mette des ressources à la disposition du gouvernement et que le gouvernement utilise à bon escient ces ressources et rende compte à la population haïtienne et ensuite aux partenaires », ajoute-il, et il a fait remarquer que : « les choses ne réussiront que si le gouvernement fait preuve d'un leadership dans lequel les bailleurs ont confiance. Parce que personne ne pourra jamais remplacer le gouvernement ».

Même faible, expliqua Bougha-Hagbe, l'Etat haïtien doit s'efforcer quand même de jouer son rôle : « Certes l'Etat haïtien a des faiblesses, le dernier mot revient à l'Etat haïtien... Les principaux bailleurs peuvent être des ONG mais ils n'exécutent rien sans l'aval du gouvernement ».

Il conclut ainsi qu' : « Haïti est un pays souverain. Le jour où le gouvernement d'Haïti me demande de quitter le pays je partirai parce que c'est eux le patron. Ce n'est pas le FMI qui va vous imposer quoique ce soit en Haïti… Il faut absolument que les autorités haïtiennes fassent les réformes qu'il faut... Augmenter les recettes de l'Etat et rendre le pays moins dépendant de l'assistance étrangère. »

Michel Présumé, un ingénieur civil, ex-employé du ministère des travaux publics pendant 13 ans, il est actuellement directeur de division des bâtiments publics au sein de l'Unité de Contrôle des Logements et des Bâtiments Publics (UCLBP), une petite agence du gouvernement. Il se veut réaliste, à la limite, pragmatique, en affirmant qu' « il est clair que nos moyens sont très faibles et nos besoins sont très énormes…. Nous sommes faibles parce que nous n'avons pas les moyens de faire ce que l'on veut faire. Et à ce moment nous attendons l'aide des autres et à un niveau tel que parfois cela fait mal »

Selon lui, certains retards sont observés dans le déboursement de l'argent « c'est parce qu'il y a cette volonté de reprendre le contrôle qui explique le retard de l'aide ».

« Beaucoup de rapports parlent du pourcentage des aides qui revient au gouvernement haïtien. On doit changer cela. Le seul moyen d'y parvenir c'est de devenir un pays responsable et qu'on respecte », conclut-il.

C'est le tour maintenant de Jean Claude Lebrun, coordonnateur national de Mouvement des Organisations Indépendantes Intégrées et des Syndicats Engagés (MOISE) depuis le 13 novembre 2006 et ex-membre de la CIRH où il a représenté le secteur syndical de donner ses opinions. « Les Etats-Unis avaient le contrôle de tout ce qui se faisait dans le cadre de la reconstruction. Cette mainmise s'exerçait par le biais de ses différentes représentations et aussi par l'influence incarnée par la Fondation Clinton, très active dans les décisions relatives à la reconstruction ».

Pour M. Lebrun, c'est « une absence de leadership » qui a conduit le pays à cette situation de dépendance à laquelle il fait face. « On ne rétablit pas sa souveraineté avec l'aide internationale »

Alexandre V. Abrantes, lui un médecin de profession et administrateur de santé à la Banque Mondiale (BM) depuis 20 ans, et actuel représentant de la Banque Mondiale en Haïti nous a fait savoir que « C'est le gouvernement qui a le contrôle des décisions de la reconstruction au moins pendant le temps de la CIRH. »

Almeida Eduardo Marquez ex-représentant de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) en Haïti [interviewé par courriel]. Pour ce représentant de la BID qui a été sur place lors de la catastrophe : « la faible capacité d'exécution existait déjà avant le tremblement de terre ».

De l'avis de William Kénel-Pierre, architecte indépendant, membre fondateur de l'Organisation du Peuple en Lutte (OPL). « Si je devrais me prononcer sur la reconstruction, je parlerais en premier lieu de la reconstruction de notre souveraineté, de notre dignité et de la reconstruction de notre structure sociale. Je ne peux pas parler de reconstruction de structure sociale mais d'une nouvelle structure sociale destinée à changer la situation que nous sommes en train de vivre », dit-il.

Selon l'architecte, assistance étrangère est toujours synonyme d'exigence. Parlant du FMI, il s'interroge « leur mission est de nous assister ou de gérer l'argent à notre place » ? « Avant le tremblement de terre, il était clair que nos institutions étaient dans une phase très grave d'effondrement. Le tremblement de terre s'est transformé en ce que nous pouvons appeler un 'épiphénomène' du problème général encore plus grave que le tremblement de terre. »

Suite à la page (6)

Scène de braquage dans une maison à Jacmel, un mort et un blessé

Par Jackson Rateau

La nuit du mardi 26 et mercredi 27 Mars dernier, dans la localité de Saint Cyr, ville de Jacmel, un adolescent du nom de Vauguel Aléris, 12 ans, a été criblé de balles au domicile de ses parents par 3 voleurs qui ont violé la demeure des victimes. Après avoir brutalisé à coups de tiges métalliques et attaché les parents de l'enfant, les blessant grièvement, les voyous ont emporté les avoirs de la famille.

Dans le cadre de ce crime odieux, aucune arrestation n'est encore effectuée par la police de Jacmel. Le père de la victime, Nonçant Dieubon, a ainsi expliqué les faits : « *Nou te gentan etenn limyè nan mitan nuit lan. Mwen te wè yon gwo limyè flach klere nan pòt kay la. Apre sa m tande yon rafal bal tire anndan kay la, pandan m tande yon moun di konsa : men l antre anba kabann nan, tire l. Enpi yon lòt rafal zàm pati anndan kay la. Lè m te resi rive jwenn vòlè yo, yo mare 2 pye m, 2 bra m, yo mete m kouche. Youn ladan yo te genyen nan men l yon gwo baton fè. Chak fwa l gade m, li sèvi m yon kout baton, pandan li kontinye ap mande m, kote tout lajan sòl yo ou gen nan kay la, kote tout lajan ou yo, ale chèche yo anvan m mete w kadav la a. Mwen reponn li m pa gen lajan nan kay la. Se yon sèl kochon m genyen nan pak la, si yo vle l yo mèt pran l. Li di m se lajan yo bezwen, pandan l sèvi m 2 kout baton fè. Chak fwa mwen eseye leve tèt mwen pou m gade yo, yon fason pou m ka wè figi yo, yo sèvi m you kout zam nan tèt mwen. Pitit gason m ki gen 12 an, ki te kache jouk anba yon kabann, yo krible ak bal, yo touye l…*".“Se bòlèt mwen fè. Mwen gen valiz lajan m ki te gen 3 mil dola. Se lajan bòlèt kliyan yo genyen m, alòske, m pat ko peye yo. Mwen mete l anba kabann lan. Nèg yo antre anba kabann nan, yo pran valiz la. M te gen yon lajan tou nan yon kès, yo pran l. Yo mare m, yo mete m kouche sou vant, yo pran tout bagay nan kay la, yo fèmen pòt la, y'ale…", a indiqué un autre parent de la victime, vivant dans la maison.

D'autre part, le week-end dernier, la police et la justice de Port-Au-Prince, ont annoncé avoir capturé une vingtaine d'individus appartenus à des gangs armés. Ils sont pour la plupart des voyous circulant à motos et pratiquant des viols, vols à main armée et kidnapping. Selon le patron du parquet de Port-Au-Prince, ces malfrats ont utilisé diverses stratégies pour accomplir leurs sales besognes comme par exemple emprunt de statut de la compagnie de téléphone DIGICEL, d'autres se font passer pour des prédicateurs protestants. Certains d'entre eux sont de jeunes adultes et mineurs livrés à des activités sexuelles connues sous l'appellation de ZOKIKI. Ces coups de filet sont opérés à travers plusieurs localités dans la périphérie métropolitaine dont Pétion-Ville, Delmas et Carrefour

Par ailleurs, le lundi 1e Avril dernier, la police de la ville des Cayes a présenté à la presse 4 individus qu'elle dit être des récidivistes dans des cas de viols, de vols à mains armées et de tentatives d'assassinat.

Selon le porte parole de la PNH dans le Sud, Reynald Marseille, trois de ces individus sont profondément impliqués dans l'acte de cambriolage perpétré chez les sœurs de la commune de Les Anglais la semaine dernière.

AVIS

Aux ministres Madame Bernice Fidelia, Haïtiens Vivant à l'Etranger; Mr. Jean Renel Sanon, Justice & Sécurité Publique; aux autorités municipales de Santo, Gressier et au public en général.

Les héritiers du Révérend Père Prévius Gay de la propriété située à Santo, Gressier, superficie 60/100 de carreau de terre, bornée au Nord par la route Léogane-Port-au-Prince, au Sud par les héritiers Toussaint, à l'Est par les héritiers Exilus et à l'Ouest par les héritiers de Jésula Petit-Frère informent que des voleurs de grand chemin ont frauduleusement pris possession des lieux allant jusqu'à menacer de mort des personnes habitant dans une maison sur le terrain. Personne n'avait reçu aucune autorisation des héritiers Gay de vendre ou de louer aucune portion de cette propriété ou de bâtir aucun immeuble là-dessus. Par cet avis, ces faussaires doivent immédiatement vider les lieux ou être arrêtés et punis selon la loi, avant qu'une action en justice soit intentée contre eux.

Signé: Les Héritiers Gay
1er Avril 2013

AVIS JUDICIAIRE

PAR CES MOTIFS, le Tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère public, accueille l'action de la requérante pour être juste et fondée ; maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience susdite ; pour le profit du défaut ; déclare fondé ladite action ; admet le divorce de la dame Yansie COACHY d'avec son époux Jimmy CASSEUS pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'époux ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement à intervenir du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peines de dommages et intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Jean Joseph Donald CADET de ce Tribunal pour la signification du présent jugement ; compense les dépens.

DONNE DE NOUS, Jacques Hermon CONSTANT, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-sept janvier deux mille treize, en présence de Me. Jean Claude DABREZIL Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Homère RAYMOND, greffier du siège.

Il est ordonné...
En foi de quoi ...
Ainsi signé ....

Pour expédition conforme collationnée
Homère RAYMOND, Greffier
Me. Eliner DESLOUCHES, avocat

Le dilemme de Michel Martelly !

Par Francklyn B Geffrard



De gauche à droite Joseph Lambert, Youri Latortue et Michel Martelly

"La science politique ne nous est pas innée, nous devons avoir l'humilité de travailler et d'étudier pour l'acquérir. Il est temps que nous apprenions au moins les rudiments et les fondements de la politique ; car l'ignorance politique est une cause majeure du dérèglement et de l'échec de notre système. Arrêtons de bluffer et de mentir au peuple pour cacher notre incapacité à donner des résultats. Nous nous soumettons, malheureusement à un système mensonger et pervers qui nous fait oublier l'essence de l'action politique. Le mensonge est un crime comme tout autre…»

L'organisation des prochaines élections législatives partielles, municipales et locales est cruciale pour l'avenir démocratique et la stabilité du pays. Depuis le 8 Mai 2012, dix (10) sièges de sénateurs sont vacants au Sénat de la République. Aucune disposition n'a été prise ni par l'administration du président Préval ni



Le beau-père de Martelly, Charles Edouard St-Rémy, le père de sa femme, se déclare candidat au Sénat pour le département de l'Artibonite

celle du président Martelly pour organiser les élections municipales, locales et législatives partielles. En ce qui a trait au président Préval, il n'était pas trop enclin à réaliser les législatives partielles son mandat étant arrivé à terme. Quant à Michel Martelly, il a essayé en vain d'obtenir le départ anticipé d'un deuxième tiers des sénateurs dont le mandat arrive à échéance en 2015. Quant aux élections législatives partielles, en principe, elles devraient avoir lieu depuis le dernier dimanche du mois de Novembre 2011 afin que les nouveaux élus puissent entrer en fonction le deuxième lundi de janvier 2012 conformément à la Constitution. Il est vrai que des élections ne sont pas nécessairement la solution aux problèmes de fond du pays, mais elles permettent d'évaluer l'Etat de droit et la démocratie haïtienne.

Depuis sa prise de fonction le 14 Mai 2011, le président Martelly n'a pris aucune initiative relative à la mise en branle du processus électoral à travers la création d'un Conseil Electoral devant organiser ces joutes. Le chef de l'Etat n'a évoqué la question des élections que lorsqu'il s'est proposé de former un Conseil Electoral Permanent(CEP) inconstitutionnel à six (6) membres. Il était clair que Michel Martelly s'inscrivait dans une dynamique de faire passer le temps. Ce qu'il n'a pas compris c'est qu'on peut essayer de jouer sur le temps, mais le temps ne joue jamais avec nous. Il joue contre nous ; car il ne nous attend jamais. Aujourd'hui, l'ancien chanteur grivois qui souhaitait donner un nouveau souffle à la politique haïtienne doit se rendre à l'évidence que le temps est précieux et ne lui fera aucun cadeau. Le chef de l'Etat fait donc face à plusieurs dilemmes dont la gestion du temps, les pressions de l'opposition et de la communauté internationale qui réclament des élections libres et honnêtes à la fin de l'année, et les promesses qu'il a faites lui-même à ses amis conseillers pour faciliter leur réélection lors des prochaines joutes.

Mr. Martelly a eu suffisamment de temps pour effectuer les mises en place nécessaire à la tenue des élections. Il a préféré faire trainer le processus en longueur. D'abord, après la formation de son CEP d'exception, il s'est passé plusieurs mois avant que « les trois pouvoirs » de l'Etat (Exécutif, Judiciaire et Législatif) parviennent à un accord minimal le 24 Décembre 2012 sur la formation d'une structure spéciale, d'un genre nouveau, dénommée Collège de Gestion Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CGTCEP). Et pour mettre le CGTCEP en place, le pouvoir a encore mis du temps. Or, dans le processus actuel, le plus grand ennemi du pouvoir, c'est sans doute le temps.

A travers la stratégie ou plutôt la tactique du « laisser passer le temps », Michel Martelly a voulu arriver à une situation où le mandat d'un deuxième tiers du Sénat arriverait à expiration afin d'organiser des élections pour 20 sénateurs. Etant donné qu'il est à la recherche d'une majorité qui lui soit loyale, des élections pour deux (2) tiers du Sénat, soit vingt sièges, l'arrangeraient certainement. Malheureusement, le pouvoir avait fait un mauvais calcul politique en ce sens. Il croyait que le mandat des sénateurs élus en 2009 arriverait à terme en 2014. Pourtant, le mandat des élus aux législatives partielles de 2009 n'arrive à expiration qu'en 2015. Le pouvoir a dû réviser sa stratégie et se résigner, sous la pression de la communauté internationale, à s'engager timidement dans le processus devant conduire à la formation du CGTCEP en vue de l'organisation des prochaines joutes électorales.

Le temps passe vite. L'exécutif haïtien ne pourra certainement pas se rattraper. Tout ce qu'il doit faire, c'est d'engager une véritable course contre la monte pour au moins aboutir à la tenue des élections à la fin de cette année. Et ce n'est pas tout à fait évident qu'il y arrivera quand on sait qu'en Haïti les autorités sont chronophages. Elles n'ont aucune culture de gestion de temps. Au lieu de s'investir à fond dans l'organisation d'au moins deux carnavals dans l'espace d'une année et à voyager ici et là aux frais de l'Etat ; des voyages fortuits, Michel Martelly aurait dû engager des discussions avec les forces vives du pays en vue de la mise en place du CEP. Et s'il continue à trainer les pieds et à jouer au plus malin, la communauté internationale, en particulier les Etats-Unis agiteront sans doute le spectre de la suspension des visas ou de la carte de résidence de certains officiels haïtiens, (De nombreux membres du gouvernement, y compris le chef de l'Etat sont soupçonnés de détenir soit une carte de résident aux Etats-Unis ou la nationalité américaine). On ne sait jamais. Cette formule, jusqu'ici, a toujours marché. Il est évident que Michel Martelly ne peut pas se permettre d'être privé du droit d'entrer aux Etats-Unis ; car même pour son check up (bilan de santé) il doit nécessairement se rendre chez l'oncle Sam.

Déjà, le pays est en crise et l'incertitude s'installe confortablement chez les haïtiens qui ont toujours du mal à joindre les deux bouts. Affamés pour la plupart et objet de toutes sortes de privations, ceux qui, l'an dernier avaient commencé à manifester leur colère contre le pouvoir en place vont sans doute sanctionner le régime Martelly/Lamothe à travers les prochaines élections. D'ailleurs, ces élections constituent un important test pour le régime « Tet Kale » (Crâne rasé, en français). Il s'agit de tester la volonté et la capacité du pouvoir en place à organiser des élections libres, honnêtes, transparentes et démocratiques. C'est le premier test sérieux du genre que l'équipe en place doit subir en deux ans d'exercice du pouvoir. Autant dire que Michel Martelly n'a plus droit à l'erreur. Il doit lancer des signaux clairs de sa volonté à œuvrer à la mise en place et à la consolidation des institutions démocratiques. L'organisation des prochaines élections est indispensable. Les élections sont à la fois une exigence de la Constitution et de la démocratie qui veulent que des compétitions électorales aient lieu sur une base régulière afin de renouveler le personnel politique du pays. C'est la meilleure façon que le pouvoir puisse rassurer et créer la confiance chez ses adversaires politiques qui, eux aussi veulent faire leur entrée, au nom de leurs droits légitimes dans l'appareil d'Etat. L'opposition n'a jamais été un sacerdoce dans aucun pays. C'est un exercice vraiment difficile pour le pouvoir en place qui, jusqu'ici semble avoir peur des élections. S'il en a peur, ce n'est certainement pas sans raison. Et pour cause, après deux (2) ans de gestion politique, il doit présenter son bilan et faire campagne pour ses candidats sur la base dudit bilan que plus d'uns considèrent déjà comme maigre.

Acculé et soupçonné de s'accaparer de l'organisme électoral, le régime Martelly/Lamothe doit prouver le contraire. Il doit non seulement prouver sa capacité à réaliser des élections démocratiques et inclusives, mais aussi et surtout accepter le verdict des urnes. Elu au deuxième tour des élections dont il réclamait lui-même l'annulation pour irrégularités et fraudes massives, Michel Martelly a déjà été le grand bénéficiaire des élections mal organisées. En fait, il est issu d'élections auxquelles, seulement à peu près un quart de l'électorat a pris part (1 million sur 4.6 millions d'habitants a participé aux joutes du 20 mars 2011). Elu par une minorité, Michel Martelly ne peut aujourd'hui prétendre jouir d'une vraie popularité en Haïti sans compter les promesses de campagnes qu'il tarde à matérialiser. Un pouvoir qui fait plus de propagande sur ses intentions que sur ses réalisations a du mal à convaincre. Il est donc normal qu'il ait peur d'affronter les élections pour éviter qu'elles ne se transforment en sanction contre son action ou son inaction tout simplement. Alors là, le pouvoir se trouve sur les dents et dos au mur face à une population qui commence à voir plus clair. Elle comprend mieux la situation ; car elle est mature. Et à ce niveau, le président fait face à un vrai dilemme. Un gouvernement impopulaire ne peut gagner des élections de mi-mandat, à moins d'une « opération chauve-souris ».

Les prochaines élections sont nécessaires pour le renforcement de la démocratie et l'Etat de droit. Cependant, les élections à elles seules ne suffisent pas pour la démocratie. Elles constituent, tout de même, la seule méthode démocratique par laquelle les peuples désignent leurs représentants. Ceci souligne la nécessité pour le pouvoir en place d'adopter de bonnes initiatives pour créer un conseil électoral indépendant, et accélérer les efforts visant à créer un environnement de paix, de stabilité et de confiance en vue de la tenue d'élections crédibles en Haïti avant la fin de cette année. En dépit des faiblesses de l'opposition et la division qui la ronge, le régime Tèt Kalé doit tenir compte de ses remarques

Suite à la page (16)

Les déplacés/es du camp Acra 1 victimes de l'incendie lancent un SOS



N'ayant nulle part où aller, bon nombre de familles s'installent sur le site après l'incendie Photo: Carlos

Plus d'un mois après qu'un groupe de bandits eurent mis le feu au camp Acra 1, où vivaient environ 930 familles, les victimes restées sur les lieux subissent les menaces d'un gardien qui serait, selon eux, à l'origine du drame survenu le 16 février 2013. Ces déplacés-es lancent un appel au secours...

Cet homme qui prétendait être le gardien du terrain, aurait menacé de brûler à nouveau les effets des rescapés/es s'ils/elles ne veulent pas quitter définitivement l'espace. Une cinquantaine de familles laissées pour compte, sans assistance et sans protection, vivent dans l'angoisse d'un nouveau drame. « Nous sommes désespérés/es. Nous avons déjà tout perdu, voila que le gardien menace de mettre à nouveau le feu dans les deux grandes tentes dans lesquelles nous dormons le soir avec nos enfants. Nous prenons ce gardien au mot, parce qu'il peut le faire », a confié une déplacée, affolée.

Après ce double incendie survenu à Juvénat, Pétion-Ville, les 16 et 17 février, veille du Sommet de la CARICOM au Caribe Convention Center tout proche, les résidents/es du camp ont attendu vainement l'assistance des instances concernées. Ils/elles n'ont cessé de critiquer l'indifférence des autorités face un tel drame qui a failli coûter la vie à plus de quatre mille personnes. « Pas même un message de solidarité ni une visite de la part de la Mairie de Pétion Ville et encore moins des élus de la circonscription », se sont plaints les déplacés/es.

Lors des visites du GARR, plusieurs familles déplacées rencontrées sur l'espace déclarent n'avoir nulle part où aller. Elles sont obligées de dormir dans les grosses tentes qui servent d'église pendant la journée. D'autres déplacés/es affirment que chaque soir ils/elles se réfugient chez des amis. Certains n'ont d'autre choix que les toits des maisons des proches, pour dormir. « Le soir je me réfugie dans la maison d'une amie avec mes 4 enfants mais elle n'a pas vraiment un grand espace, elle me reçoit à cause de mes enfants », explique une déplacée, cheffe de famille qui a tout perdu lors de cet incendie.

Des individus portant des masques avaient mis le feu dans leur camp, le samedi 16 février 2013 aux environs de minuit. Selon les témoignages des déplacés-es, ils/elles auraient remarqué parmi eux, un homme sans masque qui prétendait être le gardien du terrain, en train d'arroser les tentes avec un gallon de gazoline en main. Le voyant, les résidents/es s'étaient jetés sur lui et l'avaient bastonné. Le lendemain dimanche 17 février, aux environs de 10 heures du matin, d'autres acolytes lourdement armés et cagoulés étaient retournés pour mettre le feu une à une dans les autres tentes non consumées la veille. Plus de 900 tentes avaient été totalement détruites.

Quelques heures avant l'incendie, un jeune homme du quartier du nom d'Anel Exilus, âgé de 33 ans, qui sympathisait souvent à la cause des déplacés-es avait été fusillé le même jour sur une colline avoisinant le site.

Le GARR renouvelle ses recommandations au gouvernement haïtien et l'exhorte à garantir la protection des personnes déplacées vivant dans les camps afin qu'elles ne soient plus sujettes à de telles violences aussi bien de la part d'agents publics que privés, d'offrir un appui psychosocial aux victimes du Camp Acra 1 et de combattre l'impunité en poursuivant les auteurs présumés de l'incendie des 16 et 17 février 2013 ayant affecté environ un millier de familles haïtiennes déplacées.

A Quand et jusques à quand?

Par Fanfan la Tulipe

«*Quousque tandem, Catilina, abutere patientia nostra ?*»

Avoir comment notre chère Haïti avance clopin-clopant, kloutoup kloutap, cahin-caha, toukoutoup toukoutap, comme une ancienne voiture Ford 4, tougoudoup tougoudap, on ne sait plus quoi penser. J'ai été bon prince en disant cahin-caha. En fait, le pays est une bogota en panne, avec les quatre pneus crevés, les batteries épuisées, la bielle du moteur grillée, le réservoir à essence vide, les freins usés, bref une dekovil. A quand un sursaut de conscience de la part du chauffeur Martelly pour se rendre compte que rien ne marche, sauf ses magouilles pour s'enrichir davantage, lui et les siens? Jusques à quand va-t-il rester en plein milieu de la route, accroché au volant de ses richesses, dans l'impossibilité de réparer la voiture nationale pour remettre le pays sur les rails d'un minimum de développement et doter les masses d'un minimum de mieux-être ? Kilè ?

Ce triste état de clopinerie-clopanterie, de toukoutouperie-toukoutaperie est sans doute le fait de Martelly et de sa clique «alorale». Il est aussi et surtout le fait du couple Clinton qui a mis Haïti en croix en imposant, grossièrement, par la force des billets verts de Washington, par chantage éhonté, par des pressions *chanpwèl* et par la présence d'une Minustah répressive, un musicien dévergondé au passé sulfureux et glauque, Michel Joseph Martelly dont on ne sait jusqu'à présent la nationalité exacte. A quand un changement de tenue, à quand un minimum de retenue de la part de cet infernal antre à magouilles, de cette caverne à complots qu'est l'ambassade cinquante-étoilée ? Jusques à quand continuera-t-elle à s'immiscer gros ponyettement dans les affaires du pays ?

A quand la fin des promesses et des projets à l'oral ? Les *ti manman cheri, ti papa cheri*, *grann cheri m ap di w bonjou*, et autres projets bidon ne sont que de la poudre aux yeux. Les chômeurs, les jeunes, les femmes sans emploi et sans avenir, les paysans dont on a volé les terres et qui sont venus renforcer les bidonvilles de la capitale et des grandes villes ne veulent plus qu'on leur fasse la charité, qu'on les traite en indigents *sou baton*. Ils veulent que le gouvernement se mette vraiment à la tâche en leur permettant de travailler dans la dignité et de subvenir à leurs besoins. Jusques à quand Martelly continuera-t-il de narguer les laissés-pour-compte, du haut de son insolente richesse ? A quand la lumière au bout du tunnel du désespoir ?

A quand le jugement de Clifford Brandt ce sinistre échantillon d'une oligarchie créole, prédatrice depuis 1806 et dont un secteur, diabolique et criminel, est devenu aujourd'hui une frange de la bourgeoisie spécialisée en kidnapping terroriste? A quand le jugement des acolytes, fifres, fifrons, sous-fifres et sous-fifreux de Brandt dont Ricot Pierreval et Carlo St-Fort, deux crasseux, loqueteux, miteux, puceux, venimeux, vermineux, ravetteux sous-maffiosi qui apparemment faisaient partie du redoutable réseau de kidnappeurs du millionnaire, sinon milliardaire, fils



Olivier Martelly, le «numéro 6» du réseau maffieux et criminel de Clifford Brandt ???

de pute. On peut se rappeler qu'ils avaient été coffrés à Ouanaminthe, dans le nord-est du pays, en tentant de fuir en territoire voisin. Les petits salauds !

A quand la levée du silence de Martelly sur cet horrible kidnapping des Moscoso, aussi monstrueux et exécrable que les précédents enlèvements au honteux palmarès de Brandt ? A quand la cessation de cette pudibonderie politico-maffieuse de la part d'un Martelly, d'habitude pie bavarde et tellement prompt à brailler à tort et à travers les soi- disant mérites, «réalisations» et «succès» de son gouvernement ? A quand un suivi sur la situation des «policiers Jacques Darly de la brigade criminelle [de la PNH] et Frantz Aristil du Commissariat de Port-au-Prince [mis]en observation, […de]plus d'une quinzaine d'individus […] sous les verrous concernant ce réseau "dirigé" par Clifford Brandt. Ce dernier ainsi que trois autres dangereux kidnappeurs de sa trempe sont sous les verrous dans la nouvelle prison de la Croix des Bouquets (Haïti Progrès, 9-11-12). Jusques à quand Martelly se cloîtrera-t-il dans son silence obtus et semble-t-il complice ?

A quand une prise en charge policière et judiciaire des forts soupçons à l'endroit d'Olivier Martelly l'un des fils du président de la République et qui, selon Brandt, ferait partie de son réseau de malfrats dont «il prétend qu'il n'est que le numéro 5 [du réseau] et qu'il vient tout juste avant Olivier Martelly, qui en serait le numéro 6» (Haïti Observateur, du 7 au 14 novembre 2012. Reproduit dans Tout Haïti le 9 novembre 2012). Jusques à quand Martelly gardera-t-il ce silence glauque et obscur de bas fonds maffieux pour protéger une progéniture pourrie ? Comme dirait une de mes connaissances : le fils est tel que le père est quel. Quel *mayi moulen* Martelly est-il en train de cuire *pòtòf pòtòf* pour arracher son garçon, maffieux présumé, aux griffes de la justice ?

A quand un renversement de la décision du juge Carvès d'avoir ignoré les plaintes pour crimes contre l'humanité introduites contre l'ex-président Jean-Claude Duvalier et consorts ? A quand une levée de boucliers en règle, soutenue, assidue, continue, ininterrompue au niveau des médias en général, des médias dits indépendants en particulier pour dénoncer sans relâche, en dièse ou en bémol, la protection néo-duvaliériste accordée au *krebete* Jean-Claude par le pouvoir rose pintade, bleu macoute et *ke makak* de Martelly ? A quand une dénonciation sur les ondes, sans cesse, sans interruption, assidûment, incessamment, invariablement, régulièrement, fermement, continûment, des tentatives de réhabilitation du pinochetton et couillon Jean-Claude par des hommes-croupions tel un Arthur V. Calixte, duvaliériste *kanni*, tonton-macoute honni, rassis, durci, endurci, racorni, homme de main, de paille, de sac et de corde de Duvalier père et de son abruti de fiston ?



L'ambassadrice U.S en Haïti, Pamela White (portant un léger décolleté), dans un rare moment de grande et choquante intimité publique avec le Premier ministre Lamothe (à sa droite). Younn k ap pete lòt. Péteur et péteuse au carnaval 2013 de Jacmel

A quand l'arrêt des menteries grossières, de la propagande mensongère et saugrenue d'une Haïti prétendument ouverte aux investissements alors que Martelly et Lamothe savent pertinemment que ce ne sont que propos de menteurs impénitents, *pawòl tafya* et boules de suif ? D'ailleurs, n'est-ce pas leur propre *mèt ke* et *fwèt kach*, l'ambassadrice des Etats-Unis en Haïti, Pamela White, qui disait que « Les investisseurs qui viennent en Haïti ont trop longtemps été découragés, incertains de pouvoir mener des affaires ici, à cause des infrastructures précaires, d'une alimentation électrique coûteuse, pour ne citer que quelques-uns des grands défis rencontrés ici. Les investisseurs et les investissements se détournent d'Haïti parce qu'ils ne **croient pas que l'Etat de droit soit fort et craignent que leurs droits ne soient pas protégés** » (souligné par nous) [Le Nouvelliste, 7 décembre 2012]. Façon de dire *andaki* qu'il n'y a pas d'état de droit du tout.

A quand un mea culpa de nos sénateurs et députés, les (z)élus du peuple au zèle peu national et nationaliste, et aussi aux ailes prêtes à les porter jusque sur les cimes des plus tortueuses magouilles et combines malpropres avec l'exécutif ? A quand un comportement plus digne du président du sénat, «l'honorable» Simon Dieuseul Desras engagé dans un *te-telang* assez goulu avec les forces de la MINUSTAAH. A force de téter la langue minustahte, Simon risque de l'avaler jusqu'à s'étouffer. Dieu seul le voit et sait si bientôt on n'aura pas affaire à deux rats : Desras et la Minustah ligués contre les intérêts de la nation (voir l'article de Lis Bell, à la page 7)

Jusques à quand nos «(z)honorables» parlementaires continueront-ils à offrir ce spectacle hideux auquel ils nous ont habitués depuis l'arrivée au pouvoir du diabolique tandem Martelly-Lamothe : ils s'exhibent sans vergogne autour de la tirelire du Premier ministre et n'ont pas honte de dire que lors d'une distribution de sale fric «*tout mounn jwenn*». Jusques à quand nombre de députés continueront-ils à assurer à Martelly une certaine «majorité» indigne, soudoyée, monnayée, achetée, arrosée par ce non moins indigne président. Jusques à quand les parlementaires continueront-ils à nous abreuver de tant de honte ?

A quand un audit des dépenses folles encourues par les multiples voyages sans résultats probants connus de Martelly et de Lamothe ? On ne saura jamais combien de centaines de milliers de dollars ont été gaspillés dans de somptueuses dépenses pour occuper, avec une «treille» de parasites, des hôtels luxueux de New York, Miami, d'Europe ou de l'Amérique latine, tandis que le peuple crève de faim et de choléra. A quand un audit des montants faramineux garnissant les comptes en banque de papa Martelly, *pitit* Martelly, *madan* Martelly, *fanmi* Martelly et tous les autres parents et amis suçant goulûment les mamelles de la grosse vache à lait d'Haïti et du gros cochon à *griyo* de l'international ?

A quand un désaveu officiel et formel du supposé président d'un CEP croupion et morpion, en l'occurrence l'ineffable, l'incroyable, l'indéfinissable, l'inracontable, l'inénarrable, l'inexprimable, l'indéterminable pour ne pas dire l'abominable Josué Pierre-Louis, Josué, l'homme-testostérone, l'homme testostéroné, l'homme de toutes les banditions, la brute qui a brutalement, piteusement, pitoyablement, lamentablement, minablement, *malman* et mâlement essayé de cacher le soleil de ses kadéjaqueries, menteries, pitreries, clowneries et bouffonneries de mâle en état permanent de rut animal ? A quand un conseiller électoral de la trempe, du calibre et de la stature morale d'un regretté Emmanuel Ambroise ?

Jusques à quand ladite société civile va-t-elle seulement se complaire à signaler les «tendances autoritaires» de Martelly, une «dérive vers la dictature» alors que le dictateur est déjà là, *dan griyen*, fesses au vent, faisant preuve d'une poigne duvaliériste ? A quand un lever camper des supposés partis politiques attendant fiévreusement la proclamation de la date des (z)élections pour se jeter tête baissée dans la «bataille électorale» ? Jusques à quand resteront-ils dans l'attente d'un os à moelle que voudra bien leur lancer l'enfant terrible et mal élevé des Clinton ?

Quousque tandem ? Jusques à quand, Martelly, abuseras-tu donc de la patience d'un peuple sans doute à genoux mais capable aussi de faire tomber les murailles de Jéricho ? A quand le déchoukage de Martelly ? (Merci André Charlier de l'avoir suggéré).

Konferans pou laprès Tèt kole oganizasyon popilè yo

Tèt Kole Oganizasyon Popilè yo te pran yon bon bout tan pou obsève byen sitiyasyon politik, ekonomik ak sosyal yo depi rive rejim kaletèt Martelly-Lamothe la nan tèt peyi a, malgre Ayiti fenk sot ratifye Pak Entènasyonal ki konsakre dwa sa yo. Depi yon bon bout tan, Tèt Kole ap obsève pouvwa ekstrèm dwat sa a, ki pa menm gen kapasite pou respekte e fè respekte yon seri valè demokratik dedwat tankou : 1) li pa janm òganize eleksyon, 2) li Kraze tout Enstitisyon repibliken yo, 3) L'ap pwoteje enterè gwo peyi enperyalis yo epi ranfòse pwojè boujwazi sansi k'ap souse san pèp la depi dikdantan, 4) L ap fè tout tantativ pou retounen ak ansyen rejim diktatoryal la.

Nou konstate sitiyasyon mas pèp la nan katye popilè yo ak zòn defavorize yo ap deteryore chak jou, lavi a ap vin pi chè, grangou kaletèt la ap kokobe moun ki pi mal yo, paran yo pa ka peye lekòl timoun yo, chomaj la ap vale teren chak jou.

Tèt kole Oganizasyon Popilè yo konstate rejim kaletèt la ap fonksyone kouwè ONG yo, nan pase diyite pèp la nan labou ak yon pwogram ki rele « EDE PEP ». Pwogram sa a ap kraze pwodiksyon agrikòl la, kote peyizan yo pa genyen okenn ankadreman. Okontrè se Kòripsyon, kidnaping, vòlò, kadejak, peye palmamtè pou vote, arete palmantè, vyolasyon dwamoun ak libète laprès k ap layite ko yo nan tout konpatiman leta a. Sa ban nou yon leta delenkan ak yon bann bandi legal.Sitiyasyon sa a gen yon enpak negatif sou pouvwadacha mas yo, pri pwodui premyè nesesite yo monte tètsyèl sou mache a, pèp la pa ka achte, grangou wòz kaletèt la vin pi rèd, pèp la pa ka jwenn manje.

Devan sitiyasyon sa a, Tèt Kole Oganizasyon Popilè yo ki toujou rete atache a revandikasyon mas yo lanse yon apèl bay tout sektè ki rete konsekan ak enterè mas yo, pou n mobilize kont lavichè ak grangou kaletèt sa a. Modòd la klè : « An n leve kanpe kont grangou kaletèt sa a. »

Pou n demare ak mobilizasyon kont grangou wòz la, Tèt Kole Oganizasyon Popilè yo, lanse yon premye manifestasyon kont grangou woz kaletèt la ak lavichè pou jedi 11 avril 2013 la dizè tapan nan maten, k ap demare sou Fò-Nasyonal, pou n al rele : Aba grangou ! Aba Lavichè !

Pòtoprens, 3 Avril 2013

Eleksyon pa posib ak pouvwa kaletèt Martelly-Lamothe la



1) Y ap prepare pou yo vòlè eleksyon yo.
2) Yo boure KEP la ak moun pa yo sèlman pou tout konseye se tchoul pouvwa a.
3) Eleksyon sa yo pral kreye plis kriz nan peyi a.
4) Martelly te pran pouvwa nan yon eleksyon ilegal, KEP pat janm ratifye l. Kounye a, l ap eseye fè yon lòt eleksyon ilegal ak yon KEP ilegal.
5) Martelly pa respekte okenn pwomès, li pap janm fè eleksyon lib, kredib, onèt ak demokratik.
6) Martelly vle kenbe pouvwa a pou l kab ranfòse pwojè diktati l yo.
7) Y ap distribye zam bay gang nan tout peyi a.
8) Martelly ap prepare l pou l retounen ak kriminèl, dilè dwòg yo nan Palman an.
9) Martelly vasalize tout enstitisyon nasyon an.
10) Kòripsyon ap vale teren nan gouvènman an.

Kolon yo di:
Eleksyon oubyen avyon pou Martelly.
Noumenm nou di:
Eleksyon ak Martelly pa posib.
Solisyon an se rachemanyòk, bay tè a blanch !

Katye popilè yo, leve kanpe, an nou mobilize pou n dechouke rejim kaletèt la.
Randevou a kase sou beton an, jedi 11 avril 2013 la.
Kòwòdinasyon Desalin (KÒD)

Amandman Konstitisyon 1987 la Se Sous Kriz Politik Jounen Jodi a

29 mas 1987- 29 mas 2013, sa fè egzakteman 26 lane depi Pèp Ayisyen an te vote manman lwa peyi a nan lide pou bay peyi sa a yon lòt direksyon, yon direksyon Demokrasi ak Etadedwa. Sa fè plizyè lane depi koze amandman konstitisyon an ap fè deba anndan sosyete ayisyen an. Fas ak sijè sa, plizyè sektè te leve vwa yo pou denonse fason enstitisyon ki konsène yo, Palman an, Egzekitif la ak lòt aktè ki enplike yo fè amandman an ak gwo chanjman k ap fèt anndan Konstitisyon an. Malgre pinga plizyè sektè te lanse pou evite peyi a tonbe nan yon gwo kriz manch long, sa pat anpeche gwo otorite nan twa (3) Pouvwa Leta a te deside ale san gade dèyè nan pwosesis amandman Konstitisyon 1987 la.

Prezidan PREVAL ansanm ak ekip li a te deside wè pa wè fòse pèp ayisyen an bwè medsin chwal sa a, ki se amandman an anpil sektè kalifye kòm "Amandman fo mamit, paske demach Konstitisyon an trase pou amandman fèt pat respekte epi popilasyon an pat patisipe ladan l.

Yon kout je sou kontèks Amandman Konstitisyon an fèt la

N ap raple pwosesis amandman fèt nan macheprese, Prezidan PREVAL pat vle ale san li pa egzekite pwojè sa a ki se piblikasyon tèks amande a. Sitiyasyon sa a te lakòz tèks 49e Lejislati a te vote a se pa limenm ki te rive pibliye.Yon aksyon ki vin lage peyi a nan yon kokennchenn kriz konstitisyonel ki te lakòz, lè pou MARTELLY te prete sèman, Peyi a pa konnen si se sou konstitisyon 1987 la,oubyen sou vèsyon amande a li te prete sèman. Pou anpil moun ansyen Prezidan an te poze zak sa paske li te asire l gwoup politik li a, Inite ta pral fè yon rad mare nan eleksyon 2010 ak 2011 yo.

Aprè envestiti Michel Joseph MARTELLY menm konstitisyon amande sa te oblije tounen nan Palman an, pase nan men kèk òganizasyon nan Sosyete Sivil la pou sibi koreksyon epi tounen voyel bay Prezidan MARTELLY pou repiblyel nan jounal Ofisyèl peyi a "Le Moniteur".

Kriz pi rèd paske Atik 284-2 Konstitisyon an di Prezidan ki te la nan moman Palman an t ap vote chanjman an pa gen dwa sèvi ak avantaj chanjman sa a pote. Sa ta pral mete Egzekitif la nan 2 grenn soulye l, paske l pa t ap ka jwi avantaj vèsyon amande sa a bay sitou nan zafè chwa Premye Minis la san twòp enfliyans Palmantè yo. Lòt pwoblèm ankò amandman an trennen dèyè l gen rapò ak restriksyon kèk dwa fondamantal Pèp Ayisyen an, tankou pou Kolektivite Teritoryal yo patisipe nan chwazi manm Kosèy Elektoral la.

Anpil konstitisyonalis ak konsène nan domèn dwa konstitisyonèl te konseye Prezidan Repiblik la, Mesye MARTELLY, pou li pat pibliye Amandman enkonstitisyonèl sa a pou evite kriz nan peyi a. Men malgre sa a, Chèf Leta te pran yon arete pou te pibliye l nan dat 18 Jen 2012, yon demach ki kontrè ak liy konstitisyon an trase nan atik 282, 283 jiska 284.4 ki di ki jan konstitisyon an dwe amande epi pibliye.

Konsekans Konstitisyon amande a nan kriz aktyèl yo

Kriz k ap ravaje peyi a jounen jodi a pran rasin li nan piblikasyon amandman chanpwèl la ak volonte Otorite nan Leta a ki vle kontwole aparèy elektoral la nèt pou l kab kenbe pouvwa politik la nan men li.

Se depi nan lane 1987 pèp ayisyen an te goumen pou adopte Konstitisyon sa a nan lespri pou te bay peyi a yon nouvèl oryantasyon, yon nouvèl fason pou Leta òganize. Malgre gwo sakrifis sa a kote gen anpil moun ki bay san yo pou pitit peyi a te ka rale yon souf, sa pa anpeche 26 lane aprè dirijan nan Leta yo pa janm sispann pase manman lwa peyi a anba pye yo. Dènye desizyon Prezidan MARTELLY pran pou l pibliye tèks amande konstitisyon an se yon vyolasyon grav manman lwa peyi a. Dwa sivil ak politik popilasyon an menase anpil jounen jodi a. Pouvwa Egzekitif la tèlman vle montre l ap mache nan ilegalite, sa gen plis pase 2 lane depi manda Majistra, KASEK ak ASEK fini, olye yo òganize eleksyon pou ranplase yo, pouvwa Egzekitif la prefere ranplase yo avèk ekip moun ki pwòch li, yo rele yo Ajan enterimè.



Se depi nan lane 1987 pèp ayisyen an te goumen pou adopte Konstitisyon sa a nan lespri pou te bay peyi a yon nouvèl oryantasyon, yon nouvèl fason pou Leta òganize.

Nan okazyon 26 lane ki make anivèsè Konstitisyon an,

Platfòm Òganizasyon Ayisyen Dwa-Moun yo(POHDH) ap fè Otorite Peyi a sonje, Konstitisyon 1987 la se rezilta plizyè lane batay Pèp Ayisyen an te mennen pou abouti ak zouti sa a, yon gid ki di kòman pou tout enstitisyon peyi a mache, kòman pou Leta a òganize.

Nan menm okazyon sa a Platfòm nan ap mande Otorite nan Leta pou pran tout dispozisyon pou fè tout Enstitisyon demokratik yo egzèse fonksyon yo jan sa di nan manman Lwa peyi a. Fòk otorite yo kreye bonjan kondisyon pou Pèp la jwi Dwa Sivil ak Politik li nan idantifye tout Pitit Peyi a epi pran bonjan dispozisyon pou òganize bon eleksyon nan Peyi a san pèdi tan. Kreye anmenmtan bonjan atmosfè pou Pèp la jwi Dwa Ekonomik, Sosyal ak Kiltirèl li jan Konstitisyon an garanti sa.

POHDH, 27 Mas 2013
Antonal MORTIMÉ
SekretèEgzekitif, POHDH

Suite de la page (3)

Jean-Marie Bourjolly, mathématicien, professeur à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Ex-membre de la CIRH, de juillet 2010 à juillet 2011, en tant que représentant du pouvoir exécutif. Bourjolly est rédacteur à la revue « Haïti Perspectives »

« L'étendue de nos malheurs, nous la devons surtout à la faiblesse chronique de l'État haïtien, et au laisser-faire et au manque de vision de ses dirigeants, » d'après le professeur Bourjolly qui vient de publier l'intégralité de cette interview dans la revue « Haïti Perspectives ».

« Faiblesse, donc, de l'État et leadership déficient qui se manifestent aussi par la kleptomanie proverbiale des dirigeants haïtiens, trop enclins, comme nous le savons, à confondre leur cassette personnelle avec les comptes bancaires nationaux et leurs intérêts particuliers avec ceux de leur pays. »

« L'État haïtien, de faible qu'il était avant le séisme, était devenu exsangue et polytraumatisé; de leur côté, les ONG s'étaient constituées, au fil des années, en un État dans l'État, d'où l'expression 'République des ONG' utilisée pour désigner Haïti; quant aux entités comme la Banque mondiale, la BID ou l'USAID, elles n'avaient pas l'habitude de nous rendre compte de leurs actions, et on ne voit pas ce qui aurait pu les faire changer d'approche, » ajoute-t-il.

Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH)

La CIRH a été consacrée par un décret présidentiel pris le 21 avril 2010. Elle avait pour tâche, selon ce décret, « la planification stratégique, la coordination, le développement des projets, la mise en œuvre efficace et rapide, l'utilisation des ressources, l'approbation de projets, l'optimisation des investissements et des contributions, et l'assistance technique. »

Jacques Bougha-Hagbe, représentant du FMI.« Pourquoi on a créé la CIRH? Si l'on veut parler franchement c'est parce qu'il y a encore ce problème de confiance entre beaucoup de partenaires et le gouvernement d'Haïti. »

« L'idée de la CIRH était intéressante au début, initialement créer ce forum là, qui permet à ses partenaires ainsi qu'à la société civile haïtienne de voir ensemble comment ils peuvent aller de l'avant, » note-il. Il continue : « Malheureusement l'institution a connu des problèmes que beaucoup d'autres plateformes de coordination de l'aide connaissent. Il faut une harmonisation des pratiques, des objectifs entre le gouvernement et les partenaires financiers et ce n'est pas facile. »

Le représentant du FMI pense que le défi auquel était confronté la CIRH n'était pas spécifique à Haïti, parce que « les difficultés qu'elle a rencontrées reflètent tout simplement les difficultés de coordination de l'aide avec les pays en développement en général ». Pour Bougha-Hagbe, même si le mécanisme de la CIRH a été nouveau et n'existe plus, « [i]l y a toujours une CIRH déguisée en Haïti. C'est le cadre de coordination des aides ... [qui] repose sur des 'tables sectorielles. Les tables sectorielles sont des sous-groupes sectoriels entre bailleurs et gouvernement qui discutent de la stratégie dans les domaines de l'éducation, de la santé, l'assainissement, la sécurité et la gouvernance. »

Jean Claude Lebrun, syndicaliste et ex-membre de la CIRH « La plus grosse faiblesse de la CIRH était le problème de la communication… La CIRH fonctionnait en circuit en fermé et aucune information ne pouvait sortir. » Il continue « La CIRH pourrait être meilleure dans la mesure où elle était démocratisée, l'information circulait librement car il y avait un déficit d'information », « Seuls le comité exécutif et le secrétariat prenaient les décisions… Le comité exécutif avait deux co-présidents, Bill Clinton et Jean-Max Bellerive. » ajouta t-il.

Le Parlement, quoiqu'ayant ses représentants au sein de la CIRH, n'exerçait aucun contrôle sur la commission. Selon Lebrun, « c'est ce qui a occasionné la perte de la CIRH ».

Par ailleurs il ajoute qu'« Au sein de la CIRH, la branche internationale avait aussi ses problèmes car un seul secteur était dépositaire de tous les pouvoirs de décisions, c'était le secteur proaméricain. »

Suite à la page (14)

Quand le président du Sénat rejette la Constitution et désavoue le Sénat de la République

Par Lis Bell

A quelques jours du 26e anniversaire de la Constitution, il est regrettable de constater que le président du Sénat haïtien, l'honorable Simon Dieuseul Désras a décidé de légitimer la MINUSTAH tout en foulant aux pieds la Constitution et les décisions du Sénat de la République.

Avant tout, il importe de préciser qu'aux termes de l'article 109 de la loi-mère, un sénateur est tenu de prononcer le serment suivant, lors de son entrée en fonctions : « *Je jure de m'acquitter de ma tâche, de maintenir et de sauvegarder les droits du Peuple et d'être fidèle à la Constitution.* » L'honorable Président Désras se souvient-il de ce serment en ce mois de la Constitution ?

Considérons certaines des «grandes» actions que l'illustre parlementaire a posées au cours du premier trimestre de l'année :

Début janvier 2013, le président Désras admet le plus naturellement du monde, la présence du représentant de la force étrangère au beau milieu du Parlement haïtien réuni en assemblée nationale pour accueillir le Premier ministre.

• A la mi-janvier, c'est avec autant de naturel qu'il reçoit une nouvelle fois au Parlement le représentant de la MINUSTAH au sein d'une délégation étrangère.

•Fin janvier, le président Désras annonce sur une radio de la capitale qu'il a appelé le représentant de la MINUSTAH pour lui dire combien son appui est important pour les élections et si jamais il ne donne pas cet appui, la MINUSTAH n'aura pas réussi sa mission.

• Fin février 2013, l'honorable parlementaire informe, à travers une correspondance, que « La Commission des Droits Humains du Sénat organise conjointement avec la MINUSTAH un atelier sur les Droits de l'Homme, le vendredi 1er mars 2013 de 10 :00 *am à 2h 00 pm à la salle des séances du Sénat de la République*».

Il importe de préciser que cet atelier s'est tenu après la déclaration arrogante du Secrétaire général des Nations-Unies signifiant qu'il n'est pas question de dédommager les victimes du choléra en Haïti. Cette déclaration n'a pas dérangé le moins du monde l'honorable président du Sénat dans ses préparatifs d'atelier avec la MINUSTAH. Pourtant, à des dizaines de milliers de kilomètres d'Haïti, le quotidien britannique The Guardian titrait *: « En Haïti, le comportement de l'Onu est loin d'être la conscience du monde»* (Alterpresse 6/3/13).

Enfin, le lundi 11 mars, le président Désras annonce sur plusieurs médias de la capitale que la MINUSTAH va l'accompagner à Saut-d'Eau, dans le Plateau Central, pour des activités de réhabilitation environnementale.

Ces faits traduisent à la fois l'intérêt, la volonté et l'enthousiasme du président du Sénat en faveur de la présence et la collaboration de la Force étrangère interdite pourtant par la Constitution haïtienne en son article 263-1. Le président du Grand Corps agit donc CONTRE les prescrits de la Constitution du pays. De plus, il se positionne CONTRE les dispositions du Sénat dont il est membre.

En effet, le 20 septembre 2011, le Sénat de la République adoptait une résolution CONTRE la MINUSTAH et POUR son départ. Le texte était ainsi introduit : « Vu les articles 1er, 24, 52–1, 53, 138, 263–1 de la Constitution ; considérant que la Constitution de 1987 interdit formellement de manière non équivoque l'existence de tout corps armé sur le territoire national, autre que les Forces Armées et les Forces de Police *; considérant que les justifications utilisées par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies ne sont plus pertinentes considérant que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats-Membres reste un credo pour toutes les nations de l'Amérique Latine,….*

Et le Sénat de poursuivre : *Les autorités compétentes haïtiennes doivent produire par devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies la demande formelle du retrait progressif, ordonné et définitif de toutes les composantes de la MINUSTAH dans un délai n'excédant pas un an, soit au plus tard, le 15 octobre 2012. (art.1). A l'article 2, le Sénat dispose que les autorités compétentes haïtiennes doivent «obtenir dudit Conseil l'établissement d'un calendrier acceptable pour commencer et terminer le retrait dans le délai prévu à l'article 1»*

Cette résolution du 20 septembre 2011 communiquée en annexe, porte les signatures des honorables sénateurs Jean Rodolphe Joazile, président du Sénat (actuel ministre de la Défense) ; Pierre Franky Exius, Premier Secrétaire et Mélius Hyppolite, 2E secrétaire.

Que faut-il en penser ? Alors que le Sénat, à la lumière de la Constitution, décide de déclarer la MINUSTAH inconstitutionnelle, l'actuel président du grand corps, affirme, par ses actes, qu'il est au-dessus du Sénat et POUR la MINUSTAH. Plus étrange encore, l'honorable parlementaire agit dans le silence voire l'indifférence de ses pairs, pourtant bien au fait de l'adoption de cette résolution en 2011.

A noter que le mercredi 20 mars 2013, a été présenté au Conseil de Sécurité des Nations-Unies*, «le Plan de consolidation 2013-2016 de la MINUSTAH, approuvé par le gouvernement d'Haïti.. (Le Nouvelliste, 21/3/2013)»*. Est-ce que le Sénat, déjà engagé par cette résolution sur le départ des troupes onusiennes à la date du 15 octobre 2012, compte réagir à l'annonce de la prolongation de la MINUSTAH jusqu'en 2016 ou va-t-il simplement faire le mort ou multiplier les déclarations à l'oral ? La presse haïtienne n'avait-elle pas appris du Sénateur Désras que le Grand Corps avait mis sur pied une commission sénatoriale pour le dédommagement des victimes du choléra qui ont déjà dépassé huit mille personnes ?



Le président du Sénat haïtien, l'honorable Simon Dieuseul Désras

Ou du moins, la presse doit se contenter d'être de temps à autre, le témoin privilégié des étreintes contre nature de l'illustre parlementaire avec les occupants… ? What next ? Quel autre spectacle avec la MINUSTAH, propagateur du choléra dans le Plateau Central, l'honorable sénateur du Plateau Central nous réserve t-il ?

A propos, et s'il envisageait d'organiser devant le siège du Sénat une grande distribution de jouets pour tous les orphelins du choléra ? Que se passerait-il ? Un spectacle pas comme les autres. A cette occasion, on verrait sans doute à côté de l'illustre sénateur, les super commandants de la MINUSTAH, en particulier, les experts en pendaison d'enfant, comme ceux du Cap–Haïtien, ou les experts en viols comme ceux de Port-Salut. Et surtout, point important du programme qui ne sera certainement pas négligé : les enfants, après avoir reçu leurs jouets, devront crier à tue-tête : A VIE, A VIE, A VIE ! VIVE MINUSTAH ! MERCI MINUSTAH ! T out cela bien médiatisé par les chaines de télévision !

Cela ferait de belles images, n'est-ce pas ? Avec en prime,

Suite à la page (16)

Il faut déchouquer Tèt kale et Gwo Soso !!!



Il faut déchouquer Michel, Soso et ce Laurent Salvador qui est tout le contraire d'un sauveur, et pense seulement à enfaler ce qui reste du pays

Par André Charlier

L'on peut chevaucher un tigre, mais il ne faut pas lui tirer la queue.

Proverbe chinois

Le bruit court que Gwo Soso, la femme de notre ordurier président, disposerait de 30 millions de dollars US pour ses œuvres sociales, qui ont pour principal mérite d'être jusqu'à présent invisibles. Quant au fils ainé de cet innommable couple, un petit morveux qui devrait être sur les bancs de l'Université – en supposant qu'il veuille bien étudier, ce qui est douteux – il aurait à son nom onze millions deux cent mille dollars américains, pour ses projets sportifs tout aussi invisibles que ceux de maman. Ce qui fait quarante-et-un millions de dollars verts qui vont faire grossir encore l'incarnation femelle du gros Gérard Depardieu, et maigrir son fils, en supposant que celui-ci fasse quelques tours de terrain, et ne se contente pas de rouler carrosse à la vitesse grand V...

Tout cela au moment même où le peuple exsangue écrit sur les murs de notre capitale sinistrée son message de désespoir :*Nou pa kapab ankò, nou grangou !* Nous n'en pouvons plus, nous avons faim !

Ce n'est pas risible, c'est inhumain et hideux. Et pourtant la bourgeoisie des deux, ou trois, couleurs, rit, heureuse qu'un mulâtre même minable, même sousou de l'Empire, même obsédé sexuel, soit enfin au pouvoir ! Moi, je ne ris pas car « Colons de Saint-Domingue, vous dormez au bord du Vésuve ». Bourgeois mulâtres, noirs et blancs d'Haïti, vous êtes assis sur une bombe atomique ! Le jour où elle explosera, ça fera mal ! Il y aura du sang, beaucoup de sang, des meurtres de coupables et d'innocents, des torrents de larmes, et vous direz de Miami, de Santo Domingo ou d'ailleurs, que le peuple Haïtien est bien méchant, sans penser que vous l'avez vous-mêmes, de vos propres mains, par votre égoïsme forcené et votre amour immodéré du sacro-saint billet vert, réduit à la dernière extrémité.

La petite boite de lait condensé se vend 20 gourdes, une petite banane verte 15 gourdes, deux petites figues 25 gourdes, le demi-sac de riz chéla coûte 1500 gourdes, tout s'importe de République Dominicaine, des Etats-Unis ou d'ailleurs, les pommes de terre et les choux dominicains sont trois fois plus gros que ceux de Kenscoff, le mais moulu est hors de prix, les ignames de Fonds des Nègres ou de Jérémie sont introuvables, les patates aussi, les poules pays, à 100 dollars l'une, ne sont à la portée que des bourgeois, personne n'a de travail, des ingénieurs qualifiés chôment dans les rues du Port-aux-Crimes en se demandant ce qu'ils trouveront à manger ce midi, les paysans abandonnent par milliers leurs terres infertiles pour venir crever la faim à Cité Soleil... Bref, c'est la marde intégrale, le désespoir total-capital...

Et pendant ce temps-là, la clique claire ou à demi noire des Martelly, Michel et Soso roule carrosse, vole des millions, et notre Premier Sinistre que l'on dit escroc international, ayant dit-on plusieurs mandats d'amener au cul en Afrique, pavoise sur fond de 4 par 4 et de clairin. Sont-ils devenus fous, ou sont-ils complètement inconscients ?

Il y a quelques années, j'ai écrit que nous étions tombés dans l'abîme final. Je me trompais. Dans le pire, il y a encore plus pire, comme diraient les Québécois, qui en connaissent un bout sur la question. Nous pouvons semble-t-il aller toujours plus bas, et même devenir asymptotes à moins l'infini...

Cela ne peut plus durer. Il y a toujours une limite à l'horreur, et jamais une horreur sans limites. En béca ou en bémol, le peuple finira par se révolter. *Zonbi goute sèl* avec Titid et le mouvement Lavalas. On fera mieux la prochaine fois. *Next time, fire !*

Pour commencer, il faut déchouquer Michel, Soso et ce Laurent Salvador qui est tout le contraire d'un sauveur, et pense seulement à enfaler ce qui reste du pays. Il ne connaît même pas le terrain miné sur lequel il évolue, et ne survit politiquement que grâce à des conseillers moins ignorants que lui. Après, on s'occupera des autres, tous les autres, qu'ils soient jaunes, noirs ou blancs. Il faut remettre Dessalines à l'honneur, et cesser de parler seulement du grand Toussaint, que les blancs affectent d'admirer parce qu'ils l'ont traîtreusement kidnappé et fait mourir dans un cachot puant. Tandis que l'Empereur, lui, les a vaincus, quelque peu massacrés et foutus à la mer à coups de pied dans le cul.

Il faut que cesse la prostitution nationale qui sévit à l'heure qu'il est, que nos jeunes filles et garçons puissent aller à l'école au lieu de vendre leur corps, qu'un emploi ne doive plus être payé en espèces humides, chaudes et douces, qu'un beau vagin ne soit plus la condition sine qua non du succès pour une femme, qu'un emploi de ministre ne soit plus une source d'enrichissement, que le travail honnête soit honnêtement rétribué. Il faut que les écuries d'Augias soient nettoyées, et que le peuple mange au moins une fois par jour. Il faut que les bourgeois noirs, jaunes et blancs cessent d'exploiter impitoyablement leurs semblables, ou aillent se faire voir à Miami ou ailleurs, à moins qu'ils ne soient pendus en place publique. Les cordes sont moins chères que les cartouches, peuvent servir plusieurs fois et sont produites localement. Il faut que les enfants, les femmes, les hommes, les vieillards, soient respectés et chéris. En avant devant et puis vive Salnave !

Post Scriptum

J›ai appris par *Haiti Liberté* que mon ami Privat Précil était mort des

Suite à la page (16)

En marge du 26ème anniversaire de la Constitution de 1987

Pour la restauration effective de l'ordre Constitutionnel

Par Jose Clément

La Constitution est un acte foncièrement politique, en plus qu'elle est la loi fondamentale qui unit et régit de manière "organisée et hiérarchisée" l'ensemble des rapports entre "gouvernants et gouvernés" au sein de l'Etat. Bref, il s'agit d'un véritable contrat social entre les citoyens sur le modèle de développement à donner au pays.

Chez nous, le constat est clair. La Charte fondamentale de 1987 qui fixe l'organisation sociale, politique, juridique et économique de la société est mise hors-jeu par la Législature haïtienne sortante. Elle a été dépouillée de sa substance politique et juridique au profit d'une Constitution amendée dont les contours sont très mal définis et qui, jusqu'ici n'a fait l'objet d'aucune publication officielle. On est en pleine crise constitutionnelle depuis que le président Michel Martelly a rapporté l'arrêté de publication de la Constitution amendée par le président sortant d'alors René Préval dans le journal officiel de la République "Le Moniteur". Il s'agit d'un véritable imbroglio politique, juridique et constitutionnel. Le pays est comme une jungle où la loi du plus fort domine. Tout le monde l'accepte. On ne s'en plaint pas. Pourquoi est-on arrivé aussi loin dans un tel état de déliquescence?

Il était prévisible qu'on allait tout droit vers un tel fiasco. "Timoun mande gonbo cho, li jwen n li nan pla men-l." Des personnalités qui s'autoproclament constitutionalistes s'acharnaient contre la Constitution de 1987 sous prétexte qu'elle n'était pas adaptée à la réalité haïtienne. Des professeurs de droit constitutionnel, des hommes et femmes politiques avisés, loin d'éclairer la lanterne des citoyens, font leurs choux gras à travers des querelles byzantines et ou sectaires. Drôle de palabres! Il est inconcevable de parler d'inadaptation d'un document qui, de fait, n'a jamais été appliqué dans son intégralité. Comme ce fut le cas pour la Constitution du 29 mars 1987 votée par plus d'un million et demi de citoyens. Pour l'histoire, la Constitution de 1987 est de loin la plus appropriée et la plus adaptée pour le pays. Elle prend en compte la dimension humaine globale de l'homme haïtien dans un contexte où les réflexes anti-démocratiques sont encore présents dans les esprits.

La Constitution de 1987 qui prend en compte les institutions nationales dans un cadre républicain et démocratique, n'est pas une œuvre parfaite comme toute œuvre humaine d'ailleurs. Elle est appelée a s'ajuster au besoin de la société dans son ensemble. Les dégâts infligés à ce document rédigé par la soixantaine de constituants en octobre 1986 sont énormes et ont des conséquences néfastes sur le fonctionnement de la société qui se cherche encore, 27 années après le départ du dictateur déchu Jean-Claude Duvalier. Le respect des droits et libertés fondamentaux consacrés par l'article 297 de la Constitution de 1987 à été tout simplement mis au rancart et facilité la résurgence d'un régime totalitaire dans le pays.

Le décret-loi du 5 septembre 1935 sur les croyances religieuses et la loi du 28 juillet soumettant les terres de la vallée de l'Artibonite à un statut d'exception ont fait un retour en force dans la Constitution dite amendée. Il en est de même de la loi du 2 aout 1977 instituant le Tribunal de la Sureté de l'Etat et celle du 29 avril 1969 condamnant toute doctrine d'importation. Les parlementaires de la 48eme Législature ont asséné un rude coup a la démocratie encore balbutiante dans le pays en écartant l'article 297 de la Constitution de 1987.

En effet, comment comprendre en l'an de grâce 2013, la société accepte une loi comme celle du 2 aout 1977 créant un Tribunal d'exception, alors que dans le système judiciaire haïtien, il y a des tribunaux ordinaires pour juger tout citoyen commettant une infraction. Une telle loi ouvre la voie à des abus politiques de toutes sortes de la part de n'importe quel pouvoir politique de tendance anti-démocratique. Pour des raisons dites d'Etat, un citoyen ne partageant pas la politique du régime en place peut être accusé à tort et renvoyé par-devant le Tribunal de Sureté de l'Etat, comme ce fut le cas durant le régime des Duvalier. Des milliers de citoyens haïtiens y ont laissé leur peau pour avoir critiqué la dynastie des Duvalier.

Comment comprendre également que la loi du 29 avril 1969 relative à la condamnation de toute doctrine d'importation est encore de mise dans un monde globalisé où les technologies de l'information et de la communication dominent? Cela veut dire que les haïtiens sont condamnés à vivre en vase-clos et forcés de rejeter toute doctrine et/ ou idéologie en cours dans les différentes sociétés. Les bouquins d'inspiration idéologique sont frappés d'interdiction dans le pays et les étagères des bibliothèques sont vidées de tout ouvrage ou manuel politique. C'est purement de l'archaïsme et de l'obscurantisme. Il y a vraiment la matière à réflexion!

Si la Charte fondamentale de 1987 est inspirée de l'Acte de l'indépendance de 1804 et par la Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948 garantissant les droits inaliénables et imprescriptibles à la vie et à la liberté, il serait de bon ton que certains articles foulant ainsi les libertés fondamentales et le respect des droits humains du peuple haïtien soient définitivement annulés ou réactivés comme l'article 297 qui constitue une barrière contre toutes les formes de violations du droit de la personne. L'article en question est aussi un rempart contre



les lois, décrets et décrets- lois scélérats adoptés pendant la longue transition entre 1986 et 1990

On se souvient sous l'Empire du General Prosper Avril en 1988, il a mis à l'écart bon nombre d'articles de la Constitution qui lui paraissaient gênants pour son régime qui foulait aux pieds les libertés fondamentales des citoyens. L'affaire des prisonniers de la Toussaint en est un exemple parmi plusieurs autres qui démontrait à quel point le gouvernement militaire du général président ne dirigeait pas dans la légalité.

La Charte fondamentale de 1987 a eu le mérite de résoudre le problème de la préfecture dans toute la République sous les régimes passés avec l'introduction de l'article 86 qui crée les fonctions de Délégué et de Vice-Délégué en lieu et place des Préfets qui jouaient un rôle de police répressive sous la dictature. Les Délégués et Vice-Délégués ont pour rôle "d'assurer la coordination et le contrôle des services publics".

La Constitution de 1987 introduisait pour la première fois le concept de décentralisation à ne pas confondre avec la déconcentration. C'était une nouvelle façon pour les masses de participer dans la gestion courante des affaires de l'Etat après 183 années d'indépendance. Les masses de l'arrière-pays ironiquement appelées "les gros orteils" étaient exclus de la chose publique au profit d'une classe sociale qui dirigeait le pays dans l'exclusivisme le plus total. La réinsertion des masses, à travers la Constitution de 1987, n'a pas plu à la classe dirigeante qui se considère comme des ayants droits. Ces anciens affranchis se comportent comme des Colons dans la Colonie de Saint-Domingue qui veulent perpétuer l'esclavage sous une autre forme.

Qu'en est-il de l'article 78 de la Charte fondamentale de 1987 sur la création du Conseil Départemental, émanation de l'Assemblée Départementale ? Il est un levier important pour le Département en élaborant avec l'Administration Centrale le plan de développement du département. Il en est de même de l'article 87 instituant le Conseil Interdépartemental qui sert

Suite à la page (16)

Le phénomène de boat-people haïtien s'accentue !



Au cours du mois de mars 2013, des compatriotes qui ont bravé le danger se sont vus rapatrier sur le sol natal.

Par Yves Pierre-Louis

Des centaines d'Haïtiens, depuis le début de l'année 2013, continuent de risquer leur vie à rechercher d'un mieux-être ailleurs, pour fuir la misère, la faim, le chômage et les mauvaises conditions de vie. Des promesses de changement, des millions voire des milliards de dollars débloqués au nom de la pauvreté en Haïti n'arrivent jamais à améliorer les conditions de vie de la population la plus pauvre de la planète-terre.Les Haïtiens vivant dans les coins les plus reculés du pays n'ont d'autre choix que de fuir le pays vers la République Dominicaine, la Floride et d'autres Iles de la Caraïbe.

C'est dans ce contexte qu'au cours du mois de mars 2013, des compatriotes qui ont bravé le danger se sont vus rapatrier sur le sol natal. Le mardi 26 mars dernier 75 Haïtiens dont 36 femmes interceptés par des soldats des gardes-côtes étasuniens au large de Porto-Rico, une semaine auparavant ont été rapatriés au Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays. Le mercredi 27 mars un groupe de 48 compatriotes ont été interpellés par la Police portoricaine dans le district d'Isabela sur la côte Ouest de l'Ile. Durant le week-end pascal un autre groupe de 43 boat-people haïtiens ont été arrêtés au large de la Jamaïque. Ils sont tous originaire du Sud-Ouest d'Haïti, le département de la Grand-Anse.

Selon le témoignage de ces compatriotes, ils ont tenté de fuir le pays pour les mêmes causes : chômage, misère, la faim, mauvaise condition de vie, la perte de l'espoir. « Nous sommes incapables de répondre à nos besoins quotidiens. Nous sommes dans le chômage chronique, nous n'avons pas d'encadrement pour travailler nos champs, nos enfants ne peuvent pas poursuivre leurs études. Le coût de la vie ne cesse de grimper à une hauteur vertigineuse. Nous sommes abandonnés à nous-mêmes. Nous n'avons pas d'autre choix que de risquer notre vie à la recherche d'une vie meilleure ailleurs », ont-ils déclaré à leur retour.

Le gouvernement haïtien qui se confine dans des propagandes mensongères pour endormir le peuple ne propose aucune solution à ce phénomène récurrent. L'organisation Internationale pour la Migration (OIM) en Haïti s'est dite disposer d'un montant de cent mille dollars pour poursuivre un programme, parait-il inefficace, visant principalement à sensibiliser les Haïtiens, particulièrement ceux qui vivent dans le département du Nord-Ouest sur les dangers qu'ils courent dans cette entreprise illégale. L'OIM à travers ce fonds continuera sa campagne d'information dans des médias et un feuilleton radiophonique, titré « chimen lakay ». Elle entend également fournir une assistance aux rapatriés dès le retour pour assurer leur transport, leur hébergement temporaire et une assistance médicale après avoir effectué leur enregistrement. Ce processus est réalisé avec l'assistance des employés de l'Office National des Migrations (ONM), un bureau de l'Etat haïtien chargé d'accompagner les rapatriés haïtiens.

La situation politique économique et sociale d'Haïti tend s'empirer constamment. La population marginalisée tant dans l'arrière-pays que dans des centres urbains est la principale victime. La mauvaise gouvernance du régime kaletèt Martelly-Lamothe ne fait qu'enfoncer le clou dans la plaie. Le peuple haïtien ne peut plus résister à la faim, la misère, le chômage, l'insécurité et autres. Toutes les conditions se réunissent pour qu'il y ait une explosion sociale, vu qu'aucun signe réel ne manifeste de la part des dirigeants pour faire avancer les choses dans la bonne direction.

The number of Haitian boat people is increasing



Just as under the Duvalier regime, Haitian refugees are increasingly taking to sailboats to escape hunger in Haiti

By Yves Pierre-Louis

Hundreds of Haitians, since the beginning of 2013, continue to risk their lives to seek a better life abroad, to escape poverty, hunger, unemployment, and poor living conditions. Promises of change and millions or even billions of dollars released in the name of alleviating poverty in Haiti never seem able to actually improve the living conditions of the Western Hemisphere's poorest people.

Haitians living in the most remote corners of the country have no choice but to flee to the Dominican Republic, Florida, and other Caribbean Islands.

During March 2013, many compatriots who had braved the danger of emigrating found themselves repatriated. On Mar. 26, 75 Haitians, including 36 women, were repatriated to Cap-Haïtien, the country's second largest city, having been intercepted by the U.S. Coast Guard off Puerto Rico a week earlier.

On Mar. 27, a group of 48 Haitians were arrested by Puerto Rican Police in the District of Isabella on the west coast of the island. During the Easter weekend, another group of 43 Haitian boat people were arrested off Jamaica. They were all from the Grand Anse department in Haiti's South-West.

According to refugees, they tried to flee the country for the same reasons: unemployment, poverty, hunger, poor living conditions, and loss of hope. "We are unable to meet our daily needs," said one on his return. "We are chronically unemployed. We have no assistance in working our fields. Our children cannot continue their studies. The cost of living continues to rise to dizzying heights. We are left to ourselves. We have no choice but to risk our lives in search of a better life elsewhere."

The Haitian government, which satisfies itself with generating false propaganda in an attempt to put people to sleep, offers no solution to this problem. The International Organization for Migration (IOM) in Haiti is said to have budgeted $100,000 to carry out a program, which is clearly ineffective, aimed at educating Haitians, especially those living in Haiti's Northwest department, about the dangers of "illegal" migration. Through this fund, the IOM plans to continue its information campaign in the media and through a radio drama entitled "*chimen lakay*" (the path home). It also plans to provide assistance to returnees, giving them transport, temporary shelter, and medical assistance after registering them. This process is carried out with the assistance of the staff of the National Office of Migration (ONM), a Haitian state agency responsible for giving support to Haitian returnees.

However, the political and economic situation in Haiti is steadily worsening. Marginalized people, both in the cities' slums and the remote countryside, are the main victims. On Apr. 3, the UN announced that more than more than 1.5 million Haitians are at risk of malnutrition because of crops lost due to Hurricane Sandy and Tropical Storm Isaac last year.

The poor governance of the regime of President Michel Martelly and Prime Minister Laurent Lamothe just puts salt on the wound. There are all the signs that a social explosion is brewing, as the people's hunger, and the government's corruption and repression, grow weekly.

Inter-American Commission Grants Protection to IDP Camp Facing Eviction

By the Center for Economic and Policy Research

Last week, the Inter-American Commission on Human Rights (IACHR) granted precautionary measures in favor of the 567 families that have been under constant threat of eviction in the Grace Village camp. Given the "imminent" threat to those in the camp, the IACHR urged the Government of Haiti:

1. To adopt the necessary measures to avoid the excessive use of force and of violence in any eviction. In particular, to guarantee that the public authorities' actions as well as those of private parties pose no risk to the life and personal integrity of the camp residents;

2. To implement effective security measures, in particular, to ensure that there is an adequate patrol around and inside the camp and to install police stations close to the camp. To this effect, the IACHR asks the Government to provide special protection to women and children;

3. To ensure that the residents have access to the potable water required for basic needs;

4. To consult with the beneficiaries and their representatives regarding the measures that need to be taken. In particular, ensure that the camp residents' committee as well as grassroots women's groups can fully participate in the planning and execution of the measures implemented for the benefit of residents, including measures focused on the prevention of sexual violence and other forms of violence in the camp; and

5. To inform [the public] regarding the adopted measures so as to investigate the events that justifies the adoption of precautionary measures



Hundreds of IDP camp residents marched through Port-au-Prince on Mar. 28 to protest against threats and evictions

As we have written previously, the residents of Grace Village have faced significant and on-going harassment, which has included government complicity at both the local and national level. The alleged owner of the land is Pastor Joel Jeune, the founder of a Florida based 501(c)(3) organization, Grace International Inc. As the request for precautionary measures points out, the pastor's close "ties to the mayor's office and the local police force him to enlist the help of Haitian police to carry out illegal evictions. With his private security forces and the Haitian police, Pastor Joel Jeune has orchestrated and participated in violent, forced evictions of displaced families living inside Grace Village."

Amnesty International had warned earlier this month that the camp was "under threat of forced eviction" and that there was a "list of people from the camp" that the police were going to arrest. Amnesty urged the Haitian government to "ensure that residents of Grace Village camp are not evicted without due process, adequate notice and consultation, and that all those affected have access to adequate alternative accommodation."

In requesting the precautionary measures, human rights lawyers Mario Joseph, Patrice Florvilus and Nicole Phillips argue that: *the Haitian government's failure to protect a vulnerable group, while simultaneously assisting non-state actors in brutalizing this vulnerable group, violates the Equal Protection clause enshrined in Article 24 of the American Convention on Human Rights. Finally, the Haitian government's failure to protect displaced families in Grace Village from forced evictions interferes with these individuals' exercise of fundamental rights, including the right to life, personal liberty, privacy, family, property, and judicial protection, as guaranteed by the Inter-American Convention.*

The recommendations by the IACHR "reconfirm that forced evictions from displacement camps not only add trauma to earthquake victims, but also violate Haitian and international human rights standards," said Nicole Phillips of the Institute for Justice and Democracy in Haiti. She added, "landowners should raise their concerns with the Haitian government and international community who have not provided adequate housing to earthquake victims, rather than waging violence against displaced communities desperate to find a safe home."

Meanwhile, in Haiti on Mar. 28, hundreds and perhaps thousands of displaced persons marched for adequate housing and against forced evictions. *Bri Kouri Nouvèl Gaye*, which tweeted updates from the march, noted that, "Each time the IDP protest passes a camp the number of people grows; was several hundreds, now thousands." According to the UN, over 70,000 people (20% of the total displaced population) are facing threats of eviction in 2013.

MALI : UNE INTERVEN
SOUS LEADERS



L'action de la « communauté internationale » sous leadership impérialiste français va consolider les liens de dépendance, dans leur version néolibérale. Elle va renforcer la domination idéologique de l'impérialisme considéré comme sauveur et porteur de démocratie, plutôt que prédateur

Par Jean Nanga *

Le 11 janvier 2013, le président français François Hollande a annoncé, à la population française et au monde, l'intervention de l'armée française dans la guerre au Mali, qui n'opposait jusqu'alors que l'armée malienne, les indépendantistes touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad — nom donné à toute la partie septentrionale du Mali — (mnla), et les différents groupes jihadistes engagés, semble-t-il, à l'instauration d'un califat ouest-africain : les Touaregs maliens d'Ansar Dine, les internationaux du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (mujao) ainsi que les « narco-salafistes » d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (aqmi). Cette entrée en guerre de la France dans l'une de ses anciennes colonies, est présentée comme une réponse à un appel à l'aide du chef du gouvernement intérimaire du Mali, le président Dioncounda Traoré. Ce dernier doit son poste à un accord entre les militaires, dirigés par le capitaine Sanogo, ayant renversé le gouvernement légal d'Amadou Toumani Touré en mars 2012 (un mois avant les élections présidentielles auxquelles ce dernier n'allait pas se présenter), et une partie de la « classe politique » malienne, sous le patronage de la Communauté économique et douanière des États d'Afrique de l'Ouest (cedeao). Dioncounda Traoré, se sentait menacé par le mouvement des jihadistes vers la capitale malienne, Bamako.

L'intervention s'est produite alors que la « communauté internationale » — en l'occurrence le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a adopté le 20 décembre 2012 la résolution 2085, et la cedeao — discutait encore des modalités, voire de la nécessité, du déploiement d'une force armée sous-régionale, la Mission internationale de soutien au Mali (misma), sous conduite africaine, mais avec l'accord de certains États occidentaux, pour bouter hors du territoire malien les « terroristes islamistes ». Selon le représentant au Sahel du Secrétaire général des Nations Unies, l'ancien président du conseil italien Romano Prodi, ladite force ne serait prête qu'à partir de septembre 2013. En même temps l'Algérie et le Burkina Faso, pour certaines raisons géopolitiques et historiques, négociaient, au nom de ladite « communauté internationale » africaine, une solution politique avec les organisations touarègues maliennes — le mnla et Ansar Dine — et le gouvernement intérimaire malien. Les médiations algérienne et burkinabé étant, semble-t-il, en bonne voie (1). La cessation des hostilités a été obtenue entre, d'une part Ansar Dine et le mnla (décembre 2012) et d'autre part les autorités maliennes. Dès lors, l'attaque victorieuse, en ce début de janvier 2013, de la ville de Konna par les jihadistes, considérée par les médiateurs comme une trahison de la parole qui leur avait été donnée, était censée mener à la prise de la ville de Sévaré (quartier général opérationnel de l'armée malienne, avec un aéroport et une discrète assistance militaire française). Ce qui aurait ouvert la voie à la conquête de la capitale Bamako, vu l'état de l'armée malienne. Le Mali aurait ainsi été la première étape de l'instauration supposée d'un califat ouest-africain.

Avec la très mauvaise réputation des jihadistes, fondée sur les horreurs commises au nom de la sharia sur les populations — ne faisant pas toujours preuve de résignation face aux conquérants (2) — accompagnées d'une grande médiatisation et de la déroute rapide de l'armée malienne face aux milices jihadistes, l'intervention militaire française avait une base suffisante pour paraître légitime ou salvatrice, aussi bien dans la population malienne — qui l'a acclamée — que dans une partie de l'opinion africaine et internationale.

Dans une France métropolitaine qui se caractérise ces dernières années par une indéniable islamophobie ambiante, en plus du traditionnel soutien, par indifférence, de son opinion publique aux entreprises néocoloniales de la République, il a été relevé une approbation quasi unanime de cette intervention militaire. Elle passait pour une mission ne faisant que confirmer, une fois de plus, la réputation de « la patrie de défense universelle des droits humains ». D'ailleurs, certaines opinions se démarquant dudit consensus se sont contentées d'en relever le caractère « discutable », voire « condamnable » pour le fait présidentiel d'en avoir décidé « sans en saisir préalablement ni le gouvernement, ni le Parlement » (dans un État si républicain, si démocratique, évidemment !), alors que « les intérêts fondamentaux de la France ne sont pas en cause, selon le chef de l'État lui-même » (3). On dirait un mélange de traditionnel narcissisme républicain — pouvant même être auto flagellateur — et d'ignorance des intérêts de la France en Afrique dans la phase actuelle de la mondialisation capitaliste. Car c'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'intervention militaire française, au-delà du cadre de l'acception courante, moralisante, de la « Françafrique ».

Rébellion des Touaregs

Une nouvelle rébellion armée post-coloniale des Touaregs, ce peuple berbère présent en Algérie, au Burkina Faso, en Libye, aux Mali et au Niger a été déclenchée dans le Mali septentrional, contre le gouvernement de Bamako, le 17 janvier 2012. Elle faisait suite à celles de 1962-1964, 1990-1995 et 2006-2009. Ces rébellions résultent, dans les différents pays, des frontières héritées de la colonisation française, dont le respect est un principe dit intangible de la défunte Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'actuelle Union africaine (UA). Elles sont le produit des politiques de développement inégalitaire du territoire national que les États postcoloniaux africains ont prolongées, facteur de crispation identitaire ethnique/national des peuples des territoires défavorisés. Ainsi que du non respect par les gouvernements des engagements pris dans les accords de paix, facteur de cristallisation des frustrations, ou contournés par une politique de cooptation institutionnelle et de corruption des individus issus du peuple touareg, mus par leurs propres intérêts mais exhibés comme signes d'intégration nationale (4). C'est assez visible au Burkina Faso, au Mali et au Niger, pays appartenant à cette partie de l'Afrique que l'on persiste à dire néanmoins noire, pour la distinguer de l'Afrique du Nord, dite aussi à tort blanche (5).

Ces frustrations ethniques sont socialement déterminées. Leur cristallisation s'explique aussi bien par l'effacement des projets politiques alternatifs au néocolonialisme que par la violence sociale des politiques d'ajustement structurel (pas) néolibéral, menées sous le diktat du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), par les États africains surendettés. Le Mali a été ainsi saigné à blanc pendant les années 1990 et 2000, par le remboursement d'une dette héritée du régime autocratique. Par leur nature paupérisante, ces pas ont aggravé l'abandon des zones traditionnellement défavorisées et par conséquent favorisé l'exposition des individus démunis, condamnés aux stratégies de survie individuelle et à toutes les formes de corruption. Les « élites » n'étant pas, par ailleurs, les seules à être sensibles au principe néolibéral de course à l'enrichissement matériel, par tous les moyens. Telle est la situation générale du Nord-Mali, des zones habitées par les Touaregs en particulier.

La rébellion des Touaregs du Mali septentrional — habité aussi par d'autres peuples : les Arabes, les Peuls, les Songhaï, etc. (6) — déclenchée en janvier 2012 par le mnla se distingue des précédentes par, entre autres :

- l'importance des ex-soldats et ex-mercenaires de l'autocrate libyen défait par l'armée de l'otan (avec le président français d'alors Nicolas Sarkozy, en commandant en chef, et avec pour conseiller spécial non officiel, le très médiatique philosophe français Bernard Henri Lévy) ;
- l'implication des jihadistes (aqmi et mujao) — dont certains ont combattu dans la rébellion anti-Kadhafi — ayant fini par prendre militairement le dessus sur le mnla, non pas seulement à cause de leur aptitude à convaincre religieusement des jeunes des populations locales, déjà musulmanes, d'un islam différent, mais aussi à cause de leurs capacités financières.

En effet, la prise en otage des ressortissants « occidentaux » contre rançon, le convoyage très sécurisé, dans le Sahara, de la cocaïne (débarquée au large de l'arc maritime allant du Ghana au Sénégal, en provenance des cartels sud-américains, déjà devenus directement des acteurs de la croissance économique et indirectement des acteurs des changements politiques dans cette partie du continent, avec les récents putschs militaires en Guinée-Bissau, par exemple) destinée aux « gagnants » et « candidat-e-s gagnants » des sociétés néolibérales européennes, ainsi que bien d'autres trafics, sont des sources de revenus importants. Elles permettent aux dirigeants de ces milices islamistes de recruter des jeunes désœuvrés, « perdants », des sociétés du capitalisme néolibéral sous-développé, qui y trouvent un moyen de subvenir à leurs besoins élémentaires et de jouir, de façon inattendue au début, d'un pouvoir sur autrui, « le mécréant » ou le non musulman, voire d'appartenir à une organisation dont les actes sont assez médiatisés. Comme l'a dit, plus d'un an avant le déclenchement de la nouvelle rébellion, l'actuel porte-parole du mnla, Hama Ag Sid'Ahmed : « Les jeunes abandonnés par l'État et assez souvent par leurs responsables politiques et militaires touaregs, ne savent plus vers qui se tourner (…). Certains sont tentés par les facilités offertes par l'AqMI, la seule entreprise du nord qui fonctionne et gagne tous les marchés sans faire de l'investissement. » (7)

Contrôler le Nord-Mali est donc une affaire très juteuse, pour ces jihadistes que l'on classerait bien dans l'islamisme de marché — celui qui est au pouvoir, de l'Iran à la Tunisie, en passant par l'Arabie saoudite —, mais du marché clandestin ou illégal ou d'une version du lumpen-capitalisme drapé de religiosité. Ce qu'exprime assez bien le terme « narco-salafiste ». Par ailleurs, la bonne marche de leurs affaires nécessite des complicités dans certains appareils des États qu'ils bordent ou dans lesquels ils ont créé des zones frontalières de non-droit. C'est ce qui explique non seulement les connivences de certains notables du Mali septentrional avec les « narco-salafistes », mais aussi l'inefficacité de l'armée malienne, dont de nombreux membres de la hiérarchie sont présumés liés aux réseaux côtiers — guinéens — du narco-trafic sud-américain et aux « narco-salafistes ». L'entourage immédiat du président malien déchu, Amadou Toumani Touré, au sein de la hiérarchie militaire surtout, étant montré du doigt dans une certaine opinion malienne (8). Ce qui se dit également des sommets politico-militaires de l'État voisin du Burkina Faso, dont l'armée est aussi aux avant-postes de la « lutte contre le terrorisme » menée par les États-Unis dans le Sahel. La cupidité, le principe d'accumulation primitive à partir d'une rente de situation et le consumérisme ont, entre autres, créé une situation qui a rendu possible les débâcles rapides de l'armée malienne aussi bien en janvier-mars 2012 qu'en janvier 2013.



Le président français François Hollande dans la capitale malienne, il a été reçu par le président à l'intérim Dioncounda Traoré

Changer la donne de la « coopération » militaire avec le Mali

Une chose est sûre, au moins : pour la France, cette intervention, considérée comme salvatrice dans une grande partie de l'opinion publique malienne, y compris touarègue, va changer la donne de la « coopération » militaire avec le Mali. C'est l'une des rares anciennes colonies françaises à avoir décidé en janvier 1961, sous la présidence du non-aligné et socialisant Modibo Kéita, la fermeture des bases militaires françaises de Kati, Gao, Tessalit — très importante dans la guerre menée par la France contre le fln algérien. Cette décision relevait de l'abrogation des accords militaires, dont un accord de défense, signés en juin 1960. Une des conséquences de la dissolution en août 1960 de la Fédération du Mali, regroupant le Sénégal et le Soudan (ex-Soudan français). Au nom de la souveraineté nationale, la nouvelle République du Mali — le Soudan ayant conservé, à partir de septembre 1960, le nom de la défunte fédération — considérait incongru le maintien sur son territoire de l'ancienne armée coloniale. D'autant plus que la France avait soutenu le Sénégal dans sa sécession (9).

La présidence de Moussa Traoré, officier supérieur de formation française, ayant renversé le premier président, avait certes rétabli la « coopération » militaire, mais sans toutefois signer un accord de défense (outil qui permet à la France d'intervenir légalement « en cas d'agression extérieure » de son vassal africain). Il s'était limité à un accord de coopération militaire technique. Le Mali, même dirigé par le général autocrate Moussa Traoré n'était comparable ni à la Côte d'Ivoire, ni à Djibouti, ni au Sénégal (jusqu'en 2010), ni au Tchad, où les soldats français font partie du paysage national.

Les régimes issus des élections démocratiques depuis 1992, ceux d'Alpha Oumar Konaré (1992-2002) et d'Amadou Toumani Touré (1991-1992 — suite à un putsch, aboutissement d'un soulèvement populaire et ayant initié la « transition démocratique » — puis 2002-2012) ont conservé cette situation, avec toutefois un changement : le développement de la coopération militaire avec les États-Unis d'Amérique. Depuis la fin de la guerre froide, sous la présidence de George Bush senior, la

première puissance écono
aliste) mondiale avait dé
sur le continent. C'est ai
tie des États africains av
pée la « coopération » mi
Combined Exchange Tra
1993. Par sa position gé
enue, dans le cadre de l
isme » islamiste, l'un des
militaire états-unienne e
particulièrement dans la z
se déroulaient différents e



Ce qui se passe au Mali
au Soudan, de la

cadre de l'African Crisis
— que l'on avait considé
tion sur le tard, comme
du programme français
pacités africaines de mai
— devenue par la suite l
erations Training Assista

L'armée malienne
pendant la dernière déce
première du XXIe, d'une
départements du gouve
pliqués dans la « lutte co
terrorisme étant incarné
pour la prédication et le
métamorphosé récemmen
façon quasi libre et souve
alier entre l'Algérie, le Ma
à l'avant-poste de la camp
dans ce cadre qu'il a été q
siècle, de l'ouverture au M
reau de la cia de la zone. E
malien du ministère des A
isait à l'ambassade locale
au Mali le quartier génér
l'armée états-unienne e
en cours d'institution. I
de la formation des milit
états-unienne, la fournitu
guerre. Le président Ama
vent présenté comme cel
logue dans la « lutte cont
plutôt, dans un docume
unienne de Bamako —
avec l'alors chef de l'afric
Ward — comme celui qu

NTION NÉOCOLONIALE SHIP FRANÇAIS

mique et militaire (impéri-
écidé d'être plus présente
nsi que le Mali a fait par-
ec lesquels s'est dévelop-
litaire, à partir de la Joint
ining (jcet) instaurée en
ographique, elle est dev-
a « lutte contre le terror-
aboratoires de la politique
n Afrique subsaharienne,
one sahélo-saharienne où
exercices militaires dans le





i relève, comme ce qui se passe en République démocratique du Congo ou
a recomposition de l'ordre impérialiste qu'impose le néolibéralisme

Response Initiative (acri)
rée, avant leur collabora-
une initiative concurrente
de Renforcement des ca-
ntien de la paix (recamp)
'African Contingency Op-
nce (acota).
a bénéficié, de ce fait,
nnie du XXe siècle et la
attention particulière des
rnement états-unien im-
ntre le terrorisme ». Ledit
ici par le Groupe salafiste
combat (gspc), algérien,
t en aqmi, se mouvant de
raine dans l'espace front-
ali et le Niger — des États
pagne états-unienne. C'est
uestion, au début du XXIe
Mali du plus important bu-
En février 2007, un officiel
ffaires étrangères précon-
des États-Unis d'installer
al du commandement de
n Afrique (africom) (10)
y a eu l'intensification
aires maliens par l'armée
re régulière en matériel de
dou Toumani Touré, sou-
lui qui privilégiait le dia-
re le terrorisme », apparaît
nt de l'ambassade états-
concernant une rencontre
om, le général William E.
i se croyait le mieux dis-

posé, par défaut, à assurer la sécurité de la frontière algéro-malienne, soupçonnant les responsables des services de sécurité du Sud-Algérie de complicité dans le trafic illégal et hors de contrôle de son ami Bouteflika (11). Il fallait à son armée plus de matériel approprié à cette mission de sécurisation de la zone. Ce qui ne manquait pas d'être entendu à Washington. Ainsi par exemple, « le 20 octobre 2009, le Mali recevait (…) de l'administration Obama plus de 4 millions de dollars de matériel militaire, dont trente-sept pick-up Land Cruiser, du matériel de communication, des pièces de rechanges et des tenues militaires au titre du programme ctte (Counter Terrorism Train and Equip'). Succédant à un programme américain d'entraînement militaire des troupes de trois bases maliennes, dont le 33e régiment de parachutistes (12), par des conseillers des forces spéciales américaines » (13).

Cafouillage états-unien

Avec toutes les formations, tous les exercices organisés depuis les années 1990 ainsi que le matériel reçu pour lutter dans le Nord-Mali contre la nébuleuse terroriste saharienne, sans oublier l'assistance en matière de renseignements (14), il est surprenant que l'armée malienne n'ait fait preuve de la moindre résistance, pour ne pas parler de déconfiture, pendant le premier trimestre 2012 face aux indépendantistes du mnla — supposés soutenus en sous-main par la France, voire par la Suisse [15.] — et aux différents groupes jihadistes, qui ne s'avèrent pas si combatifs eu égard à la faible résistance que rencontre l'armée française, appuyée par l'armée malienne. Celle-ci avait été entraînée toutes ces dernières années pour faire face à cette éventualité : la jonction entre les mouvements armés touaregs et les milices jihadistes. Confrontée à son effectivité, elle a battu en retraite. Ce qui est aussi une marque de l'échec de la campagne états-unienne de « lutte contre le terrorisme » dans cette zone. Pire, pour l'image des États-Unis, en plus du fait que des convois lourdement armés ont pu partir de la Libye jusqu'au Nord-Mali, en passant nécessairement par le Sud-Est algérien/Nord-Ouest nigérien, sans être repérés, voire interceptés, dans cette zone si surveillée à l'aide de la technologie la plus moderne, il y a d'une part la désertion, au profit du mnla, d'officiers supérieurs maliens touaregs formés par l'armée états-unienne. D'autre part, les putschistes — qui, par leur paralysie de l'armée, consécutive au renversement d'Amadou Toumani Touré, ont indirectement contribué à la partition du Mali par le mnla et les jihadistes — avec à leur tête le capitaine Amadou Sanogo, formé par l'armée états-unienne comme parachutiste, officier de renseignement et enseignant d'anglais aux militaires – bon instrument idéologique compte tenu du développement de l'assistance militaire états-unienne. Ce qui peut inscrire ledit capitaine dans une certaine tradition, contrairement à ce qu'a déclaré, à son propos, l'actuel chef de l'africom, le général Carter Ham (en misant sans doute sur l'ignorance de ses auditeurs de la Brown University, concernant par exemple les faits d'arme putschistes des produits sud-américains de « l'École des Amériques ») : « J'ai



Des hommes maliens à une réunion des résidents du nord du Mali, à Bamako avec une pancarte indiquant «Non au viol». Issouf Sanogo: Photographe / AFP

été très déçu qu'un militaire, avec qui nous avons eu une relation de formation, ait participé au renversement d'un gouvernement élu » (16). Un déni de la réalité historique dont la grossièreté peut alimenter les interprétations dites conspirationnistes, vu que dans le même article, est cité un officier malien qui évoque la défection, avec armes et troupes, des chefs de trois des quatre unités de l'armée malienne combattant alors dans le Nord-Mali, des Touaregs : « L'aide des Américains s'est avérée ne pas être très utile », a dit un autre officier supérieur malien, désormais engagé dans le combat. « Ils ont fait le mauvais choix », a-t-il dit, « de compter sur les commandants issus d'un groupe qui a conduit pendant 50 ans une rébellion contre l'État malien. » (17). Pour l'altermondialiste malienne Aminata Traoré, dans un texte co-signé par des intellectuel-le-s africain-e-s (18) : « c'est lorsque les rebelles du mnla ont déclaré qu'ils ont atteint leurs objectifs que les États-Unis leur ont demandé de "cesser" les opérations militaires ». Pour un général français, un ancien d'Afrique, qui ignore la sympathie pour le mnla exprimée entre janvier et mars 2012 par le Quai d'Orsay et plaide pour le maintien renforcé de la présence militaire française en Afrique : « Les Américains se sont investis en Afrique depuis cinq ans avec l'Africom. Ils auraient formé l'armée malienne pour 600 millions de dollars. Tout cela pour aboutir à un putsch réalisé par un capitaine… Tout le monde est donc content de se tourner vers la France qui a du savoir-faire, des connaissances régionales et culturelles, des liens. Nous sommes là un peu par délégation du monde occidental depuis cinquante ans. » (19)

Le bilan négatif de la « coopération » états-unienne avec le Mali s'alourdit avec le cafouillage de l'administration états-unienne concernant la misma, particulièrement portée par la France, bonne élève de la pratique états-unienne d'instrumentalisation des Nations Unies pour ses propres intérêts. Alors que Susan Rice, l'ambassadrice aux Nations Unies, s'opposait à l'activisme français pour une intervention rapide (jusqu'à traiter le plan français de « merde ») et le général Ham, qui déclarait l'impossibilité d'une intervention au Mali, Hillary Clinton, la dirigeante de la diplomatie états-unienne, pressait le président algérien de s'impliquer dans la préparation de l'intervention plutôt que de négocier avec le mnla et Ansar Dine, et allait jusqu'à rappeler à l'ordre le général Ham. Après avoir, elle-même, défendu quelques temps auparavant le préalable de réinstauration de l'État de droit, du retour à l'ordre constitutionnel, avant d'envisager tout déploiement d'une force militaire internationale, même sous conduite africaine.

Ainsi, l'intervention française, suite à la demande exclusive — « La France, aidez-nous » — contenue dans la lettre de Dioncounda Traoré, s'avérant ainsi françafricain –, telle que rapportée par Susan Rice la veille de l'entrée en guerre française (20), est un camouflet de la diplomatie états-unienne.

Soutien au peuple malien et particulièrement à celui du Nord, qui subit une guerre entre des forces qui, au-delà des apparences, sont fondamentalement hostiles à son émancipation à l'égard du néocolonialisme

Les déclarations états-uniennes actuelles, d'approbation de l'intervention française et d'offre de soutien logistique, peuvent faire penser à la supposée nouvelle option, appliquée en Libye, selon laquelle, « les États-Unis ne prendront pas le leadership d'opérations militaires qu'ils estiment relever des intérêts européens avant les leurs, tandis que les Européens resteront dépendants des États-Unis pour pallier leurs déficiences capacitaires. » (21). Mais à la différence de l'intervention en Libye, les désaccords entre la France et les États-Unis, ont été exposés sur la place publique comme un duel inter-impérialiste à fleuret moucheté dont la France sort vainqueur, affirmant ainsi son leadership impérialiste dans la sous-région, au moins dans son ancienne aire coloniale. Il n'est pas évident que le Mali puisse demeurer un très bon client des exercices militaires états-uniens contre le terrorisme.

France : retour sur investissement militaire

Les combats réels, non pas ceux simulés pendant les exercices, étant menés au départ avec les Français exclusivement, c'est l'armée française (personnels et équipements) qui en sortira prestigieuse — y compris pour les soldats des autres pays de la misma, dont le commandant en chef nigérian est un francophone — en cas de victoire finale de la coalition néocoloniale (22). Il faut déjà noter la non opposition du capitaine Sanogo à l'intervention française. Pourtant, son bras de fer avec la cedeao (hostile à son putsch, qui pourrait inspirer des soldats dans les États voisins), avec le soutien de la copam (Coordination des organisations patriotiques du Mali), dont fait partie la principale organisation de gauche malienne Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance SADI, principal soutien malien des putschistes) avait porté, entre autres, sur l'exigence d'un commandement malien de la force africaine sous-régionale. Ce qui n'a pas été exigé à l'opération Serval de l'armée française, maîtresse sur le terrain des opérations. D'ailleurs, l'appel de Dioncounda Traoré à l'armée française ne peut avoir été pris sans l'aval de la junte, Sanogo se présentant comme le conseiller militaire du président par intérim, sous son contrôle.

La France va trouver là l'occasion de reprendre vraiment pied militairement au Mali après cinquante ans de relations militaires timides, françafricainement parlant. Ceci n'a pas été fait pour la défense du patrimoine culturel universel présent au Mali, ni par amour pour les Maliens et les Maliennes – celles et ceux qui sont sans papiers en France ne bénéficient pas du tout de cette générosité. La France a déjà obtenu la formation de l'armée malienne. Celle du Niger voisin, aussi exposée à la « menace » jihadiste, et dont le président était très aligné sur la position française au Conseil de sécurité, ne restera pas à l'écart. Ainsi, l'évolution de la crise malienne apparaît comme du pain béni, au moment où s'élabore le nouveau Livre blanc de la Défense. « L'avenir de notre présence militaire en Afrique est un sujet qui figure au cœur des réflexions de la commission du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale » affirmait en octobre 2012 le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, en réponse aux inquiétudes d'un sénateur concernant le Mali et le Sahel (23). Il n'est pas exclu que l'armée française veuille se réinstaller, avec quelques armées supplétives de la cedeao, à Tessalit, sous le prétexte de sécuriser la frontière avec l'Algérie.

Le principe des opérations extérieures, qui coûtent cher, c'est le retour économique sur investissement militaire. Surtout en cette période de « crise » économique, d'austérité, de « flexisécurité », de développement du chômage imposés par « les marchés », c'est-à-dire le grand Capital, aux moyens et petits salariés, à la jeunesse, à travers les gouvernements et les syndicats ayant tourné le dos à la lutte des classes.

Lors du débat sur l'intervention française au Mali, à l'Assemblée nationale, le 16 janvier 2013, des députés de l'opposition de droite (qui a légué son programme d'austérité à l'actuelle majorité), dont le chef de l'ump, Jean-François Copé, ont insisté sur la nécessité de ne pas réduire le budget de la défense 2013, malgré l'austérité. Bien au contraire, il faudrait, à la lumière de l'opération malienne, l'améliorer. Ce qui ne peut que réjouir le complexe militaro-industriel français, la décision de F. Hollande ayant été bien préparée par l'état-major de l'armée française dont le matériel de surveillance (Atlantique-2, Pléiades, etc.), était déjà en activité dans le ciel malien avant le 11 janvier (24). L'opération fait la promotion de l'hélicoptère de combat Tigre, et des Mirages, qui se vendront plus facilement peut-être que le chasseur Rafale mis en avant pendant l'expédition en Libye. Les opérations extérieures sont plus convaincantes, commercialement parlant, que le Salon du Bourget.

Cet aspect a souvent été évité y compris par les critiques de l'intervention française, s'en tenant même à l'absence d'intérêts évoquée par François Hollande, lors de son intervention radiotélévisée (25).

Leadership français d'une armée européenne ?

Par ailleurs, l'intervention française, participe aussi de la redéfinition de la Politique de sécurité et de défense

Suite à la page (13)



Tunis : Un front commun d'organisations politiques contre la dette est né

Par Pauline Imbach

C'est la première fois qu'un tel front commun voit le jour, et c'est sans doute une avancée historique dans la lutte contre la dette. Cette rencontre fait immanquablement écho à l'appel lancé en 1987 à Addis Abeba par le président Thomas Sankara, et concrétise 26 ans plus tard la création d'un front commun contre la dette.



Il faut se débarrasser de la dette qui demeure un outil central de la domination et de l'oppression des peuples

En amont du Forum Social Mondial (FSM) de Tunis, s'est tenue les samedi 23 et dimanche 24 mars la première rencontre méditerranéenne contre la dette, les politiques d'austérité et la domination étrangère, pour une méditerranée libre, démocratique, sociale, solidaire, féministe et respectueuse de l'environnement.

Organisée à l'appel du Front Populaire (une coalition regroupant 11 partis politiques de gauche radicale, des associations et des personnalités indépendantes en Tunisie, dont un des leaders, Chokri Belaïd, a été assassiné le 6 février 2013), cette rencontre a réuni une vingtaine de formations politiques provenant du pourtour méditerranéen parmi lesquelles, pour la France, le Front de Gauche et le NPA ; d'Espagne, Izquierda Unida (Gauche Unie), Izquierda anticapitalista (Gauche anticapitaliste), Sortu du pays basque, CUP de Catalogne ; de Grèce, OKDE ; du Portugal, le Bloc de Gauche ; d'Italie, Sinistra Critica ; Al Mounadil du Maroc, des formations politiques d'Égypte,

Suite à la page (15)

Venezuela : Aucun doute, Otto Reich était bien derrière le plan d'attentat visant Capriles


Nicolas Maduro

Par Jean-Guy Allard*

Les révélations faites par le président en charge du Venezuela, Nicolás Maduro, autour d'un complot destiné à assassiner l'opposant Henrique Capriles confirment des informations provenant de Miami et indiquent comment les anciens hauts représentants des États-Unis, Otto Reich et Roger Noriega, tous deux liés à la CIA, se sont concertés avec l'extrême droite vénézuélienne pour fomenter un plan destiné – entre autres – non seulement à éliminer Capriles, mais encore à en faire un "martyre" en accusant du crime le gouvernement du Vénézuéla.

En fabriquant à l'opposition son "martyre", les conspirateurs cherchent à lui créer un motif de mobilisation et, surtout, cherchent à créer un prétexte pour encourager un climat de violence et de déstabilisation totale. Objectif final : essayer d'empêcher la tenue des élections présidentielles du 14 Avril prochain, ou au moins mettre en cause leur validité. Élections au cours desquelles – tout le monde le reconnaît – il leur sera impossible de mettre en déroute les forces chavistes.

L'ex ambassadeur de Caracas, Reich, a contribué activement au retour aux États-Unis du terroriste Orlando Bosch, responsable de la destruction en plein vol d'un avion civil cubain.

Reich, ce fils Cubain d'un Autrichien qui a trouvé refuge à Cuba après avoir collaboré avec les Nazis – ce qui pourrait expliquer son mépris viscéral de Capriles – est depuis longtemps membre du cercle des amis intimes du terroriste Posada Carriles, lequel a une grande expérience en conspiration. Ils ont œuvré ensemble pendant des années autour de plans en tous genres pour tenter de renverser la Révolution Cubaine et d'éliminer physiquement son leader Fidel Castro.

Dans les années 80 ils firent tous deux partie de l'opération lancée par l'administration Reagan contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua qui devait finir par le scandale Iran-Contra.

Alors qu'il était assistant au Secrétariat d'État du gouvernement de George W. Bush, Reich s'est chargé personnellement des négociations avec la présidente du Panamá, Mireya Moscoso,


Otto Reich, sous-secrétaire d'Etat américain et ancien ambassadeur à Caracas

pour obtenir la libération de Posada Carriles et des autres terroristes emprisonnés dans


Roger Noriega, ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA)

ce pays d'Amérique Centrale, afin d'essayer d'assassiner lors d'un sommet Ibéro-américain celui qui était alors le président de Cuba, Fidel Castro.

Après le triomphe électoral de Hugo Chávez aux élections présidentielles de 1998 au Vénézuéla et la radicalisation ultérieure du processus révolutionnaire dans ce pays, renverser le gouvernement bolivarien devint une obsession maladive pour Reich et pour les intérêts de l'extrême droite des États-Unis liée aux grands monopoles pétroliers qu'il représentait.

Ce fut précisément Reich qui, depuis son poste au Département d'État sous l'administration Bush, a eu l'idée du coup d'état contre le Président Chavez en Avril 2002.

A ce que l'on a su après, Reich a rendu responsables de l'échec de cette tentative de coup d'état les divisions et divergences qui existaient entre les militaires complotistes, et il déplorait qu'ils ne soient pas parvenus à se mettre d'accord dès le début aussitôt qu'il avait été décidé d'éliminer le président du Vénézuéla comme lui-même l'avait dit.

Après cela, Reich a été d'une manière ou d'un autre impliqué dans plusieurs plans de tentatives d'attentats contre le président bolivarien, avec la complicité de la CIA, de l'extrême droite vénézuélienne et des groupes terroristes qui résidaient aux États-Unis.

Reich et ses amis ont dû se rendre à l'évidence selon laquelle la tant désirée disparition physique du leader de la révolution bolivarienne n'a pas conduit comme ils l'espéraient à la déroute de ce processus. Au contraire, Chavez est devenu un ennemi beaucoup plus dangereux et difficile à affronter.

Il est devenu un symbole vénéré par des millions de Vénézuéliens, et toute tentative pour attaquer son image équivaut en ce moment à un suicide politique.

Face à cette situation, les secteurs de l'opposition vénézuélienne et ceux qui la dirigent depuis Washington sont plus déconcertés qu'ils ne l'ont jamais été. De toute évidence, ils ne savent pas comment faire face à la réalité nouvelle. Leurs différences et contradictions internes deviennent chaque jour plus inconciliables.

Paradoxalement, c'est Capriles lui-même qui, avec ses déclarations offensantes le jour où il a annoncé sa candidature et avec le rejet qu'elles provoquèrent, a contribué à accélérer ces plans. "S'il y a quelque chose sur quoi tout le monde est d'accord, c'est que le candidat de l'opposition n'a pas une "âme de martyre", commente depuis Washington un analyste proche de la question. "Je me risquerais seulement à conseiller à Capriles qu'il soit prudent dans ses actions provocatrices et irresponsables. Et qu'il se rappelle que pour ses amis de l'extrême droite et ses mentors du Nord, tout est bon pour atteindre les objectifs qui vont dans le sens de leurs intérêts."

Mondialisation
24 mars 2013

Jean-Guy Allard, journaliste canadien. Il vit à Cuba et collabore avec l'hebdomadaire Granma International. Il est aussi l'auteur du Dossier Robert Ménard « *Pourquoi Reporters sans frontières s'acharne sur Cuba* ».

Mali

Suite de la page (11)

commune européenne (PSDC). Sujet sur lequel la présidence de François Hollande semble se démarquer de l'atlantisme très enthousiaste de son prédécesseur. Comme un retour à l'héritage gaullien de leadership français d'une armée européenne, relativement rivale de la puissance militaire états-unienne. L'opération Serval peut être alors considérée comme une anticipation, mais en version réelle et pratique, de l'Opération européenne Sahel 2013 qui envisageait « de former et d'aider les forces africaines à reconquérir le nord du Mali. Cette opération européenne pourrait être menée en agrégation avec d'autres États africains directement menacés et avec des organisations régionales » (26). C'est sans doute au titre de cette Opération Sahel 2013 que le ministre français de la Défense disait, que « Ces militaires [français, européens] ne participeront pas aux opérations de combat. Mais l'ue considère qu'il faut aider le Mali à éradiquer la menace djihadiste. L'initiative européenne est indépendante de la résolution qui a été adoptée par le conseil de sécurité des Nations Unies afin de permettre à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) d'intervenir militairement aux côtés de l'armée malienne. » (27) Dans cette opération européenne dont la légitimité ne peut être que celle que s'octroie l'impérialisme néocolonial, la France devait être la « nation-cadre ». Ce qu'elle est actuellement sur le terrain.

Il semble aller de soi qu'une part de l'aide de l'Union européenne au Mali va concerner indéniablement la « modernisation » des forces de sécurité, qui comprendra la dotation en matériel approprié, c'est-à-dire celui qui aura fait ses preuves lors de cette guerre contre les jihadistes. Chaque armée européenne participant à cette expédition voudra avoir son retour économique sur investissement militaire, en ce moment de pessimisme sur la croissance dans chacun des États. Il y a peut-être plus de chances pour les Européens qu'en Irak « démocratisé » ou qu'en Afghanistan — où les attentes ayant fondé la participation à la Force internationale d'assistance à la sécurité, la coalition accompagnant l'armée états-unienne, risquent de ne pas être satisfaites. Les États-Unis et le Royaume-Uni, rangés derrière la France, auront aussi leur part. L'Afrique demeurant encore le lieu où peuvent se réaliser bien des rêves impérialistes. Le principe du retour économique sur investissement militaire s'est appliqué en Libye, avec la course aux marchés dans laquelle s'étaient lancées les entreprises françaises soutenues par leur gouvernement. Il semble que l'attente est la même au Mali où la situation du capital français n'est pas des plus brillantes dans la zone monétaire du Franc CFA (franc des anciennes colonies françaises d'Afrique et quelques États voisins)

Intérêts français… menacés au Mali

Du Mali, ce que l'on sait souvent c'est sa place, parmi les derniers dans le classement mondial concernant l'idh ainsi que ses immigrés en Europe, particulièrement en France (où ils et elles sont médiatisés-ées comme salariés-ées sur-exploités-ées, avec ou sans papiers de séjour) signes de sa pauvreté. L'on sait beaucoup moins que c'est l'un des principaux producteurs de coton africain, voire que c'est le troisième producteur d'or du continent, avec la perspective ces dernières années de piquer la place au Ghana ou à l'Afrique du Sud, les deux premiers. Cet or est exploité par, entre autres, AngloGold-Ashanti, Gencor, Société financière internationale. Bouygues, y était présente par une de ses filiales, la somadex (Société malienne d'exploitation) sous-traitante d'AngloGold, ayant épuisé avant terme la mine de Morila, à cause d'une intensification de la production et d'une surexploitation des mineurs (28). Ces transnationales ont ainsi plus d'une fois été confrontées à la lutte des mineurs sur-exploités ainsi que des communautés avoisinantes, victimes des effets collatéraux, sociaux et écocides, de l'exploitation minière. Situation sociale et écologique qui ne préoccupe pas particulièrement les dirigeants maliens qui se satisfont des dividendes — l'État étant en principe co-actionnaire minoritaire dans les entreprises minières — et de la rente, dont une partie est détournée, non seulement pour le consumérisme ou les jouissances niaises, mais aussi pour l'accumulation primitive du capital dans une société de très vieille tradition affairiste. La pauvreté de la majorité des Maliens n'est pas la conséquence d'un environnement naturel défavorable, malgré l'aridité certaine d'une partie du territoire, qui toutefois n'empêche pas la domination de l'activité agricole. La pauvreté malienne est une conséquence des choix économiques hérités de la colonisation française, reproduite par les « élites » néo-coloniales, avec la complicité principale de l'ancienne métropole coloniale pendant près de cinq décennies (exception faite des années Modibo Kéita, de tentative de sortie de la dépendance néocoloniale) et des organisateurs de l'ordre néolibéral mondial. Ceux-ci l'ont accrue ces deux dernières décennies avec les mesures anti-sociales des programmes d'ajustement structurel néolibéral imposés par les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international) comme remède à l'endettement public extérieur critique.

L'intervention française a lieu dans un pays réputé pauvre, pour l'état de ses classes populaires (au moins 51 % de la population vit avec moins de 800 fcfa par jour), mais dont les potentialités économiques ne laissent pas indifférents aussi bien le capital français que les autres acteurs du capital international. La réalité est contraire à ce qu'ont dit les experts parisiens, reprenant en chœur le mensonge officiel d'absence d'intérêt français au Mali, réitéré en pleine intervention par François Hollande, à Abu Dhabi : « Vous savez, il n'y a aucun intérêt français, sauf nos ressortissants au Mali. Cela n'a donc rien à voir avec je ne sais quelle politique d'un autre temps, où nous défendions un régime — quel régime ? — où nous défendions des entreprises qui pouvaient avoir des positions — quelles entreprises ? Nous ne défendons qu'une cause : l'intégrité du Mali… » (29) Il y a bel et bien des intérêts français au Mali, représentés par exemple par le Club des investisseurs français au Mali (cifam), une soixantaine d'entreprises, parmi lesquelles Air France (30), Air Liquide, ags, Gras Savoye, bnp Paribas, canalsat horizons, Sanofi Aventis, sdv, Allianz, Total, cfao (la doyenne des entreprises françaises d'Afrique, devenue japonaise au cours de cette année), Castel, Bouygues. Il va de soi qu'elles n'y sont pas par quelque générosité à l'égard de la population malienne. Certaines, à l'instar de Bouygues ou Orange, ont bien profité de la privatisation des entreprises publiques maliennes et de la libéralisation. Malgré la crise déclenchée en janvier-mars 2012, les entreprises françaises n'ont pas plié bagage et n'envisagent pas de le faire, vu que pour celles qui ne sont pas des filiales de transnationales, ce n'est pas évident, surtout en cette période, d'aller recommencer en métropole.

Concurrence chinoise

Bien au contraire, celles qui y sont confrontées à la concurrence chinoise craignent d'être, dans l'avenir, obligées de quitter le Mali, par « manque de compétitivité ». Crainte qu'avait clairement exprimée le « Monsieur Afrique » du medef International, Patrick Lucas, en visite au Mali et au Sénégal en 2009, à la veille d'une tournée du président chinois Hu Jin Tao dans ces pays : « Il y a une concurrence chinoise grandissante (…) Dans le domaine du btp, c'est un véritable souci. (…) Nous ne craignons pas la concurrence chinoise. Les entreprises françaises, y compris dans le domaine du btp, gagnent des marchés dans différents pays. Mais là, on a un vrai problème car nous ne sommes pas à armes égales (…) Il est quand même terrible de constater que nous laissons la place au moment où l'avenir pourrait, précisément être radieux. » (31). Inquiétante présence chinoise au Mali, en effet, pour le capital français : « En matière d'investissement, la Chine intervient au Mali, dans divers domaines. Ainsi, les plus grandes entreprises dans lesquelles les Chinois investissent au Mali, relèvent du textile, de l'agro-industrie, de l'industrie pharmaceutique, des travaux publics » (32). La crainte de Patrick Lukas, patron de Gras Savoye, et son appel, adressé à l'État français, à aider ses entreprises dans ces pays en particulier et sur tout le continent en général, est exprimée au moment où le stock d'investissement direct chinois au Mali était de 30,95 millions de dollars états-uniens, après 23,4 millions en 2007. La dernière année disponible, 2011, soit trois ans après, indique une remontée à 160,06 millions de dollars. Par ailleurs, « la Chine, à n'en pas douter, s'est installée avec force pratiquement dans tous les secteurs économiques du marché malien. Les importations maliennes de Chine portent sur les biens d'équipement et les biens de consommation même les plus ordinaires » (33). Ce qui n'est pas sans impact sur la balance commerciale de la France (quatrième fournisseur) avec le Mali, actuellement positive pour la France pour près de 270 millions d'euros. Ce n'est pas rien au vu du creusement abyssal du déficit français. Certes, les experts en insignifiance économique capitaliste de l'Afrique, de la colonisation à nos jours, sortiront des chiffres et des classements, en appui de leur condescendance à l'égard de l'Afrique. En fait, leurs compatriotes entrepreneurs au Mali ou dans quelque autre contrée africaine, arrivent à y gagner leur vie, aussi grâce à la sueur des autochtones.

Ce n'est pas un tel complexe de supériorité qu'exprime l'ambassade des États-Unis au Mali qui, bien avant le cri d'alarme de P. Lukas, avait jugé utile d'adresser un message au Secrétariat d'État, à la CIA, au Millenium Challenge Corporation (mcc) à Washington, à l'ambassade en Chine, etc., au sujet du monopole du thé chinois au Mali (34). Ce qui exprime une inquiétude assez fondée, comme le dit la fin du titre dudit message. Car c'est « toute la région du Sahel qui est vitale pour les intérêts des États-Unis », selon le Secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines, M. Johnnie Carson (35). D'ailleurs, le ministre des finances de François Hollande, Pierre Moscovici s'est adressé presque martialement aux entreprises françaises en Afrique, lors d'une conférence de presse à Abidjan : « Il est évident que la Chine est de plus en plus présente en Afrique. Les entreprises françaises qui en ont les moyens doivent passer à l'offensive. Elles doivent être présentes sur le terrain. Elles doivent se battre. » (36) Le Mali, fort d'une très longue « coopération » dès l'aube de l'indépendance, est présenté comme l'un des terrains où les Chinois s'activent le plus, sans faire de bruit. Il est intéressant de noter que l'appel du ministre français est lancé non par quelque empathie avec l'Afrique, mais parce que, avait-il poursuivi, « le phénomène nouveau est que la croissance africaine a le potentiel de stimuler la croissance en France. Nous devons être présents. » Surtout, peut-on ajouter, quand il s'agit de croissance portée par des ressources stratégiques. Ce qui semble être l'avenir immédiat du Mali, avec le passage des premières explorations aux premières exploitations de pétrole et la longue liste des autres minerais avérés.

Certes qu'il y a, entre autres intérêts français dans cette Afrique de l'Ouest, l'exploitation de l'uranium du Niger voisin, souvent évoquée par les experts, dont la protection pourrait justifier du point de vue impérialiste une intervention pour la sécuriser, vu son importance vitale pour la France d'aujourd'hui. L'instauration d'un État islamique au Mali, considérée comme embryon d'un futur califat embrassant toute l'Afrique de l'Ouest à majorité ou à forte population musulmane, aurait certes modifié la donne. Par exemple le contrat néocolonial d'exploitation liant Areva et l'État nigérien, qui est resté léonin pendant cinquante ans aux dépens du Niger. Les « jihadistes » au pouvoir auraient peut-être révisé les contrats, exigeant des rentes plus importantes, ou privilégiés dans certains secteurs économiques des capitaux qataris ou de quelques autres pétromonarchies du Golfe (financiers supposés du « jihadisme » international) aux dépens des concurrents français ou occidentaux. Mais n'auraient-ils pas fait comme les pétromonarchies du Golfe qui font bien coexister leur wahabbisme assurant de très fructueux partenariats économiques avec les principales transnationales occidentales ainsi qu'une forte assistance militaire de la part des puissances impérialistes ? À la lumière aussi de l'arrivée au pouvoir d'Ennahda en Tunisie et des Frères musulmans en Égypte, l'on peut dire qu'il n'y a pas de perspective anticapitaliste dans la dynamique islamiste actuelle. D'ailleurs des facultés de sciences économiques françaises, voire d'ailleurs, se sont mises à la finance islamique.

Cette explication de l'intervention impérialiste juste par la sécurisation des intérêts français, actuels sans se préoccuper du futur, au Niger et dans d'autres pays voisins, signifie que la France se désintéresserait des potentialités du Mali au moment où il est question de passer à l'exploitation des autres minerais du sous-sol malien, dont l'uranium. Il s'agit de l'exploitation des hydrocarbures :

•le gaz dont un gisement, contenant un produit d'une qualité très rare, a été découvert pas loin de la vieille garnison de Kati et que l'on trouverait aussi ailleurs ;

•le pétrole, dont on peut se rappeler de l'implication française, pour s'en tenir aux faits parmi les plus récents, dans les tourments liés au pétrole dans la Mauritanie des années 2005-2009.

La France ne se préoccuperait pas de ses approvisionnements futurs, alors que le ministre français Moscovici avait rappelé que « nous devons être présents » là où il y a de la croissance en Afrique. Reprenant ainsi son président qui, dans son discours de Dakar (37) adressé à l'Afrique, avait rappelé la mission économique française : « aujourd'hui sur le commerce, sur le climat, sur les questions économiques, vous êtes notre premier partenaire et la France sera votre premier allié. Le devoir d'un pays comme le mien, est de vous accompagner dans les domaines d'avenir, pas simplement les ressources naturelles mais aussi l'agro-alimentaire, les télécommunications, les services. » Il avait aussi mis en garde l'Afrique contre d'éventuels « prédateurs » parmi les nouveaux grands investisseurs en Afrique. La France n'en faisant pas partie, bien sûr. Et l'un des secteurs qui intéressent le plus les investisseurs c'est celui du pétrole des nouveaux pays aux gisements avérés, dont le Mali.

Futur État pétrolier et gazier

Comme bien d'autres pays africains ces dernières années, le Mali est appelé à entrer dans le club des États pétroliers et gaziers. Grâce à la prospection menée d'abord par l'entreprise chinoise sinopec, avant l'algérienne sonatrach, dans le Nord-Mali et dont l'exploitation est sans cesse repoussée. Le dernier report a été causé par la guerre d'indépendance lancée par le mnla, en janvier 2012, sur la nappe pétrolière, alors que des entreprises algériennes (sonatrach, avec l'italienne eni, ont finalement rendu leurs permis), australienne (Baraka), chinoise (China National Petroleum Corporation), voire total. Mais ce dernier n'avait pas le leadership pétrolier français traditionnel en territoire françafricain. À tel point que la sympathie de la France sarkozienne à l'égard du mnla a été interprétée comme motivée par l'avenir pétrolier du Nord-Mali, destiné à être détaché sous le nom d'Azawad. Les relations du Mali d'Amadou Toumani Touré avec la présidence française se sont parfois écartées de l'orthodoxie françafricaine, le général malien se voulant un peu plus autonome dans la dépendance. Des rapprochements ont pu être établis entre la rébellion du mnla et la dernière rébellion touarègue du Niger, menée par le Mouvement des Nigériens pour la justice (mnj) en 2007, au moment où la Chine s'est introduite dans l'exploitation de l'uranium nigérien (jalousement protégé par areva) et procède à l'exploration du pétrole depuis 2011, aux dépens d'exxon. Dans d'autres territoires françafricains, à l'instar du Congo-Brazzaville, pour le pétrole, et de la Centrafrique, pour l'uranium (ces dernières années areva est confrontée à une volonté de plus grande autonomie du régime de François Bozizé, un général originellement installé au pouvoir par la France chiraquienne), des coups d'État, voire des guerres françafricaines ont eu lieu suite à des tentatives de remise en question du monopole français au nom de la libéralisation.

Au Mali, l'exploitation d'une partie de ce qui est présenté comme la plus importante nappe on-shore africaine, a failli commencer avec total en situation marginale. C'est ce crime de lèse-Françafrique qu'aurait réparé une sécession ou une large autonomie du Nord-Mali avec l'aide de la France de Sarkozy (38). Une intervention militaire française sous François Hollande peut permettre de corriger le tir. Le retour économique sur investissement militaire ne se portera que mieux. La croissance française en a besoin. Par ailleurs, en cas de sécurisation des sites d'exploitation pétrolière et uranifère, la menace sur la sécurité de la France, voire de l'Europe, sera considérée comme écartée.

La Chine, idolâtre du productivisme et assoiffé de superpuissance capitaliste, est de plus en plus présente aussi bien dans les anciens bastions pétroliers des majors occidentaux que dans les nouveaux États pétroliers de toutes les sous-régions africaines, l'emportant même dans certains cas face à Total (la présence commune dans certains champs pétroliers, sous forme de consortium n'empêche pas aux pétroliers de se livrer à une rude concurrence). C'est aussi une période où l'on constate la baisse continue de la production de certains majors dont Total (39). Il n'y a pas que davantage de « fous de Dieu », il y a aussi plus qu'auparavant des « fous de la croissance », mais moins de pétrole, semble t-il. Ainsi, la bataille pour le contrôle de ce qui reste a déjà commencé. La « lutte contre le terrorisme », bien que les jihadistes et leurs horreurs ne soient pas une fiction, est un bon alibi pour justifier des appétits capitalistes impérialistes. Ni la France (guerrière et soutien principal de la violation des droits humains en Françafrique,) ni les États-Unis (guerrier universel content de soi, soutien des tortionnaires et des narco-trafiquants, tortionnaires et activistes de la peine de mort officielle à domicile), ne souhaitent pas la disparition des pétromonarchies du Golfe, qui accumulent aussi des horreurs, mais font partie des principaux clients de leur savoir-faire répressif. D'ailleurs, en pleine mission humanitaire impérialiste, François Hollande est allé accomplir la tâche présidentielle de représentant de commerce de Dassault, pour son matériel high-tech de mort, aux Émirats Arabes Unis. L'efficacité du Rafale au Mali finira peut-être par convaincre les éventuels clients encore hésitants. Comme l'a laissé entendre F. Hollande à Abu Dhabi au cours d'un échange avec un pilote de chasse français, stationné aux Émirats Arabes Unis, clients potentiel du Rafale : « Hollande : Il se peut qu'on ait besoin de vos Rafale au Mali … — En effet, monsieur le Président, l'escadron est prêt — [Hollande :] Il faudra leur montrer toutes les qualités du Rafale. » [40.]

Recomposition de l'ordre impérialiste

Ce qui se passe au Mali relève, comme ce qui se passe en République démocratique du Congo ou au Soudan, de la

Suite à la page (14)

Mali

Suite de la page (13)

recomposition de l'ordre impérialiste qu'impose le néolibéralisme. La France, leader de l'impérialisme européen, qui en soutenant diplomatiquement au départ le MNLA, semble s'être inspirée de la situation soudanaise (une partition bénie par les États-Unis, assoiffés de pétrole, à partir de revendications populaires légitimes), se métamorphose (faisant même la sourde oreille à l'offre publique du MNLA de s'associer à la lutte contre les jihadistes) en restaurateur de l'intégrité territoriale du Mali, entraînant derrière elle la soi-disant « communauté internationale » en général et en particulier les satrapies africaines (classes dirigeantes nationales, cedeao, Union africaine), relais capitalistes sous-développés de l'impérialisme. Les monstres, produits en Afghanistan pendant la Guerre froide par leur système — qui comprend les pétromonarchies du Golfe, financiers de ces « jihadistes » — servent ces dernières années d'alibi permanent pour légitimer leurs propres horreurs impérialistes. Des puissances capitalistes émergentes telles que la Chine et l'Inde, qui en font autant à domicile contre leurs propres « islamistes », ont pour le moment en Afrique d'autres atouts qui sont aussi un des facteurs de l'agressivité des impérialismes traditionnels.

Ainsi, il ne peut être attendu de l'expédition militaire française — discutée ou non par un parlement français composé d'activistes de la croissance capitaliste, en versions de droite ou de gauche, de l'universalisme français, d'une France puissance par fidélité à une tradition impérialiste d'une certaine gauche — et de ses complices maliens, africains, européens, états-uniens, canadiens et d'ailleurs, une aide autre qu'apparente et perverse, au peuple malien qui lui aurait été apportée en n'empiétant pas sur sa quête de souveraineté, depuis l'octroi de l'indépendance formelle jusqu'aux politiques néfastes d'ajustement structurel néolibéral, en passant pas le soutien à une classe de prédateurs capitalistes locaux.

L'action de la « communauté internationale » sous leadership impérialiste français va bien au contraire consolider les liens de dépendance, dans leur version néolibérale. Elle va renforcer la domination idéologique de l'impérialisme considéré comme sauveur et porteur de démocratie, plutôt que prédateur. Il revient donc à la gauche anticapitaliste — donc anti-impérialiste — malienne, en particulier, à la gauche anticapitaliste africaine, voire à la gauche anticapitaliste internationaliste d'autres parties du monde, de mieux saisir la complexité actuelle de la dynamique de la domination capitaliste, davantage protéiforme. Afin de ne pas se retrouver en posture de supplétifs « patriotiques » confondant les revendications légitimes des peuples opprimés, Touaregs et autres, avec l'affairisme politique de certains de leurs membres, dépourvus de projets d'émancipation collective, de supplétifs « panafricanistes » — avec cette conception racialiste qui réduit l'africanité à la noirceur de la peau —, de supplétifs « orientalistes » ou « humanistes » du capitalisme réel, naturellement prédateur, la gauche anticapitaliste ne devrait pas négliger le constat, sévère mais nécessaire, qui ne concerne pas que la gauche malienne : « Aucun parti politique ne peut se prévaloir aujourd'hui d'une base électorale éduquée et imprégnée des enjeux et des défis du changement de manière à choisir leurs dirigeants en connaissance de cause et à les contrôler. La société civile, dont le rôle est d'éduquer, de contrôler et d'interpeller la classe politique vit de compromis et de compromission. » [41.]

Soutien au peuple malien et particulièrement à celui du Nord, qui subit une guerre entre des forces qui, au-delà des apparences, sont fondamentalement hostiles à son émancipation à l'égard du néocolonialisme. Soutien aussi à tous ceux et toutes celles qui luttent partout en Afrique — particulièrement à ceux et celles d'Égypte et de Tunisie, victimes d'un détournement de leurs soulèvements populaires — et dans le reste du monde contre le capitalisme, qui n'offre plus partout qu'une alternative : soit se mettre en marche pour l'écosocialisme, soit contribuer au développement de la barbarie qui peut être enrobée d'humanisme-spectacle ou de démocratie-spectacle.

* Jean Nanga est un correspondant d'Inprecor en Afrique.

Notes

1. Djibril Bassolé : "Le Mali est en guerre depuis longtemps" », JeuneAfrique.com, 14 janvier 2013, http://www.jeuneafrique.com/Articleimp_ARTJAWEB20130114145047

2. Dans des villes de référence de l'islam africain — Gao, Tombouctou — des individus et groupes d'individus ont, au nom de leur conception de l'islam, résisté au rigorisme des jihadistes auxquels ils reprochaient d'ailleurs de s'adonner en cachette à ce qu'ils interdisaient, comme fumer, consommer de l'alcool, avoir des rapports sexuels hors mariage… Des femmes touarègues se sont révoltées contre le manque de respect que leur manifestaient des jihadistes qui, forts de leur islam par défaut, n'attendaient des femmes, musulmanes de surcroît, que soumission.

3. Ce sont des extraits du communiqué de Jean-Luc Mélenchon (leader du Parti de Gauche et du Front de Gauche, député européen) du 11 janvier 2013, qui attendait peut-être de F. Hollande la franchise dont avait fait preuve V. Giscard d'Estaing pour justifier l'expédition française à Kolweizi (ville minière du Zaïre, à l'époque) pour sauver l'armée de Mobutu.

4. Il y a des élus touaregs dans les institutions nationales. Ainsi, par exemple, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Mali, Assarid Ag Imbarcawane, est un Touareg.

5. Moins de la moitié des pays de l'Afrique subsaharienne sont à population exclusivement noire, en dehors des individus nés des relations entre personnes de couleurs de peau différentes. De même, de la Mauritanie à l'Égypte, en passant par l'Algérie, il y a des Noir-e-s autochtones. De nombreuses organisations de gauche, y compris révolutionnaires, africaines demeurent prisonnières de l'héritage terminologique racial colonial qui a des conséquences sur la définition du panafricanisme.

6. Nous faisons ici l'économie des conflits entre ces peuples aux temps des empires Songhaï, Mandingue et de la traite négrière transsaharienne qui permettent aussi de comprendre le complexe de supériorité à l'égard des Noir-e-s parmi les Touaregs et les Maures et le ressentiment des Noir-e-s à leur égard de nos jours encore. Nous en avions fait « l'expérience » pendant un forum altermondialiste…

7. Interview d'Hama Ag Sid'Ahmed, porte-parole du Mouvement Touareg-Mali : « Quels liens entre les Touaregs du Mali et Al-Qaïda ? », 15 novembre 2010, http://www.afrik.com/article21194.html

8. Pour une bonne synthèse récente, concernant le Mali, cf. Georges Berghezan, Panorama du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest, Groupe de Recherche et d'information sur la paix et la sécurité (grip), Bruxelles, 2012/6, pp. 26-30.

9. C'est l'armée du fln qui en avait tiré profit, en faisant du Mali l'une de ses bases arrières, à partir d'une mission menée par Frantz Fanon, alias Docteur Omar. Le rapport de mission est publié sous le titre « Cette Afrique à venir » dans le recueil posthume d'articles de Frantz Fanon « Pour la révolution africaine (écrits politiques) », François Maspero, Paris 1964 (disponible en version électronique : http://classiques.uqac.ca/classiques/fanon_franz/pour_une_revolution_africaine/pour_une_revolution_africaine.html).

10. Selon un câble de l'ambassade états-unienne adressé le 14 février 2007 au Secrétariat d'État à Washington, publié par Wikileaks : « cable 07 Bamako166, Mali on Africom : Put the Headquarters here » (http://wikileaks.org/cable/2007/02/07BAMAKO166.html). Au moment où Africom était à la recherche d'un site d'installation de son quartier général sur le continent, l'Union africaine, dont la Commission était à l'époque présidée par Alpha Oumar Konaré, avait, à l'initiative de l'Afrique du Sud, pris la résolution de ne pas accueillir de nouvelles bases militaires étrangères sur le continent. Ce qui avait contrecarré certains États envisageant d'abriter ledit quartier général.

11. « Cable 08Bamako217, General Ward's Meeting with President Toure », 03 mars 2008 (http://wikileaks.org/cable/2008/03/08BAMAKO217.html). L'idée d'une complicité entre des responsables de l'armée et des services de sécurité algériens et les « terroristes » algériens est une explication courante de l'inefficacité des actions « anti-terroristes » de l'armée algérienne.

12. Ce bataillon est marginalisé par la junte militaire qui accuse certains de ses officiers supérieurs d'avoir, entre autres, préparé un contre-coup d'État étouffé dans l'œuf. Ainsi, jusqu'au jour de la reprise de Diabali aux milices jihadistes, le 33e bataillon n'a pas obtenu l'autorisation de participer à la reconquête de l'intégrité territoriale.

13. Jean-Christophe Servant, « Les errements de l'antiterrorisme en Afrique. Le Nord-Mali victime d'une prophétie auto-réalisatrice » (http://blog.mondediplo.net/2009-12-28-Le-Nord-Mali-victime-d-une-prophetie). Au moins un avion de l'armée états-unienne avait approvisionné en carburants l'armée malienne en guerre contre les « rebelles » touaregs en 2009.

14. Un accident de la circulation au Mali avait révélé à l'opinion publique malienne la présence des agents états-uniens au Mali.

[15.]. Claude-Olivier Volluz La Suisse finance la rébellion touareg, Le Temps, 22 août 2012, repris par Courrier international, http://www.courrierinternational.com/article/2012/08/22/la-suisse-finance-la-rebellion-touareg

16. Cité par Adam Nossiter, Eric Schmitt and Mark Mazzetti, « French Jets Strike in Mali Supplant Caution of U.S. », « The New York Times », January 13, 2013. Ce qui laisse penser au moins, au-delà des condamnations officielles qui ne veulent pas dire grand chose, que le putsch n'a pas été avalisé par les États-Unis.

17. Idem.

18. « Mali : chronique d'une recolonisation programmée », avril 2012, (repris par plusieurs sites internet depuis l'intervention impérialiste)

19. Olivier Bergé, entretien avec le général Thomann (Directeur de la Mission Lille Eurométropole Défense et Sécutité) : « Mali : "On ne peut pas échapper à nos responsabilités en Afrique", pour le général (2S) Jean-Claude Thomann », « Défense globale », 17 janvier 2013, http://defense.blogs.lavoixdunord.fr/archive/2013/01/17/le-general-2s-jean-claude-thomann.html#more

20. ««L'ambassadrice Rice aux consultations sur le Mali au Conseil de sécurité », Communiqué de presse, Mission des États-Unis auprès des Nations Unies (usun), 10 janvier 2013, (http://iipdigital.usembassy.gov/st/french/texttrans/2013/01/20130111140828.html#axzz2HoGS8C90). Lors de sa présentation, le 16 janvier 2013, à Washington, du bilan du premier mandat de Barack Obama, en matière de partenariat Afrique-États-Unis, le Secrétaire d'État adjoint aux affaires africaine, Johnnie Carson, n'a évoqué le Mali que très lapidairement, en une phrase sur le soutien états-unien à la France et à la misma, puis en une autre, sur l'insécurité au Mali et en République Démocratique du Congo. Cf. « Allocution du Secrétaire d'État adjoint Carson sur le partenariat États-Unis-Afrique au Centre Wilson », 16 janvier 2013, http://iipdigital.usembassy.gov/st/french/texttrans/2013/01/20130118141179.html#axzz2IjsmB6P0

21. Alexandra de Hoop Scheffer (directrice du German Marshall Fund of the United States-France et ancienne conseillère auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe et commandant des forces états-uniennes en Europe), Audition par la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat français, mardi 2 octobre 2012, (http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20121001/etr.html#toc9). Dans un rapport d'information (n° 207, 16 décembre 2011) du Sénat sur la révision du Livre Blanc de la défense et de la sécurité nationale, on peut lire : « le continent africain, zone prioritaire des intérêts européens » (p. 12)

22. Le 15 janvier 2013, le ministre malien des affaires étrangères a annoncé aux députés français qui l'auditionnaient, que deux nouveaux-nés du Nord-Mali ont reçu pour prénom « Damien Boiteux », le nom du soldat français mort au début de l'intervention.

23. Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, « Compte rendu de la semaine du 15 octobre 2012. Loi de finances pour 2013 — Audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense », 16 octobre 2012, http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20121015/etr.html#toc3

24. Claude Angeli, « L'état-major a convaincu Hollande d'ouvrir le feu », « Le Canard enchaîné », 16 janvier 2013, p. 3.

25. Cf. par exemple le communiqué de J.-L. Mélenchon déjà évoqué.

26. Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale (France), Rapport d'information n° 536 sur l'Europe de la défense à la veille du Livre blanc, 12 décembre 2012, p. 58-61.

27. « Jean-Yves Le Drian : "L'intégralité du Mali est essentielle pour la sécurité de l'Europe" », « La Croix », 23 décembre 2012.

28. Cf. J. Nanga, « Mali & Niger : la mondialisation néolibérale contre les plus pauvres », « Inprecor » n° 511/512 de novembre-décembre 2005

29. Ministère des Affaires étrangères et européennes, « Mali — Emirats Arabes Unis — Conférence de presse du président de la République, M. François Hollande », Déclarations officielles de politique étrangère, Bulletin d'actualités du 17 janvier 2013, Direction de la Communication et de la Presse, www.diplomatie.gouv.fr

30. Air France « ayant le quasi-monopole sur le parcours avec l'Europe » selon Mathurin Doumbe-Epée et Abdoulaye Touré, « Étude des contraintes financières liées au commerce extérieur du Mali. Rapport d'analyse des contraintes », avril 2009, p. 30.

31. AFP, « France/Chine en Afrique : "nous ne sommes pas à armes égales" », 13 février 2009.

32. Professeur Abdrahamane Sanogo, « Les relations économiques de la Chine et du Mali », Consortium pour la recherche économique en Afrique, (crea), janvier 2008, p. 13.

33. Idem, p. 19.

34. Cable 07bamako70 : « All the Tea in Mali : A Look at Chinese Economic Expansion in Africa », 23. 01.2007, http://wikileaks.org/cable/2007/01/07BAMAKO70.html

35. Philippe Kurata, « M. Johnnie Carson : Les États-Unis appuient la restauration de la démocratie au Mali », 10 juillet 2010 : http://iipdigital.usembassy.gov/st/french/article/2012/07/201207058501.html#axzz220KKCTw5e

36. « La France doit concurrencer la Chine en Afrique, dit Moscovici », Reuters, 1 décembre 2012.

37. Le 12 octobre 2012, devant l'Assemblée nationale du Sénégal.

38. Il n'est pas inutile de rappeler que la sympathie pour la cause des Touaregs ne doit pas rendre aveugle au fait que le Nord-Mali est un espace partagé avec d'autres peuples. Une indépendance dans les limites de l'Azawad tracées par le mnla aurait, pour être bien légitime ou démocratique, exigé un referendum populaire.

39. Matthieu Auzanneau, « Exxon, Shell, BP, Total : les rois du pétrole sont-ils nus ? », « Le Monde », blog "Oil Man", 8 janvier 2013, http://petrole.blog.lemonde.fr/2013/01/08/exxon-shell-bp-total-les-rois-du-petrole-sont-ils-nus-2/2/

[40.] « De l'utilité de la guerre », Le Canard enchaîné, 16 janvier 2013, p. 2

[41.] Aminata Traoré, op. cit.

Inprecor N° 591 **février 2013**



Suite de la page (6)

Alexandre V. Abrantes, représentant de la Banque mondiale en Haïti. « La CIRH a été une très bonne initiative et je suis pas du tout d'accord avec tous ceux qui la critiquent sans bien savoir ce qu'elle a fait », martèle le représentant de la BM. « Tous nos projets de la Banque mondiale passaient par la CIRH. »

« Je crois que c'était pour des raisons politiques, il y a toute une fierté nationale, il y avait toute une perception que la CIRH était dominée par des blancs [sic]. Et vous savez que la presse internationale aime raconter de mauvaises histoires, alors elle venait à la fin de 6 mois et disait que «rien ne se passe, la reconstruction ne démarre pas.» C'est ridicule », ajoute-il.

Almeida Eduardo Marquez, ex-représentant de la BID en Haïti, il partage le même avis que son homologue de la BM. « Effectivement, la CIRH a été une excellente initiative, pour coordonner l´action internationale avec le gouvernement et pour attirer l´attention sur Haïti, tant au niveau des dons, tant pour l´investissement privé. Elle aura été encore meilleure, si elle était mieux utilisée comme instrument de communication entre Haïti et la communauté internationale. »

De même que les autres acteurs, il pense que l'expérience de la CIRH pouvait contribuer à l'amélioration des autres instances telles les « tables sectorielles » et le nouveau Cadre de Coordination de l'aide externe au Développement (CAED) qui est chargé de coordonner la gestion de l'aide de la communauté internationale, selon le gouvernement.

Lucien Bernard, docteur en science du développement, recteur de l'Université Episcopale d'Haïti, professeur à l'Université d'Etat d'Haïti et exmembre de la CIRH où il a représenté le Sénat. « Il n'y avait pas de communication. Beaucoup de choses se faisaient sans que l'on nous tienne au courant. Cela s'apparentait à une horde d'organisations internationales. Même le texte des règlements internes nous a été proposé en anglais », d'après le professeur. « C'était un fait exprès afin de pouvoir mieux nous rouler dans la farine comme c'est le cas pour la plupart des gouvernements vis-à-vis de leur population. »

Garry Lissade, avocat au barreau de Port-au-Prince et ex-membre de la CIRH où il a représenté le pouvoir judiciaire. pense que la CIRH était « une très bonne chose qui pouvait offrir au pays un bon démarrage dans le cadre de la reconstruction eu égard à la manière dont la commission intérimaire a vu le jour, car elle n'a pas été formée de manière unilatérale. Elle était constituée à la fois d'acteurs nationaux et de bailleurs internationaux. »

Tout en admettant que la CIRCH souffre d'une certaine déficience, Lissade est d'avis qu'elle a été un succès : « La CIRH revêtait une structure particulière. Elle était un modèle unique dans le monde, les membres haïtiens étaient désignés par les autorités haïtiennes, les membres de la société civile désignaient leurs représentants au sein de la CIRH. Ce qui rendait particulière la CIRH c'est que maintenant les pays dits 'amis d'Haïti' n'allaient plus lui tendre la main et décider à sa place, ils étaient obligés de s'asseoir avec lui autour d'une table. »

Jean-Marie Bourjolly, professeur à l'Université du Québec à Montréal, ex-membre de la CIRH a pour sa part

Suite à la page (16)

Raul : le sourire de nos enfants nous suffit pour être satisfaits

Leticia Martinez Hernandez et Yaima Puig Meneses

« Si le seul résultat de tout ce que nous avons fait était le sourire de nos enfants, nous serions satisfaits. S'il y avait une seule raison pour justifier les luttes que nous avons livrées pendant plus de 50 ans, ce serait votre bonheur, qui suffirait à récompenser tant d'efforts », a dit Raul aux membres de la compagnie enfantine de théâtre La Colmenita, après leur représentation de la pièce Y sin embargo se mueve (Eppur si muove*).

En conversation avec les enfants, le président du Conseil d'État et du Conseil des ministres a rappelé qu'il avait prononcé ces mêmes paroles le 11 mars dernier dans les montagnes du 2e Front Oriental, lorsqu'il a fait la connaissance de Dalia Oris Cabrera. Il leur a parlé de l'éloquence de cette écolière qui avait récité presque par cœur le discours qu'elle avait elle-même rédigé pour la cérémonie du 55e anniversaire de la création de ce front de guérilla.

« Nos cœurs se sont remplis de joie, car avant que la Révolution n'atteigne ces montagnes, les enfants mouraient de nombreuses maladies, ils vivaient dans une pauvreté épouvantable, ils étaient analphabètes et ils se couvraient les yeux de honte devant un étranger », a dit le président. Et d'ajouter : « Aussi, s'il nous fallait recommencer, nous le ferions à nouveau », a-t-il souligné visiblement ému.

Raul a également évoqué le 29 janvier 2011, lorsqu'il s'était rendu dans la salle du théâtre de l'ancienne chapelle du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise, érigée en 1713, dans le centre historique de La Havane, pour assister à la représentation de la pièce Abracadabra. « Nous avons tiré beaucoup d'enseignements de cette pièce, tout comme de celle-ci », a-t-il dit.

Dans la matinée de ce même vendredi 15, au début de la réunion du Conseil des ministres, le général d'armée avait invité les ministres, les membres du Conseil d'État, du Bureau politique et du Secrétariat du Comité central, à assister au spectacle Eppur si muove, « une pièce de théâtre qui invite à toujours chercher la vérité, à croire aux rêves, à ne pas abdiquer malgré les conseils de certains, à défendre avec courage son point de vue, même s'il est différent de celui des autres ».

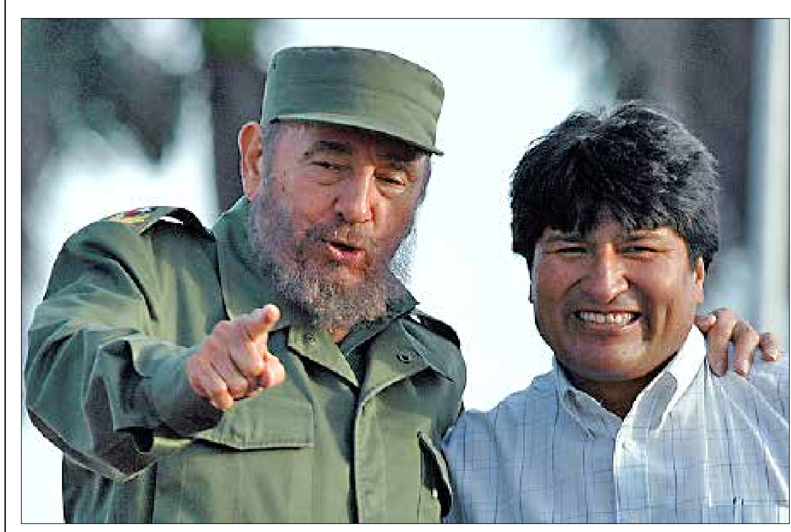
« Il ne s'agit pas d'une simple pièce de théâtre. Toutes les valeurs qu'elle prône font partie de notre formation politique et culturelle », a dit le président cubain au terme de la réunion. Avant de prendre congé, Raul a déclaré aux enfants de La Colmenita. « Je repars très satisfait, en pensant à vous et à tous les enfants cubains. Nous ressentons une grande admiration pour l'œuvre très touchante, très instructive de Cremata et de ses collègues ».

Il les a finalement remerciés et a envoyé un baiser et une accolade au nom de ses camarades, avec la promesse de les revoir.

Ndlr. * Eppur si muove. Propos prêté au mathématicien, physicien et philosophe italien Galilée, en 1633, après avoir été forcé devant l'Inquisition d'abjurer sa théorie que c'est la Terre qui tourne autour du Soleil.

Granma. La Havane. 21 Mars 2013

Lettre de Fidel à Evo Morales à l'occasion de la Journée de la mer



Fidel Castro et le président bolivien Evo Morales

Le leader historique de la Révolution cubaine, Fidel Castro, a adressé un message au président bolivien Evo Morales à l'occasion de la commémoration en Bolivie de la Journée de la mer.

Dans sa lettre du samedi 26 mars, Fidel a réitéré le soutien de notre pays à la revendication bolivienne d'un accès souverain à l'océan Pacifique, perdu dans une guerre contre le Chili en 1879. « Cette guerre entre deux États aux origines et aux cultures similaires eut des conséquences néfastes pour deux peuples de notre hémisphère », a signalé Fidel.

« Sur les terres arrachées à la Bolivie, dans le cadre de la voie tracée par les puissances coloniales, nos jeunes nations furent dépouillées d'immenses ressources. La bourgeoisie et l'impérialisme tirent chaque année des dizaines de milliards de dollars des terres spoliées à la Bolivie ».

« Le peuple bolivien ne doit pas se décourager pour autant », a ajouté Fidel, avant d'affirmer au président Morales : « Il y a encore beaucoup de batailles à livrer dans ton merveilleux pays ; il y a encore beaucoup de quinoa à planter, beaucoup d'aliments à produire, beaucoup d'emplois à créer, et il y aura encore beaucoup de réunions internationales où proclamer le droit de la Bolivie à un accès à la mer, à ses produits de la mer qui lui furent arrachés de force lorsqu'elle fut privée de 400 kilomètres de côtes et de 120 000 kilomètres carrées », a affirmé le leader historique de la Révolution.

« Simon Bolivar n'aurait jamais accepté que l'on prive les Quechuas, les Aymaras et d'autres habitants de la Bolivie de tels droits que leur reconnut le Libertador d'Amérique », a-t-il poursuivi.

Et de conclure: « Hugo Chavez, son plus brillant disciple, qui aimait profondément ton pays, ne se serait jamais résigné à un destin aussi ignominieux », a souligné Fidel dans sa lettre, qui a connu une vaste diffusion internationale. (PL)

Granma. La Havane. 27 Mars 2013

Suite de la page (12)

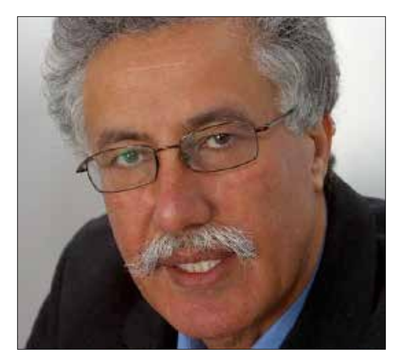
du Liban, de Syrie, d'Algérie, de Palestine,… Étaient également présentes des organisations provenant de Belgique, d'Haïti, du Venezuela,… C'est la première fois que ces partis et ces organisations politiques participent à un rassemblement à l'échelle de la région méditerranéenne, consacré entièrement à la lutte pour l'annulation de la dette illégitime.

Cette réunion s'est clôturée par un grand meeting réunissant des représentant-e-s de partis politiques venus d'Égypte, du Maroc, d'Algérie, du Portugal, du Liban, de Syrie, d'Italie, de Palestine, de Grèce, d'Espagne, de Catalogne, du pays basque, de France, de Belgique, d'Haïti, de Venezuela et de Colombie. Dans une ambiance électrique, mêlée de passion, de colère, de joie et de force collective chacun-e a affirmé la volonté de son parti à travailler sur la thématique de la dette, contre la dictature des créanciers et pour l'émancipation des peuples.

Plus de 1000 personnes étaient présentes, dont un grand nombre de jeunes et de femmes. Les interventions des orateurs et des oratrices (il faut déplorer que, sur la vingtaine d'interventions, seulement trois femmes ont été invitées à prendre la parole) étaient entrecoupées de slogans scandés en arabe. Les militant-e-s présent-e-s dans la salle ont montré avec chaleur leur détermination à balayer le système capitaliste et à poser des actes fondateurs d'un nouvel ordre mondial au service des peuples.

De nombreux hommages ont été rendus aux différents leaders, révolutionnaires ou militants progressistes. Un film en hommage à Chokri Belaïd a été projeté. L'émotion était à son comble : Chokri reste une figure très populaire de la révolution tunisienne, une source d'inspiration pour beaucoup. Plus tard, un autre court métrage a rendu hommage à Hugo Chavez et à son engagement dans la mise en place de politiques au service du peuple.

Pendant plus de 3h00, les différents intervenant-e-s se sont succédés. Tous ont salué la révolution tunisienne et plus largement le « printemps arabe » qui a permis de renverser les dictateurs Ben Ali et Moubarak. A ce tournant historique, il faut ajouter une dimension internationale. La révolution tunisienne est, pour plusieurs générations, la démonstration concrète que la révolution est loin d'être une formule rhétorique et que le peuple peut prendre en main son destin. La conférence publique s'est conclue par une intervention vibrante du porte-parole du Front Populaire, Hamma Hammami, qui a développé une position sur la dette tout à fait convergente avec celle du CADTM.



Hamma Hammami, porte parole du Front Populaire

Comme le souligne le préambule de déclaration de cette rencontre méditerranéenne contre la dette, la chute de Ben Ali « a permis de désarmer l'ordre capitaliste néolibéral local sans pour autant le renverser. Le régime social, qui est le produit historique de la domination étrangère et, plus récemment, de la restructuration capitaliste néolibérale mondiale, est toujours debout. Mais la crise révolutionnaire que l'insurrection à ouvert demeure active. La victoire de la révolution démocratique et sociale en Tunisie demeure possible. » |1|

Dans ce contexte, il faut se débarrasser de la dette qui demeure un outil central de la domination et de l'oppression des peuples. Véritable instrument de transfert des richesses et de domination politique, cette question était au cœur du débat. Les intervenant-e-s ont affirmé la nécessité de se libérer du diktat des créanciers et des institutions financières internationales, FMI et Banque mondiale en tête. Plusieurs orateurs ont cité les exemples de l'Argentine, de l'Équateur ou de l'Islande pour montrer qu'il est possible de désobéir aux créanciers afin de mener des politiques en faveur de la population. L'audit de la dette publique a été également posé comme une des stratégies possibles pour identifier et annuler les dettes odieuses et illégitimes, tout en rappelant l'importance de la mobilisation sur cette question.

C'est la première fois qu'un tel front commun voit le jour, et c'est sans doute une avancée historique dans la lutte contre la dette. Cette rencontre fait immanquablement écho à l'appel lancé en 1987 à Addis Abeba par le président Thomas Sankara, et concrétise 26 ans plus tard la création d'un front commun contre la dette. « La dette peut ne pas être remboursée, parce que si nous ne payons pas, les bailleurs de fond ne mourront pas, soyez en sûrs. Par contre si nous payons, c'est nous qui allons mourir, soyons en sûrs également » |2|. Les partis réunis à Tunis ont décidé de se doter d'un comité de suivi et de se réunir à nouveau en Espagne en 2013 ou en 2014.

Notes

|1| Déclaration finale qui sera publiée prochainement.

|2| Discours contre la dette, de Thomas Sankara, Addis Abeba, 1987

Primitivi 25 mars 2013

Suite de la page (4)

et ses considérations. Cela aussi fait partie du jeu démocratique. Le pays se trouve donc à un tournant extrêmement critique où, il est impératif que le pouvoir en place réalise qu'il doit renoncer à toute tentative de faire main basse sur les prochaines élections. Si les élections ne sont pas bien organisées, elles risquent de créer plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Elles déboucheront certainement sur une crise électorale permanente et l'aggravation de l'instabilité chronique à laquelle le pays fait face depuis plusieurs décennies. Les autorités au pouvoir doivent agir de façon constructive pour éviter au pays de s'enfoncer dans la permanence de la crise. Les modestes progrès accomplis en vue de consolider la démocratie dans le pays après la chute de la dictature des Duvalier se trouvent menacés par la seule volonté d'un régime qui se croit autorisé à diriger la nation en dehors de toutes normes constitutionnelles.

Parallèlement, Michel Martelly se trouve dans un autre dilemme. Alors que rien n'est encore certain en ce qui a trait à l'organisation des élections législatives partielles, municipales et locales, les ambitions politiques des uns et des autres se précisent. Depuis bien avant, il y a eu plusieurs candidats déclarés au Sénat notamment dans les Département de l'Ouest, du Sud-est et de l'Artibonite. Et dans l'entourage immédiat du président Martelly, la bataille des candidats et des clans a déjà commencé. L'épreuve s'annonce difficile.

A plusieurs reprises, le président Martelly a, de manière imprudente ou par incompétence politique, exprimé publiquement son soutien à la candidature au Sénat de Youri Latortue pour l'Artibonite et de Joseph Lambert pour le Sud-est. Ces deux hommes dirigent leur propre mouvement politique. Youri Latortue est issu de « Ayiti An Aksyon » (AAA) de tendance de droite, tandis que Joseph Lambert vient de la plateforme « Inite » de tendance de gauche. Il était d'ailleurs à la tête d'un groupe de seize (16) sénateurs qui avaient fait échouer la ratification de deux premiers ministres désignés par Michel Martelly. Il s'agissait de Bernard Gousse et de Daniel Rouzier. Les deux anciens parlementaires ont rejoint le camp présidentiel à titre de grands conseillers politiques en Mai 2012 à l'expiration de leur mandat de sénateur. Il est vrai qu'ils se disent intéressés à faire partie d'une plateforme avec le parti présidentiel, Pati Ayisyen Tet Kale (PATK), mais ni l'un ni l'autre n'est membre de cette formation politique dérivée d'un simple slogan.

Michel Martelly peut-il compter sur ces alliés de circonstance ? Même si les deux hommes se défoncent aux côtés du président donnant l'impression d'être des défenseurs acharnés du leader « tet kalé », il est fort difficile de les prendre au sérieux. M. Martelly doit sans doute le savoir ; car ces messieurs changent de camp comme on change de chemise. Dans le cas de Youri Latortue, on retiendra qu'il faisait partie d'une alliance qui regroupait son parti, le RDNP et le Collectif pour le Renouveau d'Haïti (COREH). Au lendemain des élections, il a été le premier à tourner le dos à la candidate à la présidence, Myrlande Manigat qui a perdu au second tour face à Michel Martelly. Pourtant, Youri Latortue et Evalières Beauplan avaient présenté le soutien de leur mouvement à Mme Manigat comme « un choix bienséant sur le plan moral et politique (Radio Métropole, Mardi 19 Octobre 2010).» Parallèlement, le COREH négociait avec le candidat de « Renmen Ayiti » Me. Jean Henry Céant en vue de soutenir sa candidature aux élections présidentielles de 2010.

Quant à Joseph Lambert, il était coordonnateur national de la plateforme Inite et « farouchement opposé » au président Martelly. Soudainement, Lambert a basculé dans le camp Tet kalé et depuis, il est en brouilles avec ses copains de l'Inite au point qu'il a été remplacé puis expulsé de cette structure politique. Compte tenu du comportement politique de ces deux hommes, Michel Martelly pourra-t-il tenir ses promesses envers eux ? S'ils ont trahi leurs propres groupements ou plateformes politiques, ne trahiront-ils pas tèt kalé ? Dans un passé récent, ils ont eu une certaine popularité dans leur département respectif. Youri et Lambert pouvaient se faire élire six ans de cela sans grandes difficultés. Cependant, les deux hommes semblent perdre de leur popularité et craignent un échec aux prochaines joutes en raison de leur alliance avec le régime tèt kale. Ont-ils peur des élections sans le soutien et les moyens que la présidence peut mettre à leur disposition? Ce qui est important à souligner est que, Youri et Lambert n'écartent pas l'idée d'une alliance avec le parti présidentiel Tet Kale afin de gagner les élections plus facilement. Une fois les élections terminées, tout dépendra des résultats, ils pourront négocier sur la formation du gouvernement. Mais là où cette opération peut se révéler compliquée, c'est que Michel Martelly veut dégager sa propre majorité au Sénat et à la Chambre basse. Il ne veut d'aucune forme d'opposition institutionnelle. C'est un vrai dilemme pour le chef de l'Etat.

L'autre dilemme de Martelly est d'autant plus grand que son beau-père, Charles Edouard St-Rémy, le père de sa femme, se déclare candidat au Sénat pour le département de l'Artibonite. Il sera donc en face de Youri Latortue qui, jusqu'ici a dominé la vie politique de ce département où il a encore une grande influence. Mais on ne doit pas minimiser non plus M. St-Rémy, homme d'affaires des Gonaïves qui, lui aussi jouit de grandes influences dans le département. L'élection de son gendre à la présidence et sa fille Sophia devenue première dame de la République, elle aussi très influente dans les sphères du palais national renforcent certainement la visibilité de M. St-Rémy. Le duel Latortue/St-Rémy s'annonce difficile ; chacun deux ayant appartenu à un des différents clans qui s'entredéchirent autour du président. Tous deux disposent sans doute de gros moyens financiers. Lequel des deux, le président choisira-t-il ? La situation est complexe et compliquée. D'une part, Martelly a donné sa parole à Youri. De l'autre, il ne peut pas renier son beau-père qui, lui appartient au clan de sa fille Sophia. D'ailleurs, lors d'une interview le 25 Mars dernier à Radio Vision 2000, M. St-Rémy ne s'est pas gêné pour traiter son rival Latortue de « Petit chien ». Pas très civilisé ! Peut-être, il s'exprime ainsi juste pour rabaisser le conseiller spécial du président ou en fonction de ce qui se discute dans l'intimité de la famille présidentielle où Youri Latortue est absent.

ans le même temps, il n'est pas impossible que Martelly soit en train de jouer double jeu. Il peut assurer les deux adversaires de son soutien juste au cas où l'un d'entre eux gagne les élections ; lui ne sera pas perdant. Il aura besoin de la collaboration de l'un ou de l'autre. Au-delà de ces querelles de chapelle et de lutte de clans présidentiels, il existe un vrai danger, celui de la crédibilité des prochaines élections. Il y a aussi un fort risque pour que des biens et du matériel de l'Etat soient mis à la disposition des candidats officiels au détriment des autres. Ce qui ne manquerait pas de créer des frustrations. La situation s'annonce particulièrement compliquée pour le pouvoir en place qui ne fait pas toujours preuve de clairvoyance et de compétence politique. Il est soupçonné de vouloir faire un « holdup » sur le processus électoral.

Francklyn B Geffrard
Trou du Nord
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Suite de la page (7)

suites d'un bain de mer qui avait mal tourné. Pépé était un journaliste consciencieux et un bon garçon, très amoureux de sa compagne Michelle Karshan, de qui il avait une fille. Je regrette sa disparition.

Je n'ai rien dit de la mort du Comandante Chavéz, que je respectais et admirais. Son décès est un coup dur pour toute l'Amérique Latine, et particulièrement pour nous Haïtiens. En fait, je n'ai rien écrit pendant plusieurs mois, car ma mère qui a 95 ans était malade et j'ai tout laissé tomber pour la soigner. Mais que ses nombreux amis et lecteurs se rassurent, elle va mieux maintenant. **A.C.**

Suite de la page (14)

réagi en ces termes « Dans un pays où les pouvoirs publics auraient été connus pour assumer leurs responsabilités et œuvrer dans le sens du bien commun, un organisme supranational comme la CIRH aurait sans doute été inutile, voire impensable »

Il continue « La création de la CIRH fut précédée par la préparation et la publication, sous l'impulsion de la communauté internationale et grâce à son aide technique et financière, de deux études, l'une, intitulée Post Disaster Needs Assessment (PDNA), pour faire l'état des lieux, c'est-à-dire évaluer l'étendue des dégâts, et l'autre, le Plan d'action pour le Redressement et le Développement d'Haïti (PARDH), en mars 2010, pour planifier non seulement la reconstruction physique, mais, selon l'expression du Chef de l'État, 'une refondation d'Haïti' … C'est dans ce contexte qu'il faut voir la CIRH, à mon avis. Sur papier, elle semblait correspondre à la situation. Je me réfère aux huit buts décrits dans la section 5 de ses Règlements : planification stratégique, coordination, développement de projets, approbation de projets, mise en œuvre efficace et rapide, utilisation des ressources, optimisation des investissements et des contributions, et assistance technique. »

Cependant, Bourjolly note que « la CIRH était une grosse machine qui échappait totalement au contrôle de son conseil d'administration » parce que ledit conseil d'administration, selon ce que rapporte l'ex-membre de la CIRH, « avait, à l'unanimité moins une voix, voté 'les pleins pouvoirs' à ses deux coprésidents, MM. Clinton et Bellerive, qui y tenaient mordicus et avaient insisté lourdement, contre toute raison, jusqu'à obtenir gain de cause. »

« La CIRH aurait pu jouer un rôle de premier plan dans cette résurrection ou, à tout le moins, obtenir de bien meilleurs résultats, si elle avait opté pour la transparence tant à l'intérieur de l'institution que vis-à-vis de l'extérieur et si elle avait fait le pari de la confiance envers les Haïtiens plutôt que de les traiter avec suspicion, », d'après Bourjolly.

Malgré toutes ses critiques, le professeur convient : « Je crois sincèrement, malgré les critiques très dures que je viens de formuler envers elle, que, dans les circonstances, la CIRH a joué un rôle globalement positif. »

Note

[1] Les personnalités suivantes ont ignoré nos différentes demandes d'interview : le premier ministre et ministre de la planification et de la coopération externe Laurent S. Lamothe, le directeur général du ministère de la planification et de la coopération externe Yves Robert Jean, l'ex-secrétaire exécutif de la CIRH Gabriel Verret, les envoyés spéciaux du Secrétaire Général de l'ONU l'ex-président américain William J. Clinton et le Dr. Paul Farmer, l'ex co-président du Fonds pour la reconstruction d'Haïti (FRH) Joseph Leitman.

Haiti Grassroots Watch -
Ayiti Kale Je

A Suivre

Suite de la page (8)

de liaison entre les Départements et le Pouvoir Central.

Les Collectivités Territoriales constituent un atout important dans le développement du pays. Depuis belle lurette, tous les pouvoirs sont concentrés dans la République de Port-au-Prince où toutes les décisions importantes sont prises pour tout le pays. Les taxes et impôts collectés ont servi à enrichir les détenteurs du pouvoir à Port-au-Prince, tandis que même les miettes ne sont pas redistribuées dans les autres départements. Le développement du pays passe à travers les Collectivités et non l'inverse.

Ce sont ces mêmes collectivités qui sont à la base, via les Assemblées Départementales, de la formation du Conseil Electoral Permanent (CEP). Il est clairement stipulé dans l'article 192 que les neuf membres qui composent le CEP sont choisis sur une liste de trois noms proposés par chacune des Assemblées Départementales, alors que pour la Constitution amendée, les membres du CEP sont choisis directement par les trois pouvoirs d'Etat au grand dam de la population.

Les juges des Cours d'Appel et des Tribunaux de première instance sont choisis par le Président de la République sur une liste acheminée par l'Assemblée Départementale. Même processus pour le choix des juges de paix sur une lise soumise par l'Assemblée Communale. Un tel processus faciliterait une meilleure distribution de justice dans la mesure où les juges retenus par le Chef de l'Etat sont choisis directement par les différentes populations par le biais des différentes Assemblées Départementales et Communales. Il y aurait une justice de proximité.

Décidément, on est encore loi de sortir de l'auberge avec la Constitution de 1987 amendée. On dirait plutôt une Constitution qui a subi une chirurgie violente sans anesthésie par des charlatans à la solde de la classe dominante et l'oligarchie mulâtre. Le changement social tant souhaité est devenu un leurre avec des modifications taillées sur mesure de la charte fondamentale. Pour Alexis de Tocqueville, le changement social résulte de l'aspiration à l'égalité des hommes. Un amendement qui restera gravé dans les annales de l'histoire haïtienne. Les ajouts apportés ou retraits effectués dans la version originale de la Constitution de 1987 par la Législature sortante ont été falsifiés, modifiés, revus et corrigés par des mains expertes. Dans ce cas précis, le document en question n'est plus un acte parlementaire. De plus, la Charte amendée n'a jamais fait l'objet de promulgation. La promulgation est l'acte par lequel le chef de l'État constate qu'une loi a été régulièrement adoptée par le Parlement. À partir du moment où un décret de promulgation a eu lieu, le texte est intégré dans l'ordonnancement juridique, et entre en vigueur. La promulgation rend le texte exécutoire : il doit être exécuté.

Le document devient un produit rare pour ne pas dire inexistant. On dirait un texte confidentiel relevant de la propriété exclusive de l'Etat.

Pour l'instant, le pays fait face à une crise constitutionnelle sans précèdent. Les actes posés par les différents corps constitués de l'Etat (Exécutif, Judiciaire, Législatif) font toujours référence à une Constitution qui ne dit pas son nom ou tout simplement un "fantôme" qui hante les esprits les plus réfractaires. Haïti n'est plus une République comme stipule l'article premier de la Charte fondamentale, mais plutôt une Monarchie élective.

Jose Clément
Maryland, 2 avril 2013
Centre International d'Etudes et de Recherche

Suite de la page (7) Quand le président du Sénat rejette...

la dignité nationale à ras le sol.

Loin de nous l'idée de jouer aux super nationalistes excitées mais au fond, quelle voie légitime devrait prendre un fils du Plateau Central, berceau du résistant Charlemagne Péralte ? Rechercher des miettes et la visibilité, à travers de petits projets avec la MINUSTAH, ou s'investir depuis la tribune du Sénat pour la reconquête de la souveraineté nationale et un dédommagement digne et véritable en faveur de la population haïtienne victime du choléra minusthien ?

Oui, au nom des générations futures, le sénateur Désras se doit d'être digne en songeant simplement que la MINUSTAH, avec le choléra, a fait plus de victimes que les attaques terroristes du World Trade Center aux Etats-Unis d'Amérique. Et encore, aux USA, c'était une fois ; en Haïti, le choléra tue tous les jours.

Il serait donc tout à l'honneur du Président du Sénat de se ressaisir et ne plus légitimer ou cautionner les arrogances d'une mission onusienne CHOLÉRique, téléguidée par un Conseil de Sécurité dont les membres-clé, nostalgiques du temps colonial prédateur, veulent à tout prix imposer un état de sous-humanité en Haïti.

Pj : Résolution du Sénat

L'Iran a désormais un 3e ennemi : la France

L'ayatollah Ali Khameinei, guide suprême de la Révolution islamique, a prononcé un important discours à Mashad, à l'occasion de la fête de Nouvel an (Noruz).

Le leader iranien a dressé un bilan de l'année écoulé et les perspectives de la prochaine élection présidentielle.

Au cours de son intervention, il a rappelé que l'Iran doit affronter depuis des décennies le Royaume-Uni et les États-Unis. Il a précisé que, depuis 2007, la République compte un ennemi de plus : la France. On peut bien sûr ajouter Israël, mais il s'agit d'un État artificiel qui n'existe pas par lui-même.

Le leader a déclaré : « En dehors des États-Unis qui sont le principal ennemi de l'Iran et le centre de toutes ces machinations, il existe d'autres ennemis y compris le mauvais gouvernement anglais qui ne fait que suivre le gouvernement états-unien. La République islamique d'Iran n'a pas de problèmes avec le gouvernement et le peuple français, mais le gouvernement français a adopté une politique hostile contre la nation iranienne ces dernières années, notamment après l'élection de Nicolas Sarkozy, et cette politique erronée et insensée continue. Le régime sioniste quant à lui, est trop petit pour faire partie des ennemis de la nation iranienne ».

Réseau Voltaire 26 mars 2013

La Corée du Nord « en état de guerre »

Par G.V.



Kim Jong-un, entouré de ses généraux et devant son "plan d'attaque" contre les bases américaines. (Reuters)

Depuis vendredi, les dirigeants nord-coréens multiplient les menaces à l'encontre de leur voisin du Sud et des Etats-Unis, allant jusqu'à annoncer être "en état de guerre". Si Washington prend ces déclarations "au sérieux", les autres acteurs de la communauté internationale, dont la France, appellent au calme.

Le plan médiatique a débuté vendredi. Dans la salle de commandement des opérations militaires de l'Etat-major nord-coréen, Kim Jong-un apparaît en colère. Entouré de nombreux militaires, il menace de "frapper sans pitié" le continent nord-américain. Derrière lui, une carte dévoile le plan présumé de frappes aériennes prévues par Pyongyang. L'archipel de Hawaï et l'île de Guam, principales bases américaines situées dans l'océan Pacifique, y figurent en évidence.

Ces images sont complétées quelques heures plus tard, samedi à l'aube, par un communiqué de l'agence de presse officielle nord-coréenne Korean Central News Agency (KCNA). Le texte vise Washington mais aussi Séoul : "A partir de maintenant, les relations intercoréennes sont en état de guerre et toutes les questions entre les deux Corées seront traitées selon un protocole de temps de guerre (...) La situation prévalant de longue date selon laquelle la péninsule coréenne n'est ni en guerre ni en paix est terminée."

Une guerre qui dure toujours depuis 1950

Sous le régime de Kim Jong-Il et désormais de son fils, Kim Jong-un, les menaces nord-coréennes ont été légion. A chaque fois, elles n'ont pas abouti. Pourtant, la Maison Blanche a, pour une fois, fait part de son inquiétude. "Nous avons vu les informations sur un nouveau communiqué non constructif de la Corée du Nord. Nous prenons ces menaces au sérieux et restons en relations étroites avec notre allié sud-coréen", a ainsi déclaré Caitlin Hayden, porte-parole du Conseil national de sécurité auprès de Barack Obama. "Nous voudrions aussi noter que la Corée du Nord a une longue histoire de rhétorique belliqueuse et de menaces et que l'annonce d'aujourd'hui est conforme à un schéma familier" a-t-elle toutefois nuancé.

Les deux Corées sont toujours techniquement en guerre puisque la Guerre de Corée de 1950-53 s'est terminée par un armistice et non par un traité de paix. Le Nord avait annoncé courant mars qu'il annulait l'armistice et les autres traités bilatéraux de paix signés avec Séoul pour protester contre les exercices militaires conjoints de la Corée du Sud et des Etats-Unis. "Ce n'est pas vraiment une nouvelle menace - seulement un élément dans une série de menaces de provocation", a réagi le ministère de l'Unification sud-coréen dans un communiqué. Le ministère de la Défense du Sud a ajouté qu'aucun mouvement de troupe particulier n'avait été observé près des frontières. Autre fait observé : les Sud-Coréens qui sont autorisés à traverser la frontière n'ont ni été refoulés ni été retenus dans la partie nord de la péninsule.

Appels au calme

Des menaces purement rhétoriques? C'est aussi ce que croient la majeure partie de la communauté internationale, dont une partie a appelé "à la retenue" les deux Corées mais aussi les Etats-Unis. Ainsi, la Chine et la Russie ont demandé toutes les deux vendredi aux parties de coopérer pour prévenir une dégradation de la situation. "Nous pouvons perdre le contrôle de la situation, elle s'engage dans la spirale d'un cercle vicieux", a prévenu le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, qui a appelé, au cours d'une conférence de presse, les Etats-Unis à faire preuve d'une "responsabilité et d'une retenue maximales".

"La France est vivement préoccupée par la situation dans la péninsule coréenne", a déclaré dans un communiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Philippe Lalliot. Paris "demande instamment à la Corée du Nord de s'abstenir de toute nouvelle provocation, de remplir ses obligations internationales, notamment dans le cadre des résolutions pertinentes des Nations Unies et de reprendre rapidement le chemin du dialogue". Mais ces avertissements ne freineront sans doute pas Kim Jong-un, qui semble déterminer. Du moins dans son discours.

JDD 30 mars 2013

Libye : un mausolée soufi vieux de 5 siècles, détruit à l'explosif



Des Libyens inspectent les dégâts dans un sanctuaire soufi dans le quartier de Tajoura, dans la banlieue de Tripoli, attaqué durant les premières heures de la matinée par des inconnus, le 28 mars dernier. Les assaillants ont posé et fait sauter des explosifs, détruisant partiellement le mausolée de Sidi Mohamed Landoulsi, un théologien soufi du 15ème siècle - Photo : AFP/Mahmud Turkia

Des inconnus ont fait sauter un des plus importants sanctuaires soufis dans la capitale libyenne, ce jeudi, ont indiqué des habitants. C'est la première attaque de ce type depuis l'année dernière, dans ce pays d'Afrique du Nord.

Des islamistes ultra-conservateurs ont pris pour cible des sites appartenant à la tradition soufie de l'islam - qu'ils qualifient d'idolâtre - depuis la fin de la guerre civile de 2011 qui a évincé Mouammar Kadhafi. Il y a eu environ une douzaine d'attentats contre des sanctuaires soufis au printemps et à l'été 2012.

L'attentat de jeudi a eu lieu en début de matinée et a frappé le mausolée Sidi Al-Andlusi de Tajoura, dans la banlieue de Tripoli. Ce sanctuaire d'un théologien soufi du 15ème siècle est protégé par la loi en tant que monument national. « C'était un attentat à la bombe. Les portes et les fenêtres ont été soufflées, l'intérieur est carbonisé », a déclaré un témoin qui vit près du mausolée et qui a refusé de donner son nom. « Tout le monde est très attristé par ce qui s'est passé. »

Il a dit qu'une personne avait été arrêtée en lien avec l'attaque et était maintenant interrogée. Le chef du conseil local de Tripoli, Sadat al-Badri, a condamné l'attentat, affirmant qu'il était « contre les préceptes de la religion islamique », a rapporté LANA, l'agence étatique de nouvelles.

En juillet 2012, les islamistes conservateurs avaient déjà fait sauter la tombe d'un savant soufi du 15ème siècle et brûlé toute une bibliothèque dans la ville libyenne de Zlitan. Des attaquants s'en étaient également pris avec un bulldozer à une mosquée contenant des tombes soufies dans le centre de Tripoli, en plein jour, à la fin août, dans ce qui avait alors été l'agression sectaire la plus grave depuis la chute de Kadhafi.

Al-Akhbar 28 mars 2013
Palestine Info 29 mars 2013

L'«arañero»* qui devint président

Par Juan Antonio Borrego

Ndlr. Ce texte est le 3ème de cette nouvelle rubrique consacrée à garder vivante la mémoire de Chávez. [F.L]

40 ans avant de franchir la porte du Capitole fédéral de Caracas pour recevoir l'écharpe présidentielle et prêter serment sur une Constitution, que lui-même considérait comme « moribonde », Hugo Chavez Frias parcourait les rues de son village natal pour vendre les « arañas », – friandise traditionnelle à base de papaye confite –, que préparait sa grand-mère Rosa Inés.

Ce petit travail qu'il faisait pour aider sa famille, il en parlait si souvent que plus tard on lui donnera le surnom de « El arañero de Sabaneta » (le vendeur d'arañas). Un passé qu'il évoquait avec fierté à chaque tribune : « Si je pouvais revivre, et demander en quel lieu, je demanderais à papa Dieu : "envoie-moi au même endroit : dans la même petite maison de palmiers inoubliable, le même sol de terre, les murs de terre, un châlit de bois et un matelas fait de paille et de mousse" », a-t-il souvent confié.

Peut-être le 2 février 1999, alors qu'il devenait le 42e président du Venezuela, l'arrière petit-fils de Maisanta s'est-il souvenu de son passé de vendeur d'«arañas », ou de celui d'enfant de cœur, d'amateur de peinture, de musique, de littérature et de théâtre. Peut-être s'est-il souvenu de sa tristesse lors de la mort prématurée du Latigo Chavez, le lanceur de baseball qu'il a toujours rêvé d'être pour lancer le jeu parfait avec les Lions de Caracas, peut-être de ses études à l'Académie militaire, d'où il était sorti avec le grade de sous-lieutenant, quelques années auparavant ; du serment de Saman de Güere ; du soulèvement civico-militaire du 4 février ou de ses années d'emprisonnement au pénitencier de San Francisco de Yare, à Miranda, où il compléta sa formation politique.



Hugo Chavez Frias

Ses rivaux, qui s'obstinent à discréditer la chimie spéciale qui liait le leader aux couches les plus défavorisées du pays, associent l'origine de sa popularité justement au moment où le militaire, à peine âgé de 38 ans, décida de se rendre face aux caméras de télévision, vers midi le 4 février 1992, après l'échec de soulèvement qu'il avait dirigé.

Il est certain qu'en quelques instants, le leader naissant a dit tout ou presque tout ce qu'il devait dire. Il a mis un nom sur son mouvement : « Ceci est un message bolivarien » ; il a félicité ses hommes pour leur action : « Vous avez bien fait votre travail » ; il a reconnu la défaite militaire : « Nous, ici, à Caracas, nous n'avons pas pu prendre le pouvoir » ; il a laissé entrevoir que le combat n'était pas achevé :

« Malheureusement, pour le moment, les objectifs que nous nous étions fixés n'ont pas été atteints » ; il a assumé la responsabilité de ce mouvement militaire bolivarien », et il a adressé un message d'espoir au Venezuela : « Le pays doit avancer vers une destinée meilleure ».

Selon un sondage réalisé quelques jours après le soulèvement, 60% des Vénézuéliens approuvaient son action et des centaines d'entre eux se rendirent à la caserne San Carlos, où le jeune lieutenant colonel fut incarcéré dans un premier temps, en signe de reconnaissance tacite au leader du soulèvement, qui commença dès lors à gagner de la notoriété et des partisans.

« Commencez à acheter des espadrilles, et préparez-vous pour ce qui vient », avertit l'ancien président du Parti social chrétien, Luis Herrera Campins, décédé il y a quelques années, quand à la fin de 1998, le Mouvement 5e République (MRV), soutenu par la majorité de la gauche, balaya tous les partis et les forces traditionnelles du panorama vénézuélien dans une campagne mémorable. Chavez, qui n'était pas contaminé par les vices électoraux, remporta les élections et mit en marche la convocation d'une Assemblée nationale constituante.

La phrase, tirée par Herrera Campins du riche recueil de proverbes des Llanos (plaines vénézuéliennes), est restée gravée dans l'imaginaire vénézuélien comme un signe d'avertissement face à chacun des changements mis en œuvre depuis lors par le processus bolivarien : la lutte contre les grandes propriétés et contre la pauvreté, la mise en place de missions sociales, l'indépendance pétrolière, la recherche de l'intégration Sud-Sud, les nécessaires modifications de la Constitution et l'approfondissement constant du processus… Les moments difficiles n'ont pas manqué, ni à la Révolution ni à son leader : les attaques contre le processus original, que Chavez définit comme la dernière révolution du 20e siècle et la 1ère du 21e, ont souvent été « plus dangereuses que ce serpent constrictor, aussi épais que le pneu d'une voiture », qui fut sur le point de le dévorer dans son berceau de nouveau-né, ou que le caïman Patrullero, qu'il croisa parfois dans les lagunes du fleuve Arauca.

Les conspirations militaires de sa jeunesse, l'aventure du soulèvement du 4 février, les pièges d'avril 2002, la grève pétrolière, l'entêtement d'une opposition qui se refusait à reconnaître son leadership, les désertions, les coups bas, nombreux, confirment l'opinion qu'il exposa à ses partisans, le 8 décembre dernier, sans doute le jour le plus difficile de sa vie, juste avant de partir pour Cuba pour livrer une nouvelle bataille contre la cancer qui lui avait été diagnostiqué en juin 2011 : « J'ai toujours vécu de miracle en miracle. »

Texte paru dans Granma

**arañero* : vendeur d'arañas, friandises traditionnelles à base de papaye confite.

Camp-Perrin : 9ème festival de Saut-Mathurine

J. Fatal Piard

Après avoir siroté ce chocolat que nous a préparé Madame Carole Polotte, Pierre André Caillet s'est arrêté quelques minutes pour embarquer Remarais Sony, Cadet Olbou et Exaré Hernice. A environ 4 kilomètres au nord du centre ville de Camp-Perrin, sur la route menant dans le département de la Grande-Anse se retrouve Saut Mathurine. Célèbre pour son calme coutumier et son inénarrable fraicheur, ce site touristique naturel au pittoresque envoutant héberge une chute d'eau qui porte le nom de la localité.

Avant d'aller plus loin, rappelons que la densité de cette eau pérenne conduite à travers des tuyauteries prévues à cette fin a permis d'y installer des turbines qu'elle fait tourner. Selon les experts en la matière, cette usine hydroélectrique montée sur la Rivière de Cavaillon peut fournir de l'électricité pouvant alimenter jusqu'au département des Nippes. Cependant, il convient de mentionner l'absence d'incidence négative d'une telle entreprise sur l'environnement en termes d'émission de gaz à effet de serre.

Nous connaissons tous l'impact hautement négatif des gaz à effet de serre dans la destruction effrénée de la couche d'ozone responsable du réchauffement et bien d'autres dérèglements climatiques. C'est juste dans l'objectif primordial de valoriser ce site touristique spectaculairement ignoré par la ministre Stéphanie Balmir Villedrouin , selon ce que nous ont confirmé les jeunes organisateurs, qu'ils ont envisagé de mettre sur pied un festival dénommé Festival de Saut-Mathurine.

Bien entendue, c'est la meilleure façon de mettre en évidence les fortes potentialités touristiques de cette localité perchée sur le flanc d'une montagne. Nous connaissons suffisamment bien ces gestionnaires conjoncturels de l'Etat pour ne pas nous leurrer d'illusion de leurs incapacités notoires à avoir une vision scientifique du développement endogène durable par le biais du tourisme alternatif.

La population dans son ensemble dispose de suffisamment d'antécédents convaincants pour se rendre à l'évidence que les autorités actuelles enfermées dans l'étroitesse de leurs perceptions de sous-développés incurables ne pourront jamais penser au-delà de leur ventre et au cas échéant leur bas ventre. Qu'a donc fait Haïti pour être ainsi assaillie par les pires maux de la boite de Pandore, doit se demander tout compatriote qui prend à cœur le progrès socioéconomique du plus grand nombre ?

Revenons au site touristique de Saut-Mathurine. «*C'est donc une merveille que j'encourage tous nos compatriotes à visiter. Saut-Mathurine est un site touristique que la nature a mis à notre disposition. Il ne reste aux autorités qu'à faire les mises en place indispensables à son exploitation au maximum*». C'est ce qu'a fièrement déclaré Marie Joceline, une connaissance de Pierre André Caillet cet amant inconditionnel de Camp-Perrin qui nous accompagnait dans sa jeep rouge.

Tout de suite après avoir franchi l'entrée nous voici juste en face de Madame Marlène Estève Toussaint qui de concert avec son mari entreprend la construction d'une auberge. « Nous estimons nécessaire de valoriser ce cite avec cette construction. Un jour en visite avec des touristes Africains j'ai remarqué qu'ils ne pouvaient trouver un endroit approprié pour se changer, se nourrir ou même faire un besoin physiologique. C'est alors que mon mari et moi avons décidé d'y ériger ce que vous voyez là », a-t-elle déploré.

Point n'est besoin de vous dire combien de fil à retordre la députée sous développée Olguine Pierre s'est amusée à nous donner. De son coté le Casec de la zone notre camarade de lutte Hénoch Fidèle au niveau du Pati Louvri Baryè contribue activement à mener cette incessante lutte pour l'émergence des laissés pour compte. Le casec Hénock était accompagné de quelques membres du comité organisateur. Ils nous ont donné toutes les informations relatives à ce festival ainsi que le mépris historique qu'ils ont essuyé auprès des ministres de la Culture Madame Josette Darguste et celui du tourisme Madame Stéphanie Balmir Villedrouin.



Le site touristique de Saut-Mathurine

Tout visiteur se sent médusé face au pittoresque envoûtant de ce site où l'eau claire et limpide chante entre les roches qu'elle sculpte imperceptiblement au passage « *Nous sommes en train d'effectuer une tournée dans les divers sites touristique du Département du Sud. Nous avons été aux Coteaux, à Torbeck, nous avons visité le jardin botanique des Cayes. En maintenant nous voici à Saut-Mathurine qui est une merveille naturelle », nous a confié cette visiteuse qui voulait rester anonyme*. Rebroussant chemin, nous avons jugé nécessaire de faire une pause dans cette auberge en construction. Là, au milieu de chants d'oiseaux et des cliquetis des anolis, nous nous sommes entretenus avec son propriétaire l'ex député de la 46ème législature. D'entrée de jeu, Monsieur Levelt Altidor nous a fait part de ses grandes idées de développement. L'ex-parlementaire tout en donnant tout son appui à cette initiative s'est fait le porte parole de ce site enchanteur.

« *C'est sûr qu'avec plus de logistique le site pourrait attirer beaucoup plus de visiteurs qui pourront trouver un endroit agréable où se loger en toute quiétude d'esprit. Nous avons déjà érigé 7 chambres avec eau chaude et eau froide et un market où se ravitailler. Et le projet n'est qu'à son début. Quand les citadins auront marre du traintrain des villes, ils n'auront qu'à se retirer dans cet endroit idyllique perdu au fond de la nature qu'est Saut Mathurine* », nous a-t-il informés.

A l'instar de sa femme, Monsieur Altidor a déploré la forte capacité de nuire de ces élus locaux notamment Madame Olguine Pierre, la honte de la circonscription Camp-Perrin/Maniche. Uniquement déterminée à satisfaire son ventre et son bas ventre, elle a juré de lui faire voir de toute les couleurs de l'arc-en-ciel. Mais il nous a fait part de sa détermination à accompagner toutes les initiatives visant à donner plus de visibilité à ce site touristique naturel.

A la sortie, nous avons rencontré les membres du comité qui n'ont pas caché leur frustration de se voir aussi ignorés par les autorités concernées. Eliscar Michel, Celestin Michel et Ivon Geffrard nous ont livré leur impression. « Çà fait la 9ème *année consécutive que nous organisons le festival de Saut Mathurine. Du vendredi saint au dimanche de pâques, plusieurs activités culturelles et artistiques se tiennent sur ce site. Festivals de musique racine, de raras, de konga, de kadri etc sont organisés ici non seulement pour garder vivante la culture locale, mais aussi pour attirer des touristes* », nous ont-ils confié.

En effet, nos interlocuteurs ne se sont nullement montrés étonnés du fait que les minables ministres de la Culture et du Tourisme n'ont pas fais cas d'eux. Ces autorités étatiques n'ont même pas accepté de recevoir leurs dossiers. Mais en dépit de tant de mépris la 9ème édition du Festival de Saut-Mathurine a bel et bien eu lieu. Olguine Pierre, Madame Josette Darguste, Madame Balmyr peuvent s'adonner à toutes leurs manœuvres elles ne pourront empêcher la 10ème édition de se tenir à Pâques 2014. *Pa gen anyen ki di yo bijo la toujou. Malè pa mal. Ou pa janm konnen. Kanperen yon ti kote apa m ta renmen tout Ayisyen vizite.*

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

ADOPTION
Happily married couple wishes to adopt! We promise unconditional love, learning, laughter, wonderful neighborhood, extended family. Expenses paid. (Se habla español.) www.DonaldAndEsther.com. 1-800-965-5617

ADOPTION
Educated, financially secure, affectionate married couple want to adopt a baby into a nurturing, warm, and loving enviroment. Expenses paid. Cindy and Adam. 1-800-860-7074

ADOPTION
A childless couple seeks to adopt. Loving home with tenderness, warmth, happiness. Financial security. Expenses paid. Regis & David (888) 986-1520 or text (347)406-1924; www.davidandregisadopt.com

ADOPTION
A happily married couple promises cozy home, secure future, extended family, unconditional love for baby of any race. Expenses paid. Leslie/ Daniel TOLL-FREE 1-855-767-2444. danielandleslieadopt@gmail.com

APARTMENTS FOR RENT
Studio.... $800
1 Bed..... $1000
2 Bed..... $1200
3 Bed..... $1400
SUN PIE GROUP REALTY
Phone: (646) 594-0028

BUSINESS OPPORTUNITY
Riverside Hotel and Bowling Center For Sale- Located in the Olympic Region of the Adirondacks, 8- Lane Brunswick center, cosmic bowling and sound system, Qubica auto scoring & AMF SPC synthetic lanes installed 6 years ago, established leagues with 37 year annual tournament, turn key operation with many improvements - $300,000 – www.riversidebowlinglanes.com – (800) 982-3747

FINANCIAL
Protect your IRA and 401(k) from inflation by owning physical gold or silver! Tax-free, hassle-free rollovers. FREE "Gold Guide." AMERICAN BULLION, 800-527-5679

HEALTH
BUY REAL VIAGRA, Cialis, Levitra, Staxyn, Propecia & more... FDA- Approved, U.S.A. Pharmacies. Next day delivery avaiable. Order online or by phone at viamedic.com, 800-467-0295

HELP WANTED
AIRLINES ARE HIRING –Train for hands on Aviation Career. FAA approved program. Financial aid if qualified -Job placement assistance. CALL Aviation Institute of Maintenance 866-296-7093

HELP WANTED
Driver- Daily or Weekly Pay. Hometime Choices. One cent raise after after 6 months and 12 months. $0.03 Enhanced Quarterly Bonus. CDL-A, 3 months OTR exp. 800-414-9569 www.driveknight.com

MISCELLANEOUS
SAWMILLS from only $3997.00- MAKE & SAVE MONEY with your own bandmill- Cut lumber any dimension. In stock ready to ship. FREE Info/DVD: www.NorwoodSawmills.com
1-800-578-1363 Ext.300N

MISCELLANEOUS
ATTEND COLLEGE ONLINE from home. *Medical, *Business, *Criminal Justice *Hospitality, Job placement assistance. Computer available. Financial Aid if qualified. SCHEV Authorized. Call 888-201-8657. www.CenturaOnline.com

REAL ESTATE
Sebastian, Florida
Affordable custom factory constructed homes $45,900+, Friendly community. No Real Estate or State Income Taxes ,minutes to Atlantic Ocean. 772-581-0080, www.beach-cove.com. Limited seasonal rentals.

SERVICES
Cellini Chair Doctor. Refinishing, Reupholstery, Caning, Drapery, Chairs, Tables, Bedrooms, Diningrooms, Custom Upholstered Headboards, Valences, Cornices & more. Over 50 years experience. FREE ESTIMATES call 347-627-5273.

VACATION RENTALS
OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of affordable rentals. Full/partial weeks. Call for FREE brochure. Open daily. Holiday Real Estate. 1-800-638-2102. Online reservations: www.holidayoc.com

WANTED
CASH for Coins! Buying ALL Gold & Silver. Also Stamps & Paper Money, Entire Collections, Estates. Travel to your home. Call Marc in NYC 1-800-959-3419.

IMMEDIATE WORK AVAILABLE BRONX / QUEENS

CERTIFIED Bilingual English/Spanish H.H.A'S

$$$ • Sign On Bonus Upon Hire • $$$

UPON HIRE **$125 Live-in / $50 All Certified** UPON HIRE

- Paid Vacation
- Paid In-Service
- Direct Deposit
- Referral Bonus
- 401K



EOE

FAMILY AIDES INC.
CALL FOR APPOIINTMENT

607511

Bronx 718-741-9535 Queens 718-429-6565
Nassau 516-681-2300 Suffolk 631-654-0789

DAISLEY INSTITUTE

2172 Flatbush Ave., Brooklyn, NY
718-377-4070

TRAIN TO BECOME A HEALTH PROFESSIONAL IN 4 WEEKS TO 8 MONTHS

NURSE AIDE	$685
HHA	$520
PCA/HOME ATTENDANT	$300
MEDICAL ASSISTANT	$6000
PHARMACY TECH	$900
EKG & PHLEBOTOMY	$690
NURSE TECH/ PATIENT CARE TECH/PCA	$690

Having difficulty passing the New York Nurse Aide Exam? Try our Nurse Aide Exam Prep Course....$2500

Morning, evening & Saturday classes, loans available.

Call 718-377-4070

tranzon auction

Bankruptcy Auction | Commercial Property
92-12 172nd Street, Jamaica, NY

U.S. Bankruptcy Court | Eastern District Of NY | Re: Anthony Giorgianni Case No.: 11-50433-ess

- 26,600± sf Industrial Warehouse Bldg on 1.27± Acres
- Frontage on Jamaica Ave., 172nd St. & 170th St.

Wed, April 17 at 12:00pm ET



AP13012

Tranzon Auction Properties | John Dobos | Lic. R.E. Agent | Foster R.E. Inc. | NY Lic. #10401240373
Michael Carey, Auctioneer DCA#1455743 | 3% Buyer's Premium | Sale Subject to Terms & Conditions

TRANZON.COM 866-503-1212



Living with VISION LOSS?

If you've been diagnosed with macular degeneration, find out if special microscopic or telescopic glasses can help you see better. Even if you have been told nothing can be done you owe it to yourself to seek a second opinion.

Call today for a free phone consultation with
Dr. Steven Schoenbart
516-794-0704
www.SchoenbartVisionCare.com
901 Stewart Avenue, Suite 202, Garden City,NY





RADIO PA NOU

1685 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11226

67 Khz
www.radyopanou.com

Depuis 2002
- Nouvelles
- Analyse
- Publicité

Fondateur: Jude Joseph
Bureau:
(718) 940- 3861

Studio:
(718) 701- 0220 • (718) 856- 8702
(718) 928- 7022 • (718) 462- 0992
(718) 469- 8511



Grenadier Multi-Service

- **Income Tax Preparation**
(Rapid Refund, Electronic Filing, Business Taxes)
$30 off tax preparation
- **Translations** (English, Français, Kreyòl)
- **Immigration** (Documentation Preparation)
- **Faxing & Copies**



1583 Albany Avenue,
Brooklyn, NY 11210

Tel: 718.421.0162
Cell: 917.202.3833





TAP TAP Restaurant supporting the Haitian people in their struggle for justice and democracy.
819 FIFTH STREET MIAMI BEACH, FLORIDA 33139
Tel. (305) 672-2898



AROMARK
SHIPPING
WE NOW SHIP TO PORT AU PRINCE
FULL CONTAINER LOADS, TRUCKS, CARS,
BUSSES & CONSTRUCTION EQUIPMENT,
RECEVING EVERY FRIDAY FROM 8 AM to 3 PM
IN RED HOOK TERMINAL
160 VAN BRUNT ST.BROOKLYN,NY 11231
SAILING TIME 12 DAYS
IS YOUR DIRECT CONNECTION TO HAITI
YON KONEKSYON DIREK POU HAITI
Aromark Shipping specializes in shipping full container loads with personal effects, household goods, commercial cargo, relief goods, etc...
We now ship cars, trucks & construction equipment every week to Haiti. Sailing Time: 12 days.
Vehicles received every Friday in Brooklyn.
ONE CALL DOES IT ALL
BOOKING, TRUCKING & SHIPPING TO PORT-AU-PRINCE.
Please call GABRIEL or ROBERT:
973-690-5363
Fax: (973) 690-5364
Email: solutions@vmtrucking.com
www.HaitiShipping.com



SAMEDI 6 AVRIL 2013
DE 8:00PM - 4:00AM
9+9 = 18 ANS D'EXISTENCE DE L'EMISSION.
FÒK SA CHANJE
ANIMÉE PAR LE PDG DE LA RADYO PA NOU
Alors avec espoir "FÒK SA CHANJE." avec la conscience de tous les haitiens qui aspirent à quelque chose de bon pour leur pays.
AVEC
Le Grand Orchestre
SEPTENTRIONAL
L'ENCYCLOPEDIE DE LA MUSIQUE HAITIENNE
VENANT DIRECTEMENT D'HAITI
ADMISSION: $40.00 A L'AVANCE
$60.00 A LA PORTE
DOORS OPEN AT 8PM
P.S. WHEN YOU BUY A TICKET YOU WILL GET A FREE DVD OF SEPTEN & RADYO PA NOU PARTY
A
TROPICAL PARADISE BALLROOM
SIS A 1367 UTICA AVE ENTRE FOSTER ET FARRAGUT RD.
BROOKLYN, NY 11203